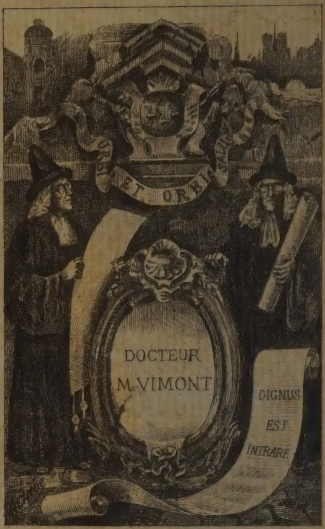
DOCTEUR
M. VIMONT
DIGNUS
EST
INTRARE

4° 10

par Jèze

Barbier IV 637

TABLEAU DE PARIS

POUR L'ANNÉE

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF,

Formé d'après les antiquités, l'hiſtoire, la deſcription de cette ville, &c.

CONTENANT

Un calendrier civil : le précis de l'hiſtoire de cette ville, un état abrégé du miniſtere : les noms, les demeures & les diſtricts de tous les premiers commis des quatre ſecrétaires d'état, du lieutenant général de Police, du prévôt des marchands, du controlleur général & des intendans des finances. Le gouvernement, les divers établiſſemens pour les ſciences & arts libéraux : la demeure des maîtres dans les langues, ſciences, &c. Les ſpectacles, les cabinets de tableaux, d'hiſtoire naturelle & autres curioſités : les manufactures, la compagnie des Indes, la bourſe & la définition des principaux effets qui s'y négocient, &c.

Ouvrage utile aux uns, néceſſaire aux autres.

A PARIS,
Chez C. HERISSANT, rue Notre-Dame.

M. DCC. LIX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

NOus préſentons au Public *un ouvrage* dont l'utilité a paru évidente à ceux que nous avons conſultés : il ſera ſuivi, dans le courſde l'année, & le plutôt qu'il nous ſera poſſible, d'un plus grand ouvrage qui nous occupe actuellement, qui, ſous le titre d'*Etat de Paris* contiendra tous les détails qu'il eſt ou indiſpenſable ou utile de connoître dans cette grande ville. *Le Tableau de Paris* préſente ſur-tout les détails les plus ſujets à variation, & notre projet eſt de le renouveller tous les ans : nous invitons nos Lecteurs à concourir à ſa perfection, nous profiterons de leurs obſervations avec beaucoup de reconnoiſſance. Nous avons choiſi l'ordre qui nous a paru le plus favorable à la clarté : nous avertiſſons que nous n'avons prétendu décider ni du rang, ni des droits, priviléges, &c.

AVERTISSEMENT.

Nous convenons que quelques-uns de nos articles ne ſont point encore complets : tel eſt, *par exemple*, l'article des maîtres dans les langues, ſciences & arts libéraux, &c. Nous exhortons les perſonnes intéreſſées de nous mettre à portée de les remplir exactement, & nous les prions de remettre chez notre Libraire ce qu'ils auront à nous communiquer, de même que le changement de leurs demeures avant le premier d'Octobre.

TABLEAU

TABLEAU
DE PARIS
POUR L'ANNÉE
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

CALENDRIER CIVIL.

LE premier jour de chaque mois, ou le lendemain, si premier est un Dimanche ou jour de Fête, la Faculté de Théologie s'assemble en Sorbonne pour délibérer des affaires de la Faculté ou des matières de Théologie : cette Assemblée s'appelle le *prima mensis*. Les Bacheliers qui ont fini leur Licence le dernier de Décembre, sont tenus de se présenter au *prima mensis* de Jan-

vier, & le plus ancien d'entr'eux demande au nom des autres, par un discours Latin, ce qu'on appelle *missio à Scholis* : le Syndic de la Faculté les remet au 15. de ce mois.

Tous les jours de l'année on peut voir les riches Cabinets du Jardin du Roi, en prévenant Messieurs de Buffon & d'Aubanton, *rue saint Victor.*

Presque tous les jours de l'année on peut voir à Versailles la ménagerie du Roi.

Tous les mercredis neuf Avocats au Parlement, invités tour-à-tour par Messieurs les Gens du Roi du Parlement, s'assemblent à la Bibliothéque des Avocats, *première Cour de l'Archevêché*, pour donner des consultations gratuites & charitables à ceux qui s'y présentent depuis trois heures jusqu'à six.

Tous les mercredis & les samedis on peut voir les appartemens du Luxembourg, une partie de la belle collection des Tableaux du Roi que l'on y expose, & la célèbre Galerie de Rubens, depuis le premier d'Octobre jusqu'au dernier Avril le matin, le reste de l'année l'après-midi.

Tous les samedis, toutes les veilles de Fêtes solemnelles & des Fêtes de la Vierge, la Musique de Notre-Dame chante un Motet à grand Chœur devant l'Autel de la Vierge.

Tous les samedis six Docteurs de la Faculté de Médecine s'assemblent aux Ecoles *rue de la Bucherie*, pour donner depuis dix heures jusqu'à midi des consultations gratuites & charitables aux malades qui s'y présentent.

Les premier & troisième Dimanches de chaque mois, depuis le premier de Mai jusqu'au premier Octobre, on fait jouer les Eaux des Jardins de Monseigneur le Duc d'Orléans, au Palais de S. Cloud.

Le premier lundi de chaque mois les Maîtres en Chirurgie de Paris, invités par le Prévôt, s'assemblent à S. Côme à dix heures, pour, après la Messe de fondation, faire la visite & les pansemens des pauvres malades qui s'y présentent, auxquels on donne ensuite à chacun un billet pour le Chirurgien de son quartier qui continue les pansemens charitables, jusqu'à parfaite guérison.

Ces Messieurs exercent les mêmes œuvres de charité tous les jeudis à cinq heures, à l'issuë de leur assemblée Académique.

Le premier vendredi de chaque mois, Monsieur le Lieutenant-Général de Police fait l'après-midi, au Châtelet, ce qu'on appelle la grande Police pour les prisonniers. Cette Police regarde principalement les mœurs, les femmes ou filles de mauvaise vie, les libertins, &c.

Les autres vendredis, c'eſt la Police contentieuſe qui ne regarde que les Communautés & Corps des arts & métiers.

Les premiers ſamedis du mois, le Recteur de l'Univerſité tient chez lui ſon tribunal.

Le dix de chaque mois, ou le lendemain, ſi le dix eſt un Dimanche ou jour de Fête, on tire la Loterie établie en faveur des Enfans Trouvés, *dans une ſale des enfans Rouges au Marais.*

Le vingt de chaque mois on tire dans le même endroit, la Loterie en faveur des Communautés Religieuſes.

Le dernier de chaque mois, on tire *dans une ſale du Palais du Luxembourg*, la Loterie en faveur de S. Sulpice.

Toutes les ſix ſemaines on tire *à l'Arſenal*, la Loterie établie en faveur de l'Ecole Royale Militaire.

Les autres Loteries Royales ſe tirent *à l'Hôtel de Ville* une fois tous les ans, juſqu'à ce que le nombre des tirages ſoit rempli.

Tous les trois mois ſe fait la Proceſſion du Recteur de l'Univerſité, qui l'annonce par un *Mandatum Rectoris* : l'aſſemblée eſt aux Mathurins.

Tous les trois mois, retraite *à S. Lazare* pour les Ordinans : elle commence

tous les samedis qui précédent les Quatre-temps, & dure huit jours.

Il y a encore *à S. Lazare* plusieurs retraites dans le cours de l'année. Ceux qui veulent y être admis, doivent se présenter pour se faire inscrire : ils y sont logés & nourris *gratis* pendant huit jours. Elles commencent les mardis au soir.

Il y a une fondation de quatre retraites par an pour 400. Curés ou Prêtres desservans dans le Diocèse de Paris : elles se font après Pâques.

Huit retraites par an *au Noviciat des Jésuites*, dont deux pour les artisans de Paris que l'on y nourrit *gratis*.

Quatre retraites par an *aux Filles de Ste Geneviève*, pour des femmes des artisans de Paris, & deux pour des femmes de la campagne qui y sont nourries *gratis*.

Deux retraites par an *aux Filles de S. Thomas de Ville-neuve*, *fauxbourg S. Germain*, pour les femmes & filles.

Plusieurs retraites *aux Filles-Dieu*, *rue S. Denys*.

JANVIER.

1 LEs Princes du Sang, tous les grands Seigneurs, les Miniſtres des Cours étrangères, &c. vont complimenter le Roi, la Reine, & la Famille Royale ſur la nouvelle année.

Les curieux vont voir à Verſailles la Proceſſion des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, ou des Cordons-bleus. La Meſſe eſt célébrée dans la Chapelle du Roi par un Prélat de l'Ordre.

Meſſe ſolemnelle dans l'Egliſe *des grands Auguſtins* pour les Chevaliers de cet Ordre.

17 Commencent ordinairement les leçons & démonſtrations Anatomiques *au Jardin du Roi.*

19 Les Religieux de l'Abbaye de ſaint Denys célébrent avec beaucoup de ſolemnité & de grandes aumônes l'anniverſaire du Roi Dagobert, mort à Epinay en 638.

20 L'anniverſaire de la Reine Anne d'Autriche, morte à Paris en 1666, *à S. Germain l'Auxerrois.*

28 Grande ſolemnité, & le Panegyrique Latin de l'Empereur Charlemagne,

mort à Aix-la-Chapelle en 813. *au Collége de Navarre.*

FEVRIER.

1 LE Recteur de l'Université va présenter des cierges au Roi, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine & à toute la famille Royale.

L'élection du grand Juge-Consul choisi entre les Marchands qui ont été Consuls : on élit aussi le même jour quatre autres Consuls, qui sont comme les Conseillers du Juge-Consul. Ils vont prêter serment au Parlement.

2 On va voir à Versailles la Procession des Cordons-bleus.

3 L'ouverture de la foire de S. Germain, qui dure jusqu'à la veille des Rameaux. Les Marchands Forains ont droit d'y étaler & d'y vendre toutes sortes de marchandises non prohibées, de même qu'à la foire de S. Laurent.

Messieurs de l'Election de Paris prennent un jour de ce mois pour aller tenir l'audience dans cette foire.

22 Jeudi-gras. Les garçons Bouchers de Paris promenent, au son des tambours & des hautbois, un bœuf qu'ils ont engraissé pour cette cérémonie, &

qu'ils enrubanent ce jour-là : on l'appelle *le bœuf-gras*.

25 Dimanche
26 Lundi
27 Mardi
} Grande affluence de monde à la porte S. Antoine jusqu'au Thrône, pour y voir les mascarades.

MARS.

9 L'Anniversaire du Cardinal Mazarin, mort à Vincennes en 1661, *au Collége des 4. Nations.*

19 Le Synode de l'Official du Chapitre de Notre-Dame, auquel tous les Bénéficiers du corps doivent comparoître.

22 La célébre Procession du Chapitre de Notre-Dame en mémoire de la réduction de Paris sous l'obéissance d'Henri IV. en 1594. Le Chapitre accompagné du Corps de Ville, & précédé des quatre Ordres Religieux mendians, va chanter une Messe solemnelle à l'Eglise des grands Augustins, où le Parlement se trouve en Robe-Rouge : de même que la Chambre des Comptes & la Cour des Aides. Les Chartreux donnent un grand diner au Parlement, & au Corps de l'Hôtel de Ville.

24 L'assemblée de l'Université aux Ma-

thurins pour l'élection ou la prorogation du Recteur.

31 La cloture des Théarres, depuis ce jour jusqu'au Lundi de Quasimodo : pendant ce temps Concert spirituel au Château des Thuilleries.

AVRIL.

7 PRocessions des Paroisses & des Couvents de Paris à Notre Dame, & de-là aux grands Augustins en mémoire de la réduction de Paris à l'obéissance d'Henri IV.

8 Le Dimanche des Rameaux Messieurs de Notre Dame vont en Procession à sainte Geneviéve du mont prendre des Rameaux bénis par l'Archêveque, où le Prédicateur de Notre-Dame prêche : & au retour Monseigneur l'Archêveque délivre un prisonnier du petit Châtelet.

10 Mardi de la Semaine sainte, foire franche pour les jambons au parvis de Notre-Dame : elle appartient à Monseigneur l'Archêveque & au Chapitre.

11 Messieurs du Parlement tiennent leur séance au Châtelet pour les prisonniers.

11 Mercredi
12 Jeudi
13 Vendredi } L'on va l'après-midi entendre les leçons de ténébres au Couvent de Longchamps

auprès du bois de Boulogne, & en sortant de Ténèbres l'on se promene dans les allées de ce bois où il y a un grand nombre de carrosses.

Le jeudi saint Monseigneur l'Archevêque fait les saintes huiles à la grande Messe : après Vêpres il lave les pieds à 12. pauvres dans la salle de l'Officialité, leur donne une aumône & les sert à table à l'Archevêché. A trois heures le Chancelier de Notre-Dame doit prêcher en Latin dans le Chœur. Ensuite le Doyen lave les pieds aux enfans de Chœur dans le Chapitre, & après le mandat on fait la Cène.

Le Roi fait la Cène à Versailles à dix heures du matin : la Reine à trois heures après-midi. Ce jour-là, on ne sert sur la table du Roi que des racines qu'on a préparées en forme de toute sorte de poissons.

24 L'ouverture des spectacles. Les Comédiens François représentent ordinairement ce jour-là la Tragédie de Polyeucte, ou celle d'Atalie.

C'est ordinairement dans ce mois, ou dans le mois suivant, que le Roi fait la revuë du Regiment des Gardes Françoises & du Regiment des Gardes Suisses, dans la plaine des Sablons sur le chemin de Neuilly : il y a un très-

grand concours de monde de tous les états.

MAI.

1 GRand concours de beau monde dans les avenuës de Vincennes.

C'eſt dans ce mois que le bois de Boulogne & les autres promenades auprès de Paris commencent à être fréquentées.

22 Les Carmes Déchauſſés célèbrent dans leur Egliſe avec beaucoup de ſolemnité l'anniverſaire de Louis XIII. mort à S. Germain en Laye le 14. Mai 1643.

Le lundi des Rogations, Meſſieurs de Notre-Dame, accompagnés des quatre Collégiales leurs ſujettes, vont chanter la Meſſe *aux Martyrs*, *au bas de Montmartre.*

Le mardi aux Carmélites *de Notre-Dame des Champs*,

Le mercredi *à Ste Geneviéve.*

JUIN.

1 MEſſieurs du Parlement tiennent leur ſéance au Châtelet pour les priſonniers.

Pendant ce mois les Peintres de l'Académie de S. Luc expoſent leurs

tableaux au jugement du public dans une salle du grand Arsenal, jusqu'au 15. de Juillet.

3 Dimanche de la Pentecôte, on va à Versailles voir la Procession des Cordons-bleus, & on y voit jouer les eaux pendant les trois Fêtes.

C'est dans les premiers jours de ce mois que commencent au jardin du Roi les exercices publics d'Anatomie seche, de Chymie, & de Botanique.

11 Lundi de la Trinité on voit dans Paris la Cavalcade de Monsieur le Lieutenant Civil, qui, accompagné du Procureur & des Avocats du Roi au Châtelet, & précédé des Commissaires & des Huissiers, tous à Cheval & en Robe, va à la porte de Monsieur le Chancelier, de Monsieur le premier Président & des Présidens du Parlement, de Messieurs les Gens du Roi, & des premiers Présidens de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides, &c. On a toujours regardé cette cérémonie comme un hommage rendu au Parlement, dont l'origine est très-ancienne.

15 La Fête-Dieu. Les rues devant les principales maisons sont tendues en belles tapisseries pour la Procession du Saint-Sacrement. L'après-midi on va voir aux Gobelins les superbes tapisse-

ries de cette manufacture royale : on trouve à la porte de l'Hôtel l'explication imprimée des sujets représentés dans ces tapisseries.

On va aussi ce jour là, de même que toutes les grandes Fêtes, voir jouer les eaux à Versailles.

La Bastille est ouverte pour ceux qui veulent la voir le dimanche dans l'Octave.

18 L'ouverture de la foire du Landy à S. Denys : elle étoit autrefois si fameuse, qu'elle attiroit dans cette ville des marchands de toutes les parties de l'Europe ; elle dure 15. jours.

Messieurs de l'Election de Paris prennent un jour de ce mois, pour aller tenir leur assise du Landy à S. Denys.

22 L'octave de la Fête-Dieu on voit les tapisseries de la Couronne aux galeries du Louvre.

Les Tableaux des Etudians en peinture sont exposés dans la place Dauphine depuis huit heures jusqu'à midi.

23 On tire un beau feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville : les curieux trouvent à louer des places pour le voir.

25 La Procession des Confreres de la Confrerie de Jérusalem aux Cordeliers.

C'est ordinairement dans ce mois

que le Roi fait tous les trois ans la revuë générale de toute sa Maison-militaire, au trou d'Enfer auprès de Marly : toutes les Troupes sont habillées de neuf.

JUILLET.

DUrant le cours de ce mois se font en public dans les principaux Colléges de l'Université les expériences curieuses de Physique. Elles sont annoncées par des affiches.

1 L'ouverture de la foire S. Laurent, prorogée ordinairement jusqu'au mois d'Octobre.

3 On brûle une figure d'homme faite d'osier, dans la rue aux Ours, en mémoire du miracle arrivé dans cette rue en 1418. à l'occasion de l'impiété commise sur l'image de la sainte Vierge par un soldat Suisse qui frapa sa statue de trois coups de coureau. Il en sortit du sang, & le Suisse fut brûlé &c.

17 L'ouverture de la foire de S. Clair qui dure 8. jours dans la rue S. Victor.

23 Les écoles de Théologie de Sorbonne & de Navarre cessent leurs leçons jusqu'au lendemain de sainte Ursule, & les écoles de Médecine jusqu'au lendemain de S. Martin.

AOUST.

MEssieurs de l'Election de Paris vont un jour de ce mois tenir l'audience à la foire S. Laurent.

Le premier mercredi de ce mois les Pensionnaires du Collége de Louis le Grand représentent une Tragédie qui attire dans ce Collége une assemblée des plus nombreuses, & des plus distinguées, après laquelle on distribue les prix fondés par sa Majesté.

7 C'est ordinairement ce jour-là, que les Ecoliers des principaux Colléges de l'Université commencent à représenter des Tragédies & des Comédies pour la distribution des prix.

14 Messieurs du Parlement tiennent leur séance au Châtelet pour les prisonniers.

15 La Procession de Notre-Dame dans les rues de la Cité pour le renouvellement du vœu de Louis XIII: les Cours souveraines & le Corps de Ville y assistent.

On va voir jouer les eaux à Versailles, à S. Cloud, & à Marly.

Dans l'octave de l'Assomption, Messieurs de la grande Confrerie aux Seigneurs, Prêtres, & Bourgeois de Paris

vont en Procession chanter la Messe dans une des Eglises de la Ville.

16 L'élection de deux Echevins dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville.

Quelques jours après la Fête de l'Assomption se font les paranymphes de la Faculté de Médecine aux écoles rue de la Bucherie ; les Bacheliers de la Faculté vont inviter le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, & la Ville d'assister à ces paranymphes.

24 Jour de S. Barthelemi, & la veille de S. Louis, les eaux jouent à Versailles & à Marly.

L'Académie Royale de musique donne à 9 heures du soir dans le jardin des Thuilleries un concert de symphonie pour la Fête du Roi.

25 Jour de S. Louis Mrs de l'Académie Françoise s'assemblent à la Chapelle du Louvre, où il y a une Messe en musique & le Panégyrique de S. Louis : Messieurs les Prévôt des Marchands, Echevins & les Officiers de la Ville y vont aussi. Messieurs de l'Académie des Inscriptions, & Messieurs de l'Académie des Sciences, aux Peres de *l'Oratoire*.

Le Panégyrique latin de Louis XIV. fondé par la Maison de Ville en 1684. *Au Collége de Navarre*. L'après-midi, Messieurs de l'Académie Françoise s'as-

semblent pour distribuer les prix d'éloquence & de poësie.

25 L'ouverture du beau Salon des Tableaux au Louvre: on y voit jusqu'au mois d'Octobre les peintures, sculptures, & gravures de Messieurs de l'Académie Royale de peinture, &c. on trouve à la porte du Salon l'explication imprimée de ces tableaux, sculptures & gravures.

28 Grande musique à S. Julien des Ménétriers, rue S. Martin.

30 Jour de S. Fiacre, l'ouverture de la Foire S. Ovide à la place Vendome: elle dure 9 jours.

SEPTEMBRE.

LE Dimanche dans l'octave de S. Fiacre, la Foire de Besons dans une des allées de l'Etoile. Il y a un très-grand concours de monde.

7 La clôture du Parlement jusqu'à la S. Martin.

8 Jour de la Vierge & le Dimanche suivant on va se promener au Château & au Parc de S. Cloud, où toutes les eaux jouent comme les premiers Dimanches du mois. Les galiotes pour y aller partent du Pont-Royal à 7 & à 8 heures du

matin, & les batelets à toute heure : les places coutent 5 sols.

9 L'ouverture de la Chambre des Vacations du Parlement.

OCTOBRE.

1 L'Ouverture ou la rentrée des Classes des Colléges de l'Université, par des Discours Latins prononcés par les Professeurs.

L'élection du Syndic de Sorbonne.

6 Fête de S. Bruno. Le Cloître des Chartreux ouvert à tout le monde.

9 La Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse s'assemble à la maison professe des Jésuites : Messe solemnelle.

La Fête à S. Denys : il y a une Foire qui dure 8 jours. Le jour de l'octave les Religieux de l'Abbaye chantent la Messe en langue Grecque.

10 Assemblée de l'Université aux Mathurins pour l'élection ou la prorogation du Recteur.

17 Toutes les Paroisses & Collégiales qui suivent le Rit de Paris, prennent leurs habits d'hiver.

21 Jour de sainte Ursule : grande solemnité en Sorbonne : un panégyrique latin à 8 heures du matin, un autre à 5 heures; c'est le seul jour où les femmes peuvent

entrer dans la maison de Sorbonne.

27 Clôture de la Chambre des Vacations.

Messieurs du Parlement tiennent leur séance au Châtelet pour les prisonniers.

28 Jour de S. Simon, S. Jude, la dédicace de l'Eglise du Grand-Prieuré de France. La Foire dans la Cour du Temple. C'est la *Foire aux manchons*.

NOVEMBRE.

1 L'On va au Cimetière de Clamar prier Dieu pour les Trepassés : il y a une foire qui y attire un grand concours de monde.

3 Jour de S. Hubert : chasse royale à Fontainebleau. On voit au rendez-vous de cette chasse les Seigneurs de la Cour ; les Dames sont habillées en Amazones.

11 Jour de S. Martin, Bal à l'Opera : on le donne tous les Dimanches & tous les jeudis jusqu'au 1. Dimanche de l'Avent.

12 La rentrée auguste du Parlement qui assiste en Robe rouge à une Messe solemnelle, chantée par les Musiciens de la sainte Chapelle à l'Autel de la grande Sale du Palais. On éleve dans cette Sale des gradins pour placer le monde : les places s'y louent.

La rentrée de l'Académie Royale des Sciences par une assemblée publique.

La rentrée des autres Académies les

jours suivans aussi par une assemblée publique.

Le premier mardi, jeudi, ou samedi après la S. Martin se fait l'ouverture du cours de Physique expérimentale par M. l'Abbé Nollet. *Au College de Navarre.*

Le Lundi d'après la S. Martin l'ouverture des leçons des écoles de Droit & de Médecine.

Depuis la S. Martin jusqu'à la fin du Carême, il y a *Opéra* les jeudis.

28 L'anniversaire du Roi Clovis à sainte Géneviéve en habits violets.

DECEMBRE.

4 JOur de sainte Barbe, l'anniversaire du Cardinal de Richelieu mort en 1642, *à l'Eglise du Collége de Sorbonne* : la Maison & l'Eglise sont ouvertes ce jour-là pour tout le monde. L'on y voit le mausolée de ce grand Ministre, un chef-d'œuvre de sculpture.

23 Les Benedictins de l'Abbaye S. Germain célébrent avec beaucoup de solemnité, dans leur Eglise, l'anniversaire du Roi Childebert & de la Reine Ultrogotte sa femme, leurs fondateurs.

Messieurs du Parlement tiennent leur séance au Châtelet pour les prisonniers.

31 On va le soir au Palais, pour acheter des bijoux & voir toutes les curiosités qu'on y expose en vente. Il y a un très-grand concours de monde de tous les états, & les boutiques y sont éclairées magnifiquement.

Précis historique de la ville de Paris, depuis son origine jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.

PARIS d'abord appellé *Lutéce*, ne fut longtems qu'une bourgade : César est le premier Auteur qui parle de cette bourgade. Elle étoit alors renfermée dans l'espace que nous appellons aujourd'hui l'Isle du Palais. *Lutéce* s'accrut dans les suites, elle formoit déja une petite ville sous l'Empereur Julien ; elle étoit fortifiée. Ammien-Marcellin qui écrivoit vers l'an 315 parle du fauxbourg de *Lutéce*, & il appelle cette ville la forteresse des Parisiens. Elle dut sans doute ses premiers accroissemens au séjour de plusieurs Empereurs-Romains qui y passerent leurs quartiers d'hiver.

Lutéce plus connue depuis sous le nom de *Paris*, reçut bientôt d'autres accroissemens plus considérables sous les Rois de

la premiere race : Clovis vers l'an 508 déclara *Paris* capitale de son Empire. Les Abbayes de S. Vincent aujourd'hui S. Germain-dès-près, de S. Germain-l'Auxerrois, de sainte Géneviéve & de S. Laurent, furent fondées dans le même siécle, bâties dans les environs de Paris, & bientôt environnées elles-mêmes de maisons : ces maisons étoient habitées par les ouvriers nécessaires au service de l'Abbaye, & chaque monastere forma ainsi une bourgade séparée. Les Eglises de S. Paul & de S. Julien Martyr furent bâties encore sous la premiere race, & il est vraisemblable que leurs environs étoient habités.

Ces bourgades & ces premiers fauxbourgs, encore séparés de *Paris* sous la séconde race, furent ravagés par les Normands qui tenterent souvent de s'emparer de la ville même : *Paris* n'avoit alors que deux Ponts défendus chacun par une forteresse, c'est-à-dire, par le grand & le petit Châtelet : ce dernier fut détruit par les Normands ; il a été rebâti sous Charles V. 450 ans après sa destruction.

Nous n'avons parlé ni de l'Eglise Cathédrale ni du Palais, parce que l'époque de leur construction est incertaine : on sçait seulement que ces deux édifices étoient déja anciens au commencement de la seconde race. L'isle du Palais ou la Cité renfer-

moit encore alors un Palais épiſcopal & une place publique. Les Egliſes que nous y voyons aujourd'hui, ſont ſi anciennes qu'on peut les croire bâties avant la troiſiéme race. Le Palais ſervit toujours d'habitation à nos Rois juſqu'au regne de Philippe le Bel.

Paris ſous Huguet Capet étoit augmenté au Nord, d'une nouvelle ville entourée de murailles & fortifiée de diſtance en diſtance par des tours & des baſtions. Cette enceinte formoit preſque un demi-cercle : les angles aboutiſſoient l'un à la deſcente du Pont au Change vers le Fort-l'Evêque, & le ſecond au deſſous de la Gréve, vis-à-vis la Paroiſſe S. Gervais. Une porte placée dans l'eſpace où nous voyons aujourd'hui S. Merri, partageoit le demi-cercle en deux parties preſque égales. Il s'étoit formé pluſieurs fauxbourgs, l'un à S. Germain-l'Auxerrois, un autre à S. Euſtache, & pluſieurs encore au Nord, au Midi, &c. Philippe-Auguſte les renferma avec la ville dans une enceinte commune ; cette nouvelle clôture commençoit d'un côté au deſſous de S. Germain l'Auxerrois, elle s'étendoit vers la porte S. Martin, & elle venoit aboutir au lieu où eſt aujourd'hui le Pont-Marie : de l'autre côté la muraille commençoit au lieu où eſt aujourd'hui le Pont de la Tournelle ; elle renfermoit ſainte Géneviéve, l'eſpace occupé aujourd'hui par les Jacobins, & elle finiſ-

soit à la Riviere dans l'endroit où l'on a bâti depuis le Quai des quatre Nations. L'espace compris dans la nouvelle enceinte de Philippe-Auguste n'étoit point entiérement bâti, il y restoit des terreins vagues : les vuides furent remplis dans la suite, & c'est-là ce qui multiplia les Paroisses. Le fauxbourg S. Germain, & le fauxbourg S. Marcel, toujours séparés de la ville, mais très peuplés prirent l'un & l'autre le nom de ville.

Nous ne cherchons qu'à donner ici une idée générale des différens états par lesquels la ville de Paris a passé, & il nous paroît inutile d'entrer dans les détails de divers accroissemens qu'elle a reçus depuis Philippe-Auguste : nous n'indiquerons que les principales augmentations. Le Roi Jean entoura la ville de fossés, il vouloit arrêter les Anglois qui menaçoient la capitale : mais cette précaution ne parut point suffire encore ; Charles V. joignit un mur aux fossés & augmenta l'enceinte : il renferma dans le nouveau mur l'espace compris aujourd'hui entre l'Arsenal, les Portes S. Antoine, S. Martin, S. Denys, la place des Victoires, le Palais Royal, les Quinze-Vingts & la rue S. Nicaise. C'est sous le Regne de ce Prince que la Bastille fut bâtie l'an 1371 : il fit construire dans le même temps le Palais des Tournelles & l'Hôtel S. Paul, le premier sur le terrein de la Place Royale & le second près

près de l'Eglise qui porte le nom de S. Paul : les Ponts S. Michel & Notre-Dame sont du même regne. Nous devons remarquer que depuis Philippe Auguste, jusqu'à François I. l'Université contribua beaucoup à peupler la ville de Paris : elle occupe depuis le douzième siècle le quartier où nous la voyons : elle multiplia ses Colleges. Sa célébrité attiroit un nombre immense d'écoliers ; & les besoins de ces écoliers fixèrent autour de ces Colleges, des Artisans, des Marchands, &c.

Paris cependant ne commença à acquérir quelque splendeur que sous le regne de François I. On sentit alors la petitesse des anciens édifices, ce Prince fit rebâtir le Louvre : & dans l'espace de 50. années après cette date, on vit s'élever le château des Thuilleries, les bâtimens de la porte S. Antoine, l'Arsenal, le quai du Louvre, &c. Henri II. craignit les inconvéniens d'une ville qui s'agrandissoit sans mesure ; il défendit l'an 1549. de bâtir dans les fauxbourgs ; mais 9. ans après, la défense fut levée, & on bâtit le fauxbourg S. Jacques.

Charles IX. voulut donner à la ville une enceinte plus spacieuse : il se proposoit d'y renfermer le terrein qu'on appelloit alors le fauxbourg S. Honoré, & qui rempliſſoit l'espace compris aujourd'hui entre la

rue S. Nicaise & la place Vendôme. On y bâtit la Chapelle de S. Roch, aujourd'hui Paroisse : mais elle ne fut dabord que succursale de S. Germain l'Auxerrois. Les guerres civiles arrêterent le projet de Charles IX. Henri III. cependant commença le Pont neuf l'an 1578. Ce grand édifice fut achevé l'an 1604. c'est sous le regne d'Henri IV. que le dessein de Charles IX. fut continué, l'enceinte fut entiérement habitée ; les terreins vagues qui restoient depuis Philippe Auguste, furent couverts de maisons ; enfin ce Prince éleva la galerie du Louvre. Il restoit encore des espaces vuides & dans la ville & dans les fauxbourgs ; ces espaces furent remplis sous Louis XIII. Il renferma l'an 1634. dans une nouvelle enceinte les anciens fauxbourgs de S. Honoré & de Montmartre : il s'en forma bien-tôt de nouveaux, les anciens s'accrurent, & l'étenduë de la ville augmentoit de jour en jour, lorsque par Arrêt du Conseil l'an 1638. il fut ordonné de planter des bornes : l'Arrêt ne fut point exécuté, c'est-à-dire, qu'on bâtit encore au-delà des bornes ; mais Louis XIV. renouvella la défense. C'est sous ce Regne, & par la magnificence de ce Prince, que Paris est devenu l'une des plus belles & peut-être la premiére ville du monde. On bâtit les ponts aux Chan-

ges, de la Tournelle & le pont Royal, l'hôtel des Invalides, les places, &c. Le goût du Prince anima le goût des particuliers, l'Architecture Françoise s'ennoblit, elle éleva, elle décora ce nombre immense de maisons que les étrangers eux-mêmes sont forcés d'admirer.

IDE'E PARTICULIERE DE PARIS.

PAris, situé à l'égard du ciel au 20 degré de longitude & au 48 51. min. de latitude, est à 90 lieües de Londres, 95 d'Amsterdam, 305 de Stocolm, 240 de Coppenhague, 520 de Moscou, 345 de Varsovie, 250 de Vienne, 500 de Constantinople, 270 de Rome, 160 de Turin, 250 de Madrid, 350 de Lisbonne &c.

Cette ville passe pour la plus riche, la plus florissante & une des plus grandes villes de l'Europe; elle ne le céde à aucune ville du monde, soit par le nombre de ses habitans & par le nombre prodigieux de ses superbes bâtimens; soit par la sagesse de son Gouvernement & de sa Police; soit par rapport aux Sciences & aux Arts qu'on y cultive, qui y sont parvenus à un haut point de perfection; soit pour tous les agrémens & toutes les commodités qu'on y trouve; soit

enfin par le commerce prodigieux qui s'y fait. Le seul commerce en étoffes, en galons d'or, d'argent & de soie, en modes, gazes, rubans &c. surpasse le commerce en gros des villes les plus commerçantes. Elle a plus de deux lieües de diametre, & six à sept de circonférence en y comprenant les 13 Fauxbourgs dont quelques-uns sont aussi considérables que des grandes villes. Son Evêché fut fondé par S. Denys vers le commencement du troisième siécle, & n'a été érigé en Archevêché qu'en 1622. Son Université la premiere, la plus fameuse de la Chrétienté, doit sa fondation à Charle-Magne vers l'an 790. Son Parlement rendu sédentaire sous le Roi Philippe le Bel, est un des plus célébres tribunaux du monde, le premier Parlement du Royaume, la Cour des Pairs, celui dont le ressort est le plus étendu.

La riviére de Seine partage la ville en deux parties presque égales, & lui apporte des vivres & toutes les choses nécessaires des principales provinces. La grande consommation qui s'y fait de toute sorte de denrées, de vivres & de marchandises, devroit sans doute y occasionner souvent une grande cherté, & quelquefois la disette. On prétend qu'il s'y consume par an plus de cent soixante mille muids de bled, trois cens cinquante mille muids de vin,

sans compter les vins de liqueur, la biére, le cidre &c. quatre-vingt-dix mille bœufs ou vaches, cent vingt mille veaux, sept cent mille moutons, une quantité innombrable de piéces de volaille & de gibier &c. Cependant tout le monde convient qu'il n'y a peut-être point de ville dans le royaume où les étrangers puissent vivre plus commodement & à meilleur marché. Outre un grand nombre d'auberges pour les voyageurs, il y a trois & quatre cens hôtels garnis où l'on trouve à se loger à toute sorte de prix, depuis 6, 10, & 12, liv. par mois, jusqu'à 2, 3, & 400 liv. &c. & à manger depuis 15 & 20 sols par repas jusqu'à 6 liv. & au delà. Il y a même des auberges ou *gargottes* à 8, 10, & 12 sols par repas. Les domestiques à qui les maîtres donnent de l'argent au lieu de nourriture, y vivent à 12 sols par jour sans vin, & ils sont bien nourris.

Paris se divisoit autrefois en Cité, Université, & Ville : par une Déclaration de Louis XIV. du mois de Janvier 1701. Paris a été divisé en 20 quartiers, à chacun desquels il y a des officiers prépossés pour y maintenir l'ordre, la police, & la tranquillité : des pompes pour remedier aux incendies aux dépens de la ville : des fontaines publiques dans tous les quartiers pour fournir de l'eau aux habitans : un réservoir & un canal en

pierre de taille pour porter les immondices de la ville dans la riviere : des lanternes pour éclairer les rues pendant la nuit.

Les principaux de ces Officiers sont des Commissaires au Châtelet dont la principale fonction consiste, sous l'autorité du Lieutenant-général de Police, à maintenir le bon ordre dans la ville. Mais ils ont encore plusieurs fonctions dans lesquelles ils représentent les Juges au civil, au criminel, & à la police. Par l'Edit de Janvier 1685, il leur est enjoint d'informer le Lieutenant-criminel, & le Procureur du Roi, des crimes qui se commettent dans l'étenduë des quartiers où ils sont distribués, dans le jour qu'ils en ont connoissance. Il leur est défendu par Arrêt du 9 Juillet 1712. d'aller dans les maisons, sans être requis par le propriétaire, ou le locataire, ou par quelqu'autre personne suivant l'exigence des cas, à moins qu'ils ne soient porteurs d'une Ordonnance du Juge qui leur en donne la permission.

Nous marquerons à chaque Quartier le nombre des Commissaires qui y sont établis pour la police : le nombre des dépôts de pompes pour remédier aux incendies, & le nombre des lanternes pour en éclairer les rues pendant la nuit.

20. Quartiers, 48. Commissaires, 20 Inspecteurs de police, 25. dépôts de

pompes, 45. fontaines publiques, plus de 6000. lanternes pour éclairer les rues pendant la nuit; [l'établissement des lanternes en 1667. de même que le nétoyement des rues, est du à Monsieur de la Reynie premier Lieutenant-général de police.] Plusieurs places publiques ornées de la statue en bronze de quelques-uns de nos Roix : 15. ponts, 18. abreuvoirs, &c.

DIVISION PAR QUARTIERS.

La Cité.	La Greve.
S. Jacques de la Boucherie.	S. Avoye.
S. Opportune.	Le Temple.
Le Louvre.	S. Paul.
Le Palais Royal.	S. Antoine.
Mont-martre.	La place Maubert.
S. Eustache.	S. Benoît.
Les Halles.	S. André.
S. Denys.	Le Luxembourg.
S. Martin.	S. Germain des Près.

Le quartier de la Cité.

3 Commissaires.
3 dépôts de pompes.
412 lanternes.

Le quartier S. Jacques.

2 Commissaires.
180 lanternes.

Le quartier de sainte Opportune.

2 Commissaires.
155 lanternes.

Le quartier du Louvre, ou de saint Germain l'Auxerrois.

2 Commissaires.
200 lanternes.

Le quartier du Palais Royal.

3 Commissaires.
300 lanternes.
5 dépôts de pompes.

Le quartier Mont-martre.

2 Commissaires.
290 lanternes.

Le quartier saint Eustache.

2 Commissaires.
250 lanternes.
3 dépôts de pompes.

Le quartier des Halles.

2 Commissaires.
150 lanternes.

Le quartier de saint Denys.

3 Commissaires.
310 lanternes.

Le quartier saint Martin.

3 Commissaires.
415 lanternes.
2 dépôts de pompes.

Le quartier de la Greve.

2 Commissaires.
200 lanternes.
1 dépôt de pompes.

Le quartier saint Paul.

2 Commissaires.
180 lanternes.
1 dépôt de pompes.

Le quartier sainte Avoye.

2 Commissaires.
180 lanternes.

Le quartier du Temple, ou du Marais.

2 Commissaires.
360 lanternes.

Le quartier de saint Antoine.

3 Commissaires.
340 lanternes.
2 dépôts de pompes.

Le quartier de la place Maubert.

2 Commissaires.
320 lanternes.
3 dépôts de pompes.

Le quartier de saint Benoît.

2 Commissaires.
307 lanternes.

Le quartier saint André des Arts.

3 Commissaires.
320 lanternes.

Le quartier du Luxembourg.

3 Commissaires.
400 lanternes.

Le quartier de saint Germain.

3 Commissaires.
400 lanternes.
5 dépôts de pompes.

PLACES PUBLIQUES ORNÉES.

Quartier de la Cité.

La place au milieu du Pont-neuf, ornée de la statue équestre d'Henri IV. élevée en 1624, quatorze ans après la mort de ce Prince, vis-à-vis la place Dauphine.

Quartier saint Antoine.

La place Royale, ornée de la statue équestre de Louis XIII. élevée en Septembre 1639.

Quartier Mont-martre.

La place des Victoires, ornée de la statue pédestre de Louis XIV. élevée en 1687.

Quartier du Palais Royal.

La place de Louis-le-G rand, ornée la statue équestre de ce Prince, élev en 1699.

Quartier du Palais Royal.

La ſtatue équeſtre de Louis XV. vient d'être fondue pour être placée au milieu de la belle place qu'on forme entre le jardin des Thuilleries & le Cours.

---

45. fontaines publiques qui reçoivent l'eau de la Seine par le moyen des pompes établies ſur le pont Notre-Dame, & à la Samaritaine ſur le Pont-neuf, & l'eau des ſources autour de Paris par le moyen des trois aqueducs d'Arcueil, de Belleville, & du Pré ſaint Gervais.

Le réſervoir de la ville auprès du pont-aux-choux ſur le boulevard reçoit les eaux qu'on y éleve par le moyen des pompes, & les fournit dans un canal de pierre de taille qui a été conſtruit pour porter les immondices de la ville dans la rivieres. Ce canal commence au réſervoir, & tombe dans la Seine, au-deſſus du petit cours. C'eſt un ouvrage digne des Romains : nous le devons à un illuſtre Prévôt des Marchands, * dont le goût, le zèle & l'amour pour le bien public & pour l'embelliſſement de la ville nous laiſſent des monumens immortels à ſa gloire dans preſque tous les quartiers de Paris.

* Monſieur Turgot, conſeiller d'état.

PONTS SUR LA SEINE.

Le pont Royal.
Le Pont-neuf.
Le pont de la Tournelle.
Le pont de l'Isle de Louviers.
Le pont Marie.
Le pont Rouge.
Le pont de l'Hôtel-Dieu.
Le pont Notre-Dame.
Le pont du Châtelet.
Le pont aux Changes.
Le pont S. Michel.
Le pont de l'Isle des Cygnes, &c.

Six endroits où l'on passe la riviere en bateau.

A la Rapée.
Au Mail.
A la Greve.
Des grands degrés au Cloître N. D.
Au Port S. Nicolas.
Au Port de la Conférence.

Vingt-cinq ports ou gares pour les bâteaux & coches chargés de marchandises, bois, charbon, foin, &c.

Rive droite de la riviere.	*Rive gauche.*
Le port de la Rapée.	Le port de l'Hôpital
Le port au Platre.	Général.
Le port au dessus du Mail.	Le port de la barriere Tournelle.

Rive droite.	*Rive gauche.*
Le port du pont de Gramont.	Le port S. Bernard.
Le port S. Paul.	Le port de la Tournelle.
Le quai S. Paul.	Le port au-dessous du pont.
Le quai du port Marie.	Le p. des Miramions.
Le port au foin.	Le pont S. Landry.
Le port au bled.	Le port des Théatins.
Le port de la Greve.	Le port de la Grenouillere.
Le port S. Nicolas.	Le port des Invalides.
Le port du pont Royal.	Le port de l'Isle des Cygnes.
Le port de la Conférence.	Le port de l'Ecole Militaire.

Le commerce dans tous ces ports est ouvert tous les jours depuis le premier Avril jusqu'au dernier Octobre à six heures du matin, & se ferme à six heures du soir ; & depuis le premier Novembre jusqu'au dernier Mars à sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Outre les ports au foin, il y a encore deux marchés où le foin se porte en charretes ; & c'est là que se vend le meilleur foin, le foin de fermier ou de laboureur. Le premier de ces marchés est au haut

de la place S. Michel jusqu'aux Chartreux ; & tient tous les jours.

Le second est au fauxbourg S. Antoine, & tient le mardi & le vendredi.

Deux marchés pour l'avoine.

Au port au bled. Au marché de la halle.

Quinze marchés au pain, où un certain nombre de boulangers, tant de la ville que du dehors, doivent étaler leurs pains les mercredis & ses samedis.

Plus de 30. marchés qui tiennent tous les jours dans les différens quartiers, où les cultivateurs de la campagne portent les productions de la terre & de leur industrie pour la subsistance des habitans de la ville.

Plus de 100. chantiers où l'on va prendre le bois à brûler.

Six marchés au charbon de bois.

On trouvera la taxe du Charbon, & du bois à brûler dans un Ouvrage que nous allons donner au public.

Un marché principal pour la volaille, & pour toute sorte de gibier.

La vallée . . . Quai des Augustins.

C'est-là où se portent d'abord toute la volaille & tout le gibier qui entrent dans Paris, d'où on les porte aux autres marchés.

Un marché aux veaux qui tient le vendredi . . au-dessus du port au Foin près le pont-Marie.

Il n'y a point de marché aux bœufs dans Paris. Les bouchers vont acheter à Poissy & à Saulx, où les marchands forains menent leurs bœufs pour les vendre aux bouchers de Paris, depuis le mardi de la semaine sainte jusqu'au mardi-gras.

Le marché de Saulx	le lundi.
Le marché de Poissi	le jeudi.
Un marché aux chevaux à l'extrémité du fauxbourg S. Victor.	mercredi & samedi.

LES HALLES.

Les halles doivent leur premier établissement à Louis VI. Philippe Auguste en augmenta le nombre, & les renferma dans le quartier où nous les voyons aujourd'hui: nous en comptons au moins dix-huit, tant halles couvertes, que halles découvertes: la halle aux draps, la halle aux toiles, la halle aux cuirs, la halle à la marée fraîche, la halle à la saline, la halle au bled, la halle au vin, &c.

MINISTERE.

LE Roi ne pouvant veiller par lui-même à tous les détails de l'administration de son royaume, est obligé de confier l'exercice de sa puissance à ses Ministres & autres Officiers. L'administration de la justice au Chancelier de France & aux Tribunaux : les affaires avec les puissances étrangères, les affaires du clergé, les affaires de la guerre, les affaires de la marine à des Sécretaires d'état : enfin l'administration des finances & du département du commerce à un Controlleur-Général des finances.

Louis XIII. par un Réglement du 11. Mars 1626. fixa les départemens des quatre Sécretaires d'état. Les Sécretaires d'état, chacun dans sa partie, expédien les depêches de sa Majesté, ses Lettres de cachet, les brevets, les arrêts du Conseil d'en-haut, & les provisions qu'ils signent en commandement. Ils gardent & signent les minutes des traités de paix, des contrats de mariage passés en présence du Roi, & des autres affaires importantes de la Couronne. Ce sont eux qui conduisent les Députés des Parlemens, des Etats, des Provinces, &c.

à l'audience du Roi, chacun suivant le département dans lequel ces compagnies sont situées. Toutes les lettres de ces compagnies au Roi doivent être adressées aux Sécretaires d'état, &c.

SECRETAIRES D'ETAT.

LA MAISON DU ROI, LE CLERGE', LA VILLE DE PARIS, &c.

Monsieur LE COMTE DE SAINT FLORENTIN, *Ministre & Sécretaire d'Etat.*

Audience le lundi, *au Louvre.*

M. du Chenne Sécretaire, au petit Hôtel d'Evreux, *fauxbourg saint Honoré.*

PREMIERS COMMIS.

Et Affaires de chaque Bureau.

M. Menart de Clesle, *à Versailles.*
La maison du Roi, le département de Paris & la généralité, les généralités d'Orléans, Poitiers, la Rochelle & Soissons.

M. de Livry, *à Versailles.*
Les départemens des Provinces de Languedoc, Provence, Bretagne, Bourbonnois, Touraine, Limosin, Auvergne, Bearn, Foix, Bourgogne, Bresse, Picardie.

M. Eydieu, *à Verſailles.*

Même département que M. de Livry pour toutes les villes, corps & communautés, affaires eccléſiaſtiques, & toutes celles qui peuvent regarder les Evêques.

M. Douin, *à Verſailles.*

La Guyenne haute & baſſe, ce qui comprend les Intendances de Bordeaux & Auch; la Normandie qui comprend les généralités de Rouen, de Caen & d'Alançon; la Champagne & la partie de la Brie qui dépend de la généralité de Châlons; la ville & la généralité de Lyon, & le Berry.

M. Robineau, *à Verſailles.*

Le Sécretariat.

LA GUERRE.

Monſieur LE MARECHAL DE BELLE-ISLE, Duc & Pair de France, Prince du Saint-Empire, Miniſtre & Sécretaire d'état, ayant le département de la guerre.

Monſieur DE CREMILLE Lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre Royal & militaire de S. Louis, inſpecteur général d'Infanterie & de Cavalerie.

PREMIERS COMMIS.

M. le Tourneur, *à Verſailles.*

L'ordre de S. Louis, les proviſions & lettres des grands croix, commandeurs, penſionnaires & chevaliers, & les ordonnances dudit ordre pour le payement des penſions : les commiſſions, lettres & brevets pour toutes les troupes : les congés des officiers des troupes : les penſions de retraites en général, & les graces relatives aux Officiers actuellement au ſervice : les promotions d'Officiers généraux, les gouvernemens & états-majors des places.

» Les brevets & commiſſions de ces deux » derniers articles s'expédient au bureau » de M. de Fumeron.

M. de Ségent, *à Verſailles.*

L'expédition des ordonnances de fonds au tréſor royal, & la diſtribution de ces fonds pour le payement des troupes & de toutes les autres dépenſes du département, du Sécretaire d'état de la guerre : des ordonnances de penſions & gratifications au tréſor royal, & ſur le quatriéme denier : les reliefs, les appointemens des Inſpecteurs, le traitement des Officiers-généraux employés : les états du Roi pour les

armées : les appointemens des commissaires des guerres, des états-majors des places, frontières & garnisons ordinaires, & des officiers réformés retirés dans les Provinces, ou en résidence dans les places frontières : la composition des ordonnances pour le payement des troupes, tant en hiver qu'en campagne : l'ustensile & quartier d'hiver pendant la guerre : les comptes des Trésoriers-généraux de l'extraordinaire des guerres, & du quatrième denier ; ceux des vivres & fourrages & de la viande en temps de guerre, des étapes & des régies de toute espéce, lorsqu'il y en a pendant la guerre.

M. de Fumeron, *à Versailles.*

La correspondance avec les généraux des armées, les commandans & intendans des provinces & les commandans des places, & des regimens, & sur tout ce qui intéresse le service & la discipline des troupes : l'expédition des pouvoirs, brevets & lettres de service des Officiers-généraux : des provisions, commissions, ordres & brevets des officiers de l'état-major de la cavaleries & des dragons : des gouverneurs & autres officiers de l'état-major des places, & leurs congés : les commissaires des guer-

res & les affaires de ce département, autres que celles qui sont contentieuses.

M. Marie. *à Versailles.*

Les affaires contentieuses, qui se portent au conseil des dépêches & autres affaires des provinces du département : l'expédition des arrêts, lettres-patentes, ordres, &c. qui en dépendent : les lettres d'état, sauf-conduits, surséances, passeports & brevets de retenuë, de pension & de grace : les états & ordonnances sur les fonds du taillon : la vérification des états au vrai de l'ordinaire des guerres & des maréchaussées : l'état des garnisons ordinaires du royaume : les affaires de l'ordre de saint louis, & les provisions des charges de cet ordre : l'école royale & militaire : la correspondance pour la signature des états & arrêts de finance, & celle des expéditions de chancellerie, qui regardent les provinces du département.

M. de Montmirel, *à Versailles.*

Les poudres & les salpêtres, l'artillerie, l'armement des troupes.

M. Dubois. *à Versailles.*

Les ordonnances concernant la création, l'augmentation & la réforme des troupes : le détail de la milice : les revenus d'inf-

pecteurs : les fortifications & le corps royal de l'artillerie & le génie : les écoles & les commissaires des guerres dudit corps : la remise des fonds pour la solde des bataillons de ce corps, pour les dépenses de l'artillerie & des fortifications : les comptes des tréforiers généraux du corps, & les revuës des bataillons.

M. Dubuisson, *à Versailles.*
Les subsistances des troupes, tant en pain de munition, qu'en viandes & fourrages : les bois & lumiére, & les approvisionnemens extraordinaires que les circonstances peuvent éxiger.

M. Logette. *à Versailles.*
Les maréchaussées,

M. de S. Laurent. *à Versailles.*
L'habillement des gardes-du-corps, des troupes & de la milice : les masses des troupes, les drapeaux & les étendarts.

M. de Chenevieres. *à Versailles.*
Le détail des hôpitaux militaires : les lits, tant des casernes que des hôpitaux : les ustensiles & fournitures des casernes & corps-de-garde.

M. de Chateauvillard, *à Verſailles.*
Les invalides, les déſerteurs & le contrôle des troupes.

M. Deſnois, *à Verſailles.*
Les dettes des troupes.

A LA MARINE

Monſieur BERRYER, Miniſtre & ſecrétaire d'état, ayant le département de la marine.

PREMIERS COMMIS.

M. Pellerin, *à Verſailles.*
L'approviſionnement & la police des ports, & les affaires courantes, &c.

M. le Guay, *à Verſailles.*
Les conſulats & le commerce.

M. Truget, *à Paris.*
Les bois & le dépôt des papiers concernant le ſervice de la marine. Son bureau eſt aux petits peres, place des victoires.

M. Accaron, *à Verſailles.*
Les colonies, & tout ce qui y a rapport.

M. Chevalier, *à Verſailles.*
Les fonds & les invalides.
M. Nitard, à Paris, croix des petits champs.
Les comptes de la marine.

M. Rodier, *à Verſailles.*
Les officiers d'épée & de plume : les compagnies franches de la marine & les galeres.

M. de la Riviere, *à Verſailles.*
Les claſſes.

M. Bourline, *à Verſailles.*
Les fortifications maritimes.

M. David, *à Verſailles.*
Les gardes-côtes, &c.

LES AFFAIRES ETRANGERES.

M. LE DUC DE CHOISEUL, miniſtre & ſécrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangéres.

PREMIERE

PREMIERS COMMIS.

M. l'abbé de la Ville, *à Verſailles.*
L'Eſpagne, l'Angleterre, les états de Hollande & l'Italie.

M. de Buſſy, *à Verſailles.*
L'Allemagne, & tous les états du Nord.

M. Tercier. *à Verſailles.*
La Suiſſe, & tout le Levant.

M. Gaudin, *à Verſailles.*
Les fonds.

LA VILLE, prévôté & vicomté de Paris eſt dans le département de M. le comte de S. Florentin. Nous placerons ici M. le lieutenant-général de police & M. le prévôt des marchands, à cauſe des relations journaliéres & néceſſaires de ces deux magiſtrats avec les miniſtres & ſécretaires d'état, & ſans prétendre rien changer à l'ordre naturel.

LA POLICE.

Police ſe dit de l'ordre qui doit s'obſerver dans la ville pour y maintenir la diſci-

pline & empêcher les désordres, & de la juriſdiction que les tribunaux & le magiſtrat exercent pour la ſûreté des habitans, & pour la conſervation du bon ordre. Le bon ordre conſiſte à entretenir la netteté & la ſûreté dans la ville, l'abondance des denrées néceſſaires à la vie, l'obſervation des ſtatuts des marchands & artiſans, à réformer les abus qui ſe peuvent commettre dans le commerce, à empêcher le ſcandale public, à extirper de la ville les lieux de débauche & les jeux défendus, &c.

La direction de la police de Paris appartenoit autrefois au lieutenant civil ſous l'autorité du Parlement. Les fonctions de la juſtice & de la police ſe trouvant ſouvent incompatibles, & d'une trop grande étenduë, & la police qui n'a d'autre objet que le ſervice du prince & l'ordre public, tenant plus des fonctions du gouvernement que de celles du barreau & de la juriſdiction contentieuſe, Louis XIV. jugea à propos de créer par un édit du mois de Mars 1667. un officier appellé *Lieutenant-général de police*; & ſa Majeſté pourvut par le même édit à la ſûreté publique par l'établiſſement des lanternes, par le redoublement du guet & de la garde, par un réglement ſur le port d'armes & contre les gens ſans aveu, & par pluſieurs autres ſages ordonnances dont l'exécution fut confiée, ſous la même

autorité, à M de la Reynie premier Lieutenant-général de police. Toutes les fonctions & les droits de cette charge sont détaillés & réglés dans l'édit de création, & dans l'arrêt d'enrégistrement qui est du même mois.

Lieutenants-généraux de police, depuis l'édit de création.

M. de la Reynie.
M. d'Argenson.
M. de Machaud.
M. le comte d'Argenson.
M. de Baudry.
M. d'Ombreval.
M. Herault.
M. de Marville.
M. Berrier, *aujourd'hui ministre & secretaire d'état, ayant le département de la marine.*

Monsieur BERTIN, maître des requêtes, ancien intendant de la généralité du Roussillon, & de celle de Lyon; aujourd'hui lieutenant-général de police, *rue neuve saint Augustin.*

Audience publique, mardi & samedi, depuis neuf heures jusqu'à midi.

Premiers Commis, & leurs districts.

M. Chaban, *près les Capucines.*

M. Rossignol, *rue Boutebrie.*
M. Paradis, *cour des Miracles.*
Les ordres du roi.

M. Huard, *rue Montmartre.*
Chambres & hôtels garnis : illumination & nettoyement des rues.

M. Laurent, *rue & vis-à-vis S. honoré.*
Le renvoi des placets & mémoires pour information : la librairie, l'impression, les colporteurs, les afficheurs, les spectacles, les foires, les bureaux des nourrices, l'usage du gras pendant le carême, & les permissions qu'on accorde à cet égard aux traiteurs : les billets pour les hôpitaux, tant pour les malades de maladie venerienne, que pour les pauvres.

M. Puissant, *rue de Richelieu.*
Toutes les affaires concernant l'approvisionnement de Paris.

M. Imbert, *rue neuve despetits champs.*
Le militaire, & tout ce qui le concerne.

M. la Roche, *rue & au caffé de Condé.*
Les prisonniers de police.

M. Duval pere,
M. Duval fils, *petite rue S. Louis.*
La bastille & tout ce qui la concerne.

M. Mesnard. *rue feydeau.*
M. Guillemain, *idem.*
Les manufactures : le bureau du commerce : saufconduits : affaires contentieuses : religionnaires : étoffes prohibées : la bourse : la chambre syndicale de la librairie pour les visites & les saisies : la taxe des mémoires des officiers & les dépenses secretes.

M. Dupré, *rue neuve des petits champs.*
Les corps & communautés des arts &

mériers, & tout ce qui concerne leurs priviléges, leurs affaires contentieuses au châtelet, leur capitation, &c.

M. Damcourt, *rue de la haute Vannerie.*
M. Cayon, *rue Percée.*
M. Monbine, *rue Plâtriere.*
M Pigache, *dans l'ancien Cerf.*
M. Gallois, *rue neuve saint Roch.*

Nous avons observé, en parlant de la de la ville en 10 quartiers, qu'il y a dans chacun des officiers commis & préposés à certaines fonctions, & principalement à y maintenir la police: ces officiers, au nombre de 48. sont des commissaires au châtelet, qui ont en cette qualité M le lieutenant-général de police pour chef: il y a aussi un inspecteur de police dans chaque quartier.

ADMINISTATION ET POLICE.

Nous entendons ici par le terme d'*administration*, le gouvernement municipal, ou l'administration des affaires & des finances de la ville: cette administration appartient au prevôt des marchands & échevins, de même que le droit de police & de juridiction sur les ports & les quais, & sur toutes les marchandises qui sont conduites à Paris par la riviere: le droit de mettre

& de taxer le prix desdites marchandises avant qu'elles se débitent dans les ports, &c.

La multitude des affaires de cette grande ville, & le commerce immense qui s'y fait, produisoient autrefois de fréquentes difficultés entre les officiers du châtelet, & les prevôt des marchands & échevins de la ville. Louis XIV. pour écarter les inconvéniens que causent les conflits de juridiction, toujours contraires au bien de la justice, à l'ordre public & à la dignité des magistrats, qui sont obligés d'y prendre part, regla par un édit du mois de juin de 1700. la juridiction du lieutenant-général de police & celle des prévôt des marchands & échevins de la ville.

Le prevôt des marchands est un magistrat établi à la tête du corps de ville, & d'une juridiction qui en fait partie. Cette juridiction, qui releve du parlement, s'étend sur tout ce qui concerne l'approvisionnement de Paris venant par eau, sur lequel elle a la même inspection que la *police* a sur les approvisionnemens venans par terre. La navigation, & tout le commerce qui se fait sur la Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & sur toutes les rivieres y affluentes: la construction & l'entretien des ponts, ports, quais, fontaines, égoûts & de tous les autres édifices publics d'uti-

lité & d'embelliſſemens. Les fêtes & réjouiſſances publiques ; les rentes & tontines, & l'adminiſtration générale des revenus de la ville, appartiennent, comme nous l'avons déja obſervé, à cette juriſdiction, qui eſt compoſée du prévôt des marchands, de quatre échevins, du procureur du Roi & de la ville, du receveur de la ville, & du greffier.

Prévôts des marchands de Paris depuis le regne de ſaint Louis.

Regne de ſaint Louis.	JEan Augier nommé prévôt des marchands par le Roi S. Louis en 1268.	
Philippe III.	Guillaume Piſdoé.	76
	Guillaume Bourdon.	80
Philippe IV.	Jean Arrodé.	89
	Jean Popin.	89
	Guillaume Bourdon *remis*.	96
	Eſtienne Barbette.	98

	Guillaume Pisdoé *remis.*	1304
Louis X.	Estienne Barbette *remis.*	1314
Philippe V.	Jean Gentien.	21
Le Roi Jean.	Estienne Marcel.	55
	Jean Culdoé.	55
	Jean Desmarets.	59
Charles V.	Jean Fleuri.	71
	Audouyn Chauveron.	80
Charles VI.	Jean de Folleville.	88
	Jean Juvenal des Ursins.	
	Charles Culdoé.	1404
	Pierre Gentien.	11
	André Despernon.	11
	Guillaume Ciriasse.	13
	Pierre Gentien *remis.*	13
	Philippe de Brébant.	15
	Guillaume Ciriasse *remis.*	17

	Noel Prevot.	1418
	Hugues le Coq.	19
	Guillaume Sanguin.	20
	Hugues Rapioult.	21
Charles VII.	Michel Luillier.	36

» La même année 1436. la ville de » Paris se soumit à l'obéissance du Roi » Charles VII.

	Pierre des Landes.	38
	Jean Baillet.	44
	Jean Burreau.	50
	Dreux Budé.	52
	Jean de Nanterre.	56
	Henri de Livres.	60
Louis X.	Michel de la Grange.	66
	Nicolas de Louviers.	68
	Denys Hesselin.	70
	Guillaume le Comte.	74
	Henri de Livres *remis*.	76
Charles VIII.	Guillaume de la Haye.	84
	Jean du Drac.	86
	Pierre Poignant.	90
	Jacques Piédefer.	90

	Nicole Viole.	1494
	Jean de Montmiral.	96
Louis XII.	Jacques Piédefer *remis.*	98
	Nicolas Potier.	1500
	Germain de Marle.	2
	Euſtache Luillier.	6
	Dreux Raguier.	6
	Pierre le Gendre.	8
	Robert Turquant.	
	Roger Barme.	12
	Jean Boulart.	14
François I.	Pierre Clutin.	16
	Pierre Leſcot.	18
	Antoine le Viſte.	20
	Guillaume Budé.	22
	Jean Morin.	24
	Germain de Marle.	26
	Gaillard Spifame.	28
	Jean Luillier.	30
	Pierre Violle.	32
	Jean Fronçon.	34
	Auguſtin de Thou.	38
	Etienne de Montmiral.	40
	André Guillard.	42
	Jean Morin.	44
	Louis Gayant.	46

Henri II.	Claude Guyot.	1548
	Christophe de Thou.	52
	Nicole de Livres.	54
	Nicolas Perrot.	56
	Martin de Bragelonne.	58
François II. & Charles IX.	Guillaume de Marle.	60
	Guillaume Guyot.	64
	Nicolas le Gendre.	66
	Claude Marcel.	70
	Jean le Charron.	72
Henri III.	Nicolas Luillier.	76
	Claude Daubray.	78
	Auguste de Thou.	80
	Etienne de Neully.	82
	Nicolas Hector de Péreuse.	86

» Le 12 Mai 1588. le prévôt des marchands dépossedé par la faction des seize, » & mis à la bastille.

Henri IV.	Charles Boucher.	90
	Jean Luillier.	92

	Martin Langlois.	1594
	Jacques Danes.	98
	Antoine Guyot.	1600
	Martin de Bragelongne.	2
	François Mirou.	4
	Jacques Sanguin de Livry.	6
Louis XIII.	Gaſton de Grieu.	12
	Robert Miron.	14
	Antoine Bouchet de Bouville.	16
	Henri de Meſmes.	18
	Nicolas de Bailleul.	22
	Chriſtophe Sanguin de Livry.	28
	Michel Maureau.	32
	Oudart le Feron.	38
	Chriſtophe Perrot.	41
	Molé le Boulanger.	41
Louis XIV.	Jean Scarron.	44
	Hierôme le Féron.	46
	Antoine le Febvre.	50
	Alexandre de Seve.	54
	Daniel Voiſin de Serizay.	62

	Claude le Peletier.	1668
	Auguſte Robert de Pommereu.	76
	Henri de Fourcy.	84
	Claude Boſe d'Ivry.	92
	Charles Boucher d'Orſay.	1700
	Jerôme Bignon.	8
Louis XV. heureuſement regnant.	Charles Trudaine.	16
	Pierre-Antoine de Chateauneuf.	20
	Nicolas Lambert.	29
	Michel-Etienne Turgot.	29
	Felix Aubery Marquis de Vaſtan.	40
	Louis-Baſile de Bernage.	1743

Monſieur DE PONTCARRÉ DE VIARMES, conſeiller d'état, nommé prevôt des marchands le 16. août 1758. *rue de Varenne.*

Audience tous les jours, quand M. le prevôt des marchands eſt chez lui.

M. Brallet, conſeiller de ville, élu échevin le 16. août 1757.

M. Vernay, élu échevin, le 16. août 1757.

M. Boutray, élu échevin le 16. août 1758.
M. André, avocat au conseil, élu échevin le 16. août 1758.
M. Moriau, procureur & avocat du roi & de la ville.
M. Taitbout, greffier en chef.
M. Boucot, receveur de la ville.

M. Pain, avocat au parlement, sécretaire de la prévôté des marchands & de la ville, *rue du Bacq.*

M. le prevôt des marchands est chargé, comme commissaire du conseil, de tout ce qui concerne l'imposition de la capitation sur les bourgeois & habitans de Paris, & celle du vingtiéme.

M. de Montjardet, secrétaire, chargé de ces deux parties, *rue du Bacq.*

La compagnie des chevaliers de l'arbalétre & de l'arquebuse de Paris.

Cette compagnie est réputée presqu'aussi ancienne que la monarchie : l'on en voit des vestiges sous Louis le Gros, en 1108. & sous le roi Philippe-Auguste, en 1180. S. Louis en fit en 1245. une compagnie ré-

guliére, fixée à 200. hommes en 1359! elle a été approuvée & confirmée par les rois ſes ſucceſſeurs.

Le roi, ſouverain, chef & fondateur.

Le gouverneur de Paris, protecteur.

Les prevôt des marchands & échevins, bienfaiteurs.

Elle a un colonel, un lieutenant-colonel, un capitaine commandant, un capitaine en ſecond, un premier aide-major, un premier lieutenant, un enſeigne, un ſecond lieutenant, un guidon, un aumônier, un chirurgien & un tréſorier.

Troupes réſidentes dans Paris, établies, tant pour la ſûreté des habitans, que pour les cérémonies ou autre ſervice.

La compagnie de la connétablie, gendarmerie, maréchauſſée de France, camps & armées du Roi. *Voyez plus bas, après le tribunal des maréchaux de France.*

La compagnie du prévôt général de la maréchauſſée de l'iſle de France, établie dans la banlieue de Paris. Elle eſt ſous les ordres du miniſtre, ayant le département de Paris.

La compagnie de la prévôté générale des monnoies & maréchaussées de France.

La compagnie du lieutenant-criminel de robe-courte.

La compagnie du guet à pied.
La compagnie du guet à cheval.

La compagnie des arbalêtriers de la ville.
La compagnie des archers de la ville.
La compagnie des arquebusiers de la ville.

Ces trois compagnies, sous le même commandant, forment un corps de 300. hommes avec un état major.

La compagnie des gardes de nuit, pour la garde & la police des ports, chantiers, boulevards & remparts : elle est aux ordres de la ville, & sous le commandement de M. de Roquemont chevalier de S. Louis, commandant du guet.

ADMINISTATION GENERALE

DES FINANCES DU ROI

ET DE L'ETAT.

LEs finances du roi étoient autrefois administrées par un sur-intendant des finances, qui avoit le privilége de n'être point comptable. Louis XIV. supprima la sur-intendance, par édit du 15 septembre 1661, & en attribua toutes les fonctions au controlleur-général des finances, qui est le chef actuel de cette partie. Il est aidé par six intendans de finances, qui ont chacun leur département fixé. Les détails journaliers concernant les finances sont partagés entre plusieurs premiers commis qui ont des bureaux, à chacun desquels il y a un chef de bureau.

Monsieur DE BOULOGNE, controlleur général des finances.

Audiance publique le jeudi, *à l'hôtel du controlleur-général des finances.*

PREMIERS COMMIS.

M. Clautrier, *à Versailles, & à Paris, rue Paradis.*

Les arrêts pour les commissions extraordinaires du conseil.

M. Boudrey, *à Versailles, & à Paris, rue du grand-chantier.*

Le bureau des dépêches : le renvoi aux intendans des finances & autres de toutes les lettres, mémoires & requêtes : les mémoires pour le roi : l'instruction & la suite des affaires qui n'ont point de département fixe : les rentes sur la ville & autres : les états du roi desdites rentes & ceux des gabelles.

M. de Villiers p. } *à Versailles,*
M. de Villiers f. } *& à Paris, rue des Juifs*

Les affaires contentieuses du conseil : le dépôt des papiers de la compagnie des Indes : la vérification des états au vrai des fermes générales, des petites gabelles, des dépenses pour le roi, & des immeubles qui passent d'un bail à l'autre : l'imprimerie royale & ce qui concerne le cahier du temporel du clergé.

M. Barbey, *à Versailles, & à Paris, rue des Juifs.*

La signature de tous les arrêts, édits & déclarations du roi : l'expédition des arrêts en commandement, concernant les parties casuelles, la police, le commerce & les monnoies : des édits, déclarations & lettres-patentes, & le dépôt des minutes desdits édits & déclarations : la rédaction des arrêts portant subrogation des fermiers généraux & de Messieurs les maîtres des requêtes : la signature de tous les états au vrai du roi, & rolles passant au conseil royal des finances : les ordonnances pour la capitation de la cour & de Paris.

M. Philippes, *place Vendôme.*

M. Tannevot, *rue Plâtriere.*

L'éxamen des projets : les affaires particuliéres, &c.

CONSEILS DE FINANCES.

LEs affaires des finances, des domaines, & des droits de la couronne, ſont traitées dans un conſeil, appellé le conſeil des finances, tenu par le roi, M. le chancelier, un chef du conſeil, qui eſt d'épée, M le controlleur-général, Meſſieurs les intendans des finances, conſeillers d'état & maîtres des requêtes: les maîtres des requêtes y aſſiſtent debout. Les différends qui arrivent entre les fermiers ou traitans, & les autres particuliers au ſujet de ces affaires, y ſont jugés conformément au réglement du 15 ſeptembre 1661.

Il y a encore un conſeil ordinaire des finances, où ſe traitent ſeulement les affaires qui regardent les finances du roi. Les arrêts qui s'y rendent, ſont ſignés par un ſecretaire du conſeil.

Le conſeil royal des finances, établi au mois de ſeptembre 1681. eſt compoſé du chancelier de France, du controlleur-général des finances & de trois conſeillers d'état nommés par le roi, pour connoître des affaires les

plus importantes des finances, réservées par le réglement de 1661.

TRESOR ROYAL.

LE tréſor royal, qu'on appelloit l'épargne ſous François I. eſt le lieu où ſe portent tous les deniers qui, toutes les charges acquittées, reviennent au roi de toutes les recettes générales, fermes, parties caſuelles & tous autres deniers qui entrent dans les coffres du roi. Il y a deux gardes du tréſor royal qui font le ſervice alternativement & par années, pour payer les penſions, récompenſes, gratifications, ou pour faire des rembourſemens, &c.

GARDES DU TRESOR ROYAL.

M. Micault d'Arvelay, *rue neuve des petits champs.*

En éxercice l'année 1759, & commis aux éxercices de M. Paris de Montmartel, des années 1746, 1749, 1751 & 1755.

M. Le Clerc, premier commis du tréſor royal.

M. Duvergier, caissier du grand comptant.

M. Valange, caissier du petit comptant.

M. Savalette de Magnanville, *rue saint Honoré, près la place Vendôme.*

En exercice l'année 1760.

M. Montaran, premier commis du trésor royal, *rue Royale.*

M. Méat, caissier du grand comptant, *rue neuve des petits champs.*

M. La Rue, caissier du petit comptant, *rue Gaillon.*

Le trésor royal est ouvert tous les jours indistinctement pour les recettes & dépenses de l'état.

INTENDANS DES FINANCES.

Leurs premiers commis, & les parties dont chacun d'eux est chargé.

LEs charges d'intendans de finances donnent le titre de conseiller d'état à ceux qui en sont pourvus, avec rang & séance au conseil, du jour de leur réception.

M. Trudaine, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, intendant des finances, *rue des vieilles Audriettes.*

M. Trudaine de Montigny, en survivance.

Audiance le matin, mercredi & samedi.

PREMIERS COMMIS.

M. Passelaigue, *rue sainte croix de la Bretonnerie.*

Les gabelles & les cinq grosses fermes : les états des gabelles : ceux des finances de Provence.

M. de la Roche, *rue du Chaume.*

Les ponts & chaussées de France, & tout ce qui y a rapport.

M. Bruyard, *rue saint François.*

Les affaires du commerce & les manufactures : la balance du commerce : les mines & miniéres.

M. Naudet, chez M. Trudaine.

Le renvoi des placets & mémoires.

Monsieur

Monsieur D'ORMESSON D'AMBOILE, conseiller d'état, intendant des finances, *Place Royale.*

Audience le matin, *le jeudi.*

PREMIERS COMMIS.

M. de la Peyre, *rue du Parc-royal.*

Les tailles & le taillon : la capitation : les états des finances des pays d'élection : ceux de Franche-Comté, Bourgogne, Flandres, Hainaut, Metz, Alzace : les poudres & les salpêtres : les étapes, les vivres & le dixiéme de retenuë.

M. de Boissy, *rue des Marais fauxbourg saint Germain.*

Les états au vrai de l'extraordinaire des guerres & des parties casuelles.

M. Lefévre, *chez M. d'Ormesson.*

Le renvoi des placets & mémoires.

Monsieur BARBERIE DE COURTEILLE, conseiller d'état, intendant des finances, *rue de l'Université.*

Audience le matin, *le samedi.*

PREMIERS COMMIS.

M. Lorrain, *rue Jacob.*

Les amortissemens, francs-fiefs, nouveaux acquets & usages : les octrois : les ligues Suisses & dettes des communautés.

M. Heron, *rue Taranne.*

Les états des finances de Toulouse & de Montpellier : le grand-conseil, les parlemens, la vente des offices des receveurs des octrois : les états du Roi des domaines, & toutes les affaires de direction & administration des domaines.

M. Mars, *rue de Berry.*

Les affaires contentieuses concernant les domaines du Roi : la revente des domaines aliénés.

M. Gandet, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, *quai des Miramionnes.*
La direction générale du vingtiéme, & celle des approvisionnemens du royaume pour la partie des grains.

M. Lartizien, *idem.*
La confection des états des prix des grains & denrées.

M. Hermant, *cul-de-sac d'Argenson.*
La direction générale du vingtiéme des offices & droits.

Monsieur CHAUVELIN, conseiller d'état, intendant des finances, *rue Porte-foin.*
Audience le matin, *le jeudi.*

PREMIERS COMMIS.

M. Vincent, *vis-à-vis la rue de Fourcy, rue saint Antoine.*
Les droits de contrôle des actes, insinua-

rions, centiéme denier, petit-scel, contrôle des exploits, greffes, droits réservés, & formules, en ce qu'elle fait partie de la ferme du domaine.

M. Choderlos, *rue Porte-foin.*
Les aides & droits y joints : la marque d'or & d'argent : la marque des fers : les chambres des comptes : les cours des aides : les bureaux des finances : les impôts & billots de Bretagne : les restes de la ferme du tabac.

Monsieur MOREAU DE BEAUMONT, conseiller d'état, intendant des finances, *rue Vivienne.*
Audience le matin, *le jeudi.*

PREMIER COMMIS.

M. de la Pierre, *rue des bons Enfans.*
Les eaux & forêts : les états des bois.

M. de Bourges, *chez M. de Beaumont.*
La ferme des postes : la ferme des droits rétablis : celle des huiles : les états des finances d'Artois.

Monsieur DE BOULOGNE, conseiller d'état, intendant des finances, à l'hôtel du controlleur-général, *rue neuve des petits champs.*

Audience le matin, *le vendredi.*

PREMIERS COMMIS.

M. Bonnemain.

Le contrôle du trésor royal, & toutes les expéditions des finances.

MM. Des Champs, pere & fils.

Les enregistremens.

M. Pelzaire.

Le bureau de l'administration des hôpitaux & maisons de charité de toutes les provinces du royaume.

M. Merlet, secretaire.

Les requêtes & arrêts.

Tous les bureaux de M. de Boulogne sont *à l'hôtel du controlleur-général.*

DEPARTEMENT DU COMMERCE.

LE commerce de l'intérieur du royaume, & de l'extérieur par terre est dans le département du contrôleur-général des finances: il y a quatre intendans du commerce pour cette partie : ils sont du corps du conseil du Roi, jouissent des mêmes rangs, honneurs, prérogatives, priviléges, éxemptions, droits de *committimus* au grand-sceau, & franc-salé dont jouissent les maîtres des requêtes. Le bureau du commerce est composé de plusieurs conseillers d'état & desquatre intendans du commerce, qui y rapportent chacun ce qui concerne son département. Ce bureau se tient le Jeudi matin chez M. Feydeau de Brou, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, qui en est le président, *rue de l'Université.*

INTENDANS DU COMMERCE.

Monsieur BOULA DE QUINCY, maître des requêtes, & intendant du commerce, *rue neuve saint François.*

Audience le matin, *tous les jours.*

PREMIER COMMIS.

M. Quenel, *rue saint Anastase.*

Monsieur DE MONTARAN, maître des requêtes, & intendant du commerce, *rue du grand Chantier.*
Audience le matin à 9 heures,
L'après-midi à 4 heures, *tous les jours.*

PREMIER COMMIS.

M. Contet, *chez M. de Montaran.*

Monsieur POTTIER, conseiller à la cour des aides, & intendant du commerce, *Cloître saint Merri.*
Audience le matin, *tous les jours.*

PREMIER COMMIS.

M. Vivant de Mezague, *chez M. Pottier.*

Monsieur DE COTTE, maître des requê-

tes, & intendant du commerce, *aux galleries du Louvre.*

Audience le matin, *tous les jours.*

PREMIER COMMIS.

M. du Cerf, *rue saint Nicaise.*

SECRETAIRE DU COMMERCE.

Monsieur LE GRAND, *Cloître des Jacobins, rue saint Honoré.*

M. Mesplet, premier commis, *au bureau de M. le Grand.*

Il y a onze députés des principales villes & provinces du royaume pour le commerce, qui sont résidens dans Paris, & qui s'assemblent deux fois la semaine chez le secretaire du commerce pour donner leur avis sur les affaires qui leur sont communiquées par les ministres ou par les intendans du commerce: ils ne donnent point leur avis sur des mémoires envoyés ou présentés par des particuliers. Les jours d'assemblée sont les mardi & vendredi, depuis dix heures jusqu'à une heure.

Les villes qui ont des députés à Paris pour le commerce, sont :

La ville de Paris,	M. le Couteulx de la Norraye.
La ville de Lyon,	M. Pernon.
La ville de Rouën,	M. Behic.
La ville de Marseille,	M. Simian.
La ville de Bordeaux,	M. Castaing.
La ville de Nantes,	M. de la Richardiere.
La ville de la Rochelle,	M.
La ville de S. Malo,	M. Marion.
La province du Languedoc,	les syndics des états alternativement.
La ville de Lille,	M. de Lecluse.
La ville de Bayonne,	M. du Livier.

Le commerce extérieur maritime est dans le département du secretaire d'état de la marine.

Dépôts de titres, archives, comptes, affaires étrangéres & autres.

LE trésor des chartes de la couronne, à côté de la Sainte-Chapelle, *au Palais*, sous la garde de M. le procureur-général du parlement.

Ce dépôt contient, par rapport à sa majesté, tous les titres, papiers & anciennes chartes de la couronne : personne ne peut y entrer, ni avoir aucune expédition des piéces & titres qui y sont conservés, sans un ordre du Roi, adressé à M. le procureur-général.

Le dépôt des archives des chevaliers des ordres du Roi, sous la garde de M. le marquis de Marigny, sécretaire, commandeur desdits ordres.

Ce dépôt est ouvert tous les jours le matin & l'après-midi : mais on n'y entre point, & on ne peut avoir communication d'aucun des titres qui y sont déposés, sans un ordre de M. le marquis de Marigny.

Ce dépôt est *aux grands Augustins.*

M. Perier sécretaire pour cette partie, *rue saint Thomas du Louvre.*

Le dépôt du controlleur - général des finances pour tout ce qui concerne cette partie ; les rôles, baux, & comptes de toute espéce : ce qui concerne les francs-fiefs, les recherches des faux nobles, &c. sous la garde

de Mrs { Pierron doyen des substituts du procureur-général du parlement. Cocquelay de Chaussepierre avocat au parlement.

Ce dépôt est *au Louvre.*

Il n'eſt ouvert que les { vendredi & mardi depuis 9 heures juſqu'à 1 heure.

Le dépôt des affaires étrangéres ſous la garde de M. le Dran, *au Louvre.*
Ce dépôt eſt ouvert tous les jours *le matin.*

Le dépôt des affaires de la guerre ſous la garde de M. de la Faye, *à l'hôtel des Invalides.*
Ce dépôt eſt ouvert tous les jours *le matin & l'après-midi.*

Le dépôt du département de la marine ſous la garde de M. Truguet premier commis de la marine, *aux petits Peres.*
Ce dépôt eſt ouvert tous les jours *le matin & l'après-midi.*

Le dépôt du ſécretaire d'état ayant le département de la maiſon du Roi, ſous la garde de M. Charlier, *aux petits Peres.*
Ce dépôt eſt ouvert tous les jours, *le matin & l'après-midi.*

Le dépôt de M. le comte de S. Florentin ſous la garde de M. Duchêne, *aux grands Auguſtins.*

Ce dépôt eſt ouvert tous les jours, *le matin & l'après midi.*

Le dépôt des anciennes minutes du conſeil d'état privé du Roi, ſous la garde de M. Pujol, ſécretaire greffier honoraire dudit conſeil, *vieille rue du Temple.*

Il eſt ouvert tous les jours, *le matin.*

Le dépôt des lettres patentes, édits, déclarations, ordonnances & arrêts du conſeil enregiſtrés au parlement, ſous la garde du greffier en chef du parlement, *dans les tours du Palais.*

Ce dépôt eſt ouvert tous les jours, *le matin & l'après-midi.*

Le dépôt des comptes du tréſor royal, & autres de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, ſous la garde du greffier en chef de la chambre des comptes.

Ce dépôt eſt ouvert tous les jours.

Les minutes des arrêts qui ſe rendent dans différentes juriſdictions, concernant les domaines ou autres droits de ſa majeſté, reſtent dans les greffes de chaque tribunal ou juriſdiction.

Le dépôt des archives du clergé ſous la

garde de M. de Bauvais, *aux grands Augustins.*

Ce dépôt est ouvert tous les jours.

****

GOUVERNEMENT.

AVant de parler du gouvernement militaire de la ville de Paris, nous croyons devoir dire un mot de la garde du Roi; parce que quelques-unes des troupes qui la composent, ont leur quartier ordinaire dans cette ville. Nous marquerons seulement le nom de ces troupes, & on pourra voir tout ce qui les concerne dans *l'état militaire de la France.*

La garde du Roi, du dedans du Louvre, est composée des quatre compagnies des gardes du corps : de la compagnie des cent Suisses : de la compagnie des gardes de la porte ordinaires : de la compagnie des gardes de la prévoté de l'hôtel du Roi, ou hoquetons ordinaires de sa Majesté.

La garde du Roi, du dehors du Louvre, est composée de la compagnie des gendarmes de la garde : de la compagnie des chevaux-legers de la garde : de la première compagnie des mousquetaires du Roi : de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi : du regiment des gardes

Françoiſes, & du regiment des gardes Suiſſes.

La premiére compagnie des mouſquetaires du Roi, appellés les mouſquetaires gris, a ſon quartier ordinaire à l'hôtel des mouſquetaires, fauxbourg S. Germain, *rue du Bacq.*

La ſeconde compagnie des mouſquetaires du Roi, appellés les mouſquetaires noirs, a ſon quartier ordinaire à l'hôtel des mouſquetaires, fauxbourg S. Antoine, *rue Charanton.*

Le régiment des gardes Françoiſes & le régiment des gardes Suiſſes ont leur quartier ordinaire dans la ville, les fauxbourgs, & aux environs de Paris.

GOUVERNEMENT MILITAIRE.

LE gouvernement de la ville, prévôté, & vicomté de Paris comprenoit autrefois le gouvernement de l'Iſle de France: ils ont été déſunis & réunis pluſieurs fois: ils ſont ſéparés aujourd'hui. Le Roi Louis XIII. regla en 1641. que le gouverneur de Paris marcheroit au *Te Deum* après le premier préſident du parlement.

Les chartes & ancien titres ne font aucune mention de gouverneurs de Paris avant le regne de Philippe de Valois, attendu qu'a-

vant ce temps le gouvernement, la justice & la police de cette ville capitale étoient réunis à l'office de prévôt de Paris. Ce gouvernement a été toujours donné à gens de la plus haute naissance.

GOUVERNEURS DE PARIS.

Depuis le regne de Philippe de Valois.

Regne de Philippe de Valois.	Jean ou Renaud de Gouillons gouverneur de Paris.	1345
Le Roi Jean & Charles V.	Hugues Aubriot, prévôt de Paris & capitaine de cette ville & de sa vicomté.	56
	Charles le Mauvais roi de Navarre s'empara du gouvernement de Paris en	58
	Thibaut de Chantemesle établi à la garde de la ville de Paris sous le roi Jean.	
	Jean Maillard capi-	

taine établi pour la garde de la ville de Paris sous Charles V. en 1373

Charles VI.

Maurice Trezigvidi capitaine au gouvernement de la ville de Paris. 80

Richard sire de Courcy, capitaine au gouvernement de la ville de Paris en 1404

Jean de France duc de Berry, frere du roi Charles VI. gouverneur de Paris en 05

Waleran de Luxembourg, connétable de France, établi à la garde de Paris par les factions de la maison de Bourgogne en 11

Pierre Gentien, prévôt des marchands, établi à la garde de Paris en 13

Hélion de Jacqueville, capitaine au gouvernement de Paris en 13

Le duc de Berry rétabli en 13

Louis de Loigny, ma-

réchal de France, établi à la garde de Paris, en 1413

Robert de la Heuze, prévôt de Paris, établi à la garde de Paris, en 13

Louis d'Anjou II. du nom, roi de Naples & de Sicile, d'Arragon &c. gouverneur de Paris pour le duc de Bourgogne en 14

Jean sire de Büeil, chambellan du roi de Naples, établi lieutenant de ce Prince au gouvernement de Paris en 14

Tanneguy du Chastel, maréchal de Guyenne, prévôt & gouverneur de Paris. 1

Bertrand de Montauban associé à du Chastel en ce gouvernement, suivant le P. Felibien.

Charles de France, comte de Ponthieu, gouverneur de Paris en 1

Il fut depuis roi de France, sous le nom de Charles VII.

Jean duc de Bourgogne prit le gouvernement de Paris en 1418

Ce Prince fut tué à Montereau-faut-Yonne.

Charles de Lens, dit de Recourt, amiral de France, établi lieutenant du duc de Bourgogne au gouvernement de Paris en 18

Philippes de Bourgogne, comte de saint Paul, puis duc de Brabant, établi capitaine & lieutenant-général au gouvernement de Paris en l'absence du duc de Bourgogne. 19

Thomas duc de Clarence fils d'Henri IV. roi d'Angleterre, gouverneur de Paris. 20

Thomas duc d'Exestre, oncle du roi d'Angleterre & chancelier de ce royaume, capitaine au gouvernement de Paris. 20

Jean de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France, garde de la prévôté de Paris, & gouverneur de cette ville en 1420

Charles VII.

Jean duc de Bedfort, régent du royaume de France, capitaine au gouvernement de Paris en 22

Jean de Courcelles lieutenant du duc de Bedfort au gouvernement de Paris 23

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, gouverneur de Paris en l'absence du duc de Bedfort, en 29

Jean de Villiers de l'Isle-Adam, maréchal de France, gouverneur de Paris en l'absence des ducs de Bourgogne & de Bedfort 31

Charles d'Anjou, troisiéme fils de Louis II. roi de Naples, gouverneur de Paris en 35

Les Anglois chassés, & la ville de Paris soumise à l'obéissance de Charles VII. en 1436

Philippe de Ternant prévôt de Paris, & gouverneur de cette ville en 37

Charles de Culant, grand-maître de France, gouverneur de Paris en 50

Louis XI.

Jacques de Villiers de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, chargé du gouvernement de cette ville, en attendant l'arrivée du roi Louis XI. en 61

Bertrand de Beauveau, premier président de la chambre des comptes de Paris, & Charles de Melun, grand-maître de France, gouverneurs conjointement de la ville de Paris en l'absence du roi. 62

Charles d'Artois, comte d'Eu, pair de France, lieutenant-général de Paris & de l'Isle de France en 1465

Joachim Rouhaut de Gamaches, maréchal de France, gouverneur de Paris en 65

André comte de Laval, maréchal & amiral de France, lieutenant-général au gouvernement de Paris. 65

Jean de la Baume, II. du nom, comte de Montrevel, capitaine de la ville de Paris. 67

Louis de Laval gouverneur de Paris. 70

Antoine de Chabannes, grand-maître & grand-pannetier de France, gouverneur de Paris en 72

Charles de Gaucourt chambellan du roi, & son lieutenant-général au gouvernement de Paris en 74

Jean Alardel Evêque de Marseille, lieutenant

au gouvernemcut de Paris en 1481

Jean Chauvin, lieutenant-général au gouvernement de Paris en 82

Le gouvernement de la ville de Paris joint à celui de l'Isle de France jusqu'en 1528.

Charles VIII. & Louis XII.

Louis duc d'Orléans gouverneur de Paris & de l'Isle de France, &c. en 1483

Ce Prince devint roi de France sous le nom de Louis XII.

Gilbert de Bourbon comte de Montpensier, gouverneur de Paris, Isle de France, &c. en 93

Charles d'Amboise gouverneur de Paris, Isle de France & Brie. 95

Guillaume Poitiers gouverneur de Paris & Isle de France en 96

André d'Espinay, cardinal, archevêque de

Bourdeaux, gouverneur de Paris.

Louis de Joyeuſe, lieutenant-général au gouvernement de Paris, Iſle de France, &c.

François I.

Charles de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de Paris, Iſle de France, &c. en 1514

Jacques d'Inteville, lieutenant-général au gouvernement de Paris en l'abſence du duc de Vendôme. 16

François de Bourbon, comte de ſaint Paul, gouverneur de Paris, Iſle de France, &c. 18

Pierre Filholi, archevêque d'Aix, lieutenant-général au gouvernement de Paris en l'abſence du comte de ſaint Paul. 22

Michel-Antoine de Saluces, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France en 26

Jean de la Barre, comte d'Etampes, prévôt de Paris, gouverneur de cette ville. 1528

Antoine de la Rochefoucault de Barbezieux, gouverneur de Paris en 32
& de l'Isle de France en 33

Jean Sanguin frere du cardinal de Meudon, lieutenant-général au gouvernement de Paris en 34

Jean cardinal du Bellay, lieutenant-général au gouvernement de Paris & de l'Isle de France. 36

François de Montmorency gouverneur de Paris & de l'Isle de France en 38

Antoine Sanguin seigneur de Meudon, cardinal & archevêque de Toulouse, grand aumônier de France, lieutenant-général au gouvernement de Paris en 44

Gaspard

Henri II. Gaſpard comte de Coligny, colonel général de l'infanterie, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France en 1551

Charles Cardinal de Bourbon, Archevêque de, Rouen lieutenant-général de Paris & de l'Iſle de France. 51

Claude de Laval, lieutenant-général au gouvernement de Paris, & Archevêque d'Embrun.

François duc de Montmorenci, pair, grand-maître & maréchal de France, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France en 56

Charles de Bourbon prince de la Roche-ſur-Yon, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France. 61

François II. Paul de la Barthe, maréchal de France,

lieutenant-général au gouvernement de Paris.

Charles IX.

Charles de Cossé de Brissac, lieutenant-général de la ville de Paris. 1561

Charles de Montmorenci, lieutenant-général de Paris & de l'Isle de France. 61

Artus de Cossé, lieutenant-général au gouvernement de Paris. 62

Christophe Juvenal des Ursins, lieutenant-général au gouvernement de Paris. 62

Jean Blosset de Torcy, lieutenant-général de Paris & de l'Isle de France. 72

Henri III.

René de Villequier, gouverneur de Paris & de l'Isle de France. 79

Tristan de Rostaing, lieutenant-général de Paris & de l'Isle de France. 81

Artus de la Fontaine, lieutenant-général de Paris & de l'Isle de France. 1582

François d'O, gouverneur & lieutenant-général. 86

Charles de Lorraine, duc d'Aumale, gouverneur de Paris par la ligue. 88

François de Roncherolles, lieutenant général de Paris & de l'Isle de France par la ligue. 89

Jean de Montluc de Balagny, gouverneur de Paris pour la ligue. 89

Henri IV.

Chrétien de Savigny, lieutenant-général au gouvernement de Paris & l'Isle de France pour la ligue. 89

Charles-Emmanuel de Savoye, gouverneur de Paris pour la ligue. 90

Jean-François de Faudoas Serillac d'Aver-

ton, gouverneur de Paris pour la ligue. 1594

Charles comte de Coſſé, gouverneur de Paris pour la ligue. 94

Il remit cette ville à Henri IV. le 22. Mars de la même année, & ſa fidélité lui valut le bâton de maréchal de France.

Le gouvernement de l'Iſle de France fut ſéparé de celui de la ville de Paris : ils ſont demeurés déſunis & diſtincts juſqu'à préſent.

Henri IV. Roi de France & de Navarre retint le gouvernement de la ville de Paris en 1594

Antoine d'Eſtrées, gouverneur de l'Iſle de France, & lieutenant-général au gouvernement de la ville de Paris. 94

François de Bourbon prince de Conti, lieutenant-général. 95

François de la Grange, lieutenant-général

au gouvernement de la ville de Paris. 1600

Charles du Plessis de Liancourt, gouverneur de Paris en 10

Louis XIII.

Hercule de Rohan, duc de Montbazon, gouverneur de Paris. 20

Louis de Bourbon, comte de Soissons, eut le commandement de Paris en l'absence du roi. 26

Gaston J. B. de France, duc d'Orléans, eut le commandement de Paris en l'absence du roi son frere en 30

Jean Armand du Plessis cardinal, duc de Richelieu, eut le commandement dans Paris en l'absence du roi en 36

Timoléon d'Espinay, lieutenant-général de Paris en l'absence du roi & du duc de Montbazon. 36

Anne d'Autriche épou-

se du roi Louis XIII. établie gouvernante de Paris. 1636
Henri de Bourbon, prince de Condé, lieutenant-général de Paris. 42

Louis XIV.

François de l'Hôpital, gouverneur de Paris en 45
François de Vendôme, duc de Beaufort, gouverneur de Paris. 52
Ambroise de Bournonville, gouverneur & lieutenant général de la ville de Paris. 57
Armand de Bourbon, prince de Conti, établi pour représenter la personne du roi à Paris, pendant le voyage de sa majesté à Lyon. 58
Antoine duc d'Aumont, gouverneur de Paris en 62
Gabriel de Rochechouart, gouverneur & lieutenant-général de Paris. 69

Charles duc de Crequi, gouverneur & lieutenant-général de la ville de Paris en 1676

Leon Pottier duc de Gêvres, gouverneur & lieutenant-général de la ville de Paris en 87

Bernard Pottier duc de Treſmes, gouverneur & lieutenant-général de la ville de Paris en 1704

Louis XV. heureuſement regnant.

François-Joachim-Bernard Pottier duc de Gêvres, gouverneur de Paris. 22

Monſieur LE DUC DE CHEVREUSE, lieutenant-général des armées du roi, colonel-général des dragons, gouverneur & lieutenant-général pour le roi, de la ville, prévôté & vicomté de Paris, nommé au mois de Septembre. 1757

M. de Montreuil secretaire du gouvernement.

La compagnie des gardes de M. le duc de Chevreuse, comme gouverneur de Paris, est composée de 100. hommes & 12. officiers.

Louis XIV. créa par édit du mois de Février 1692. l'office de lieutenant-général du roi au gouvernement de la ville, prévôté & vicomté de Paris. Ceux qui en ont été pourvus, sont :

Jean-Baptiste le Ragois de Brétonvilliers en 1692

Bénigne le Ragois de Brétonvilliers, *neveu du premier.* 1712

M. Rousseau de Chamoy, lieutenant-général du roi au gouvernement de la ville, prévôté & vicomté de Paris, a été nommé en 1746

GOUVERNEMENS MILITAIRES PARTICULIERS.

LE gouvernement de l'hôtel royal des Invalides, bâti & fondé par Louis XIV. en 1674.

L'hôtel de l'Ecole royale militaire, établie par édit du roi, du mois de Janvier 1751.

Le gouvernement du château royal de la Bastille, rebâti sous le regne de Charles V. en 1371. & dont les fortifications commencées en 1553. ne furent achevées qu'en 1559.

Le gouvernement du château royal de Vincennes, dont la premiere fondation est attribuée au roi Philippe Auguste, qui en 1183. fit enfermer le bois de Vincennes de murailles : rebâti tel qu'on le voit aujourd'hui par le roi Louis XIII. & achevé au commencement du regne de Louis XIV.

Nous avons placé ici ce gouvernement à cause de sa proximité de Paris. Il est joint à cette ville par une belle avenuë à quatre rangs d'ormes, qu'on dit avoir été plantés par le cardinal Mazarin.

GOUVERNEMENS DE MAISONS ROYALES.

LE palais du Louvre.
Le palais des Tuilleries.
Le palais du Luxembourg.

Le gouvernement de la Samaritaine.

HOTELS ET BATIMENS ROYAUX.

L'hôtel du chancelier de France, *Place Vendôme.*

L'hôtel du controlleur général, *rue neuve des petits champs.*

Le palais de Bourbon, *rue de l'Université. Il est destiné aux Ambassadeurs extraordinaires.*

Le garde-meuble de la couronne, *quai de Conti.*

Le bâtiment de la Bibliothéque, *rue de Richelieu.*

Le bâtiment du jardin du Roi, *rue saint Victor.*

L'hôtel royal des Gobelins, *fauxbourg Saint Marceau.*

Le Bâtiment de l'Observatoire, *fauxbourg saint Jacques.*

Ce bâtiment fut elevé par LOUIS XIV. *pour les observations astronomiques.*

Le bâtiment de l'Arsenal, *près la Bastille.*

Il dépendoit du grand maître de l'artillerie de France avant la suppression de cette charge en 1755.

L'hôtel des mousquetaires gris, *rue du Bacq.*

L'hôtel des mousquetaires noirs, *rue Charenton.*

JUSTICE.

LE devoir le plus glorieux de la souveraineté, le premier & le principal droit des Souverains, est de rendre la justice à leurs sujets. Mais les souverains ne pouvant point connoître par eux-mêmes des différends des particuliers, & décider toutes les contestations qui surviennent entre leurs sujets, ils ont été obligés de communiquer cette puissance à d'autres, pour l'exercer en leur nom & sous leur autorité. C'est là l'origine de cette émanation du pouvoir souverain, communiqué aux magistrats.

LE CHANCELIER DE FRANCE est le premier officier de la couronne, le surintendant de la justice, & le chef de tous les Conseils du Roi. Il est le premier président né du grand Conseil : il peut, quand il juge à propos, venir présider dans tous les parlemens & autres cours ; c'est pour cela que ses lettres sont présentées & enregistrées dans toutes les cours souveraines. Il est *la bouche du Roi*, & l'interprète de ses volontés. C'est lui qui les expose dans tou-

tes les occasions où il s'agit de l'administration de la justice. Lorsque le Roi vient tenir son lit de justice au parlement, le chancelier est au-dessous de lui dans une chaise à bras, couverte de l'extrémité du tapis semé de fleurs de lis, qui est aux pieds de Sa Majesté : c'est lui qui recueille les suffrages, & qui prononce : il ne peut être récusé. Sa principale fonction est de veiller à tout ce qui concerne l'administration de la justice dans tout le royaume, d'en rendre compte au Roi, de prévenir les abus qui pourroient s'y introduire, de remédier à ceux qui auroient prévalu, de donner les ordres convenables sur les plaintes qui lui sont adressées par les sujets du Roi contre les juges & autres officiers de justice, & sur les mémoires des compagnies & de chaque officier en particulier, par rapport à leurs fonctions, prééminences & droits.

C'est encore une de ses fonctions de dresser, conformément aux intentions du Roi, les nouvelles ordonnances, édits & déclarations, & lettres-patentes qui ont rapport à l'administration de la justice : c'est à lui que l'on s'adresse pour obtenir l'agrément de tous les offices de judicature. La foi & hommage des fiefs de dignité mouvans immédiatement du Roi à cause de sa couronne, peut être fait entre les mains

du chancelier, ou en la chambre des comptes. Tous les gouverneurs des places prêtent serment entre ses mains.

MESSIRE GUILLAUME DE LAMOIGNON, chevalier, chancelier de France.

M. Borot, avocat au parlement, premier secretaire.

Conseil d'état-privé, à l'hôtel du chancelier, *le lundi.*

Ce conseil est composé de M. le chancelier, des conseillers d'état & des maîtres de requêtes pour juger les affaires entre particuliers, comme sont les demandes en cassation d'arrêts de cour souveraine, les évocations à cause de parenté & alliance, les réglemens de juges, & autres affaires semblables.

CHANCELLERIES.

IL y a en France deux sortes de chancelleries, la grande & la petite. La grande est celle qui suit toujours Sa Majesté, & où s'expédient les lettres scellées du grand sceau en présence du garde des sceaux qui y préside, ou en présence du Roi, lors-

que Sa Majesté juge à propos de tenir les sceaux elle-même.

M. Langlois, premier commis du sceau, *rue de Louis le Grand.*

La petite chancellerie est celle qui est établie près le parlement de Paris, où s'expédient les lettres de moindre conséquence. C'est un maître des requêtes, chacun à son tour, pendant un mois qui y préside en l'absence du chancelier de France. Elle se tient au Palais, les mercredi & samedi.

JURISDICTIONS ET TRIBUNAUX.

TRibunal signifie le siége où les juges rendent la justice : ce terme se dit aussi du corps des juges & de leur juridiction.

Le parlement de Paris, distingué des autres parlemens par plusieurs droits, honneurs & priviléges, non parce qu'il est établi dans la ville capitale du royaume, & parce qu'il est le plus ancien, mais parce qu'il est la cour des pairs, le lit de justice,

& le thrône de sa Majesté. On l'a toujours regardé comme un des plus célébres tribunaux du monde. Des Rois & des Princes étrangers ont plusieurs fois soumis leurs différends à cette illustre compagnie : l'Empereur Frederic II. & le Pape Innocent IV. le Roi de Portugal, & le Roi de Castille : Charles de Valois, & le comte de Namur : le duc de Lorraine, & Guy de Châtillon ; &c.

Suite chronologique des premiers présidents du Parlement de Paris.

ON trouve dans les registres du parlement, Jean de Cherchemont & Philippe Cuigneres, qualifiés premiers présidens en 1326 & 1336 ; mais c'est parce qu'ils étoient les plus anciens des présidens. Nous ne parlerons ici que de ceux qui ont été décorés du titre de premier président par ordonnance de nos Rois.

Régne de Philippe de Valois.

Simon de Bucy nommé premier président du parlement par le roi Philippe de Valois, le 11 mars 1344.

Charles V.

Pierre Demeville, chevalier, premier président, le 2 d'août 1370.

Guillaume de Sens ou de Seris, le 17 juin 1371.

Pierre d'Orgemont, chevalier, premier président, le 12 novembre 1373, chancelier de France, le 20 des mêmes mois & an.

Arnaud de Corbie, chevalier, premier président, le 12 janvier 1374, chancelier de France en 1388.

Charles VI.

Guillaume de Sens, chevalier, premier président, en 1388.

Jean de Popaincour, 1399.

Henri le Corgne, dit de Marle, chevalier, premier président, le 22 mai 1403, chancelier de France, le 8 août 1418.

Robert Mauger, che-

valier, premier président, le 15 août 1413, destitué de cette charge le 16 août 1418.

Philippe de Morvilliers, chevalier, premier président, le 18 juillet 1418. Il fut chassé en 1436, pour avoir continué de présider le parlement sous l'autorité d'Henri VI. du nom, roi d'Angleterre.

Charles VII.

Jean de Vailly, chevalier, premier président du parlement de Paris, transferé à Poitiers par Charles VII.

Adam de Cambray, chevalier, premier président avant & après son rétablissement à Paris, nommé en 1433.

Yves de Scepeaux, chevalier, premier président le 19 août 1457.

Louis XI.

Helie de Torrettes, chevalier, premier pré-

dent, le 11 septembre 1461.

Matthieu de Nanterre, chevalier, premier président, le 26 décembre 1461, destitué le 18 décembre 1465, & établi premier président du parlement de Toulouse.

Jean Dauvet, chevalier, premier président, le 18 décembre 1465. Il avoit été procureur général du parlement de Paris, premier président du parlement de Toulouse, & ambassadeur pour charles VII. à Rome & au concile de Basle.

Jean le Boulanger, chevalier, premier président le 8 Décembre 1471.

Jean de la Vacquerie, chevalier, premier président, en 1481.

Charles VIII.

Pierre de Cothardy, chevalier, premier président, le 28 juillet 1497.

Louis XII.

Jean de Ganay, chevalier, premier préſident, en 1505, chancelier de France, le 31 janvier 1507.

Antoine Duprat, chevalier, premier préſident, le 8 février 1507, & chancelier de France ſous le roi François premier.

François premier.

Mandot de la Marthonie, chevalier, étoit premier préſident à Bordeaux, lorſque le Roi le créa premier préſident du parlement de Paris, le 3 février 1515. Il devint évêque de Meaux, archevêque de Sens, cardinal, & légat en France, de part du Pape.

Jacques Olivier, chevalier, premier préſident, le 29 mai 1517.

Jean de Selve ou de Salva, chevalier, premier préſident, en 1520.

Pierre Lizet, chevalier, premier préſident en 1529. Il fut obligé de ſe démettre.

Henri II.

Jean Bertrand, chevalier, premier préſident en 1550, garde des ſceaux en 1551. Il devint évêque de Comminges, archevêque de Sens, puis cardinal.

Gilles le Maître, chevalier, premier préſident le 12 juin 1551.

Henri III.

Chriſtophe de Thou, chevalier, premier préſident en 1582.

Achille de Harlay, chevalier, premier préſident en 1582.

Louis XIII.

Nicolas de Verdun, chevalier, premier préſident en 1616.

Jerôme de Hacqueville, chevalier, premier préſident en 1627.

Jean Bochard, chevalier premier président, au mois de novembre 1628.

Nicolas le Jay, chevalier, premier président en 1630.

Matthieu Molé, chevalier, pourvu de la charge de premier président le 19 novembre 1641, par le Roi Louis XIII. Louis XIV le fit garde des sceaux le 3 avril 1651.

Louis XIV.

Pompone de Bellievre, chevalier, premier président du parlement, en 1651. Il avoit été ambassadeur extraordinaire dans les cours des princes d'Italie, puis en Angleterre, auprès de Charles I, & enfin en Hollande.

Guillaume de Lamoignon, chevalier, marquis de Basville, premier président, le 16 novembre 1658.

Nicolas Pottier, chevalier, premier président, le 13 juin 1678, se démit en 1689.

Achilles de Harlay, chevalier, premier préſident, le 18 novembre 1689, ſe démit en avril 1708.

Louis le Pelletier, chevalier, reçu premier préſident le 5 mai 1709, ſe démit en janvier 1712.

Jean-Antoine de Meſmes, chevalier, conſeiller du Roi en tous ſes conſeils d'état & privé, commandeur des ordres du Roi, l'un des 40 de l'académie Françoiſe, premier préſident, le 5 janvier 1712.

Louis XV, heureuſement regnant.

André Pottier, chevalier, premier préſident, le 20 décembre 1723, ſe démit le 9 ſeptembre 1724.

Antoine Portail, chevalier, premier préſident, le 24 ſeptembre 1724.

MESSIRE LOUIS LE PELLETIER, chevalier, ſeigneur de Roſanbo & de Barac, a été reçu premier préſident le 20 Mai 1736.

Il s'eſt démis au mois de Septembre 1743.

MESSIRE RENÉ-CHARLES DE MAUPOU, chevalier, marquis de Morangles, ſeigneur de Bruyeres, a été nommé premier préſident, le 3 octobre 1743, & a pris ſéance en cette qualité le 12 novembre ſuivant. Il s'eſt démis au mois de ſeptembre 1757.

MESSIRE MATTHIEU-FRANÇOIS MOLÉ, chevalier, ſeigneur de Champlatreux, de Luzarches, &c. reçu préſident du parlement le 16 Mai 1731, & premier préſident le 12 Novembre 1757.

LE PARLEMENT.

		Chambres,
La grand-chambre.	Les enquêtes.	5
La tournelle-criminelle.	Les requêtes du Palais.	2

Les requêtes de l'Hôtel.	Le bailliage du Palais.

En parlant des tribunaux de Paris, nous suivons l'ordre qui nous a paru le plus favorable à la distribution de notre ouvrage ; & nous ne prétendons point contredire, ni l'ordre ni les droits établis.

La chambre des comptes.
La cour des aides.
Le grand-conseil.
La prévôté de l'hôtel.
La cour des monnoies.

LE CHATELET.

C'est la juriſdiction du prévôt de Paris; elle est compoſée

D'un préſidial.
D'une chambre civile.
D'une chambre de police.
D'une chambre criminelle.

La juriſdiction du lieutenant-criminel de robe-courte.

Ses fonctions ont pour objet la ſûreté de Paris contre les meurtriers, vagabons, & autres gens de mauvaiſe vie.

La juriſdiction de l'hôtel de ville.
La juriſdiction des conſuls.

Le bureau des tréſoriers de France.
Sa chambre du domaine.

Les trois ſiéges généraux à la table de marbre.

La connétablie & maréchaussée de France.

L'amirauté.

Les eaux & forêts.

La maîtrise particuliére des eaux & forts.

La prévôté générale des monnoyes & maréchaussées de France.

La maçonnerie.

La juriſdiction de l'Election.

La juriſdiction du grenier à ſel.

La bazoche, ou la juriſdiction des clercs du parlement.

Le haut & ſouverain empire de Galilée, ou la juriſdiction des clercs de la chambre des comptes.

Le bailliage de l'artillerie de France.

Le bailliage & capitainerie royale des chaſſes de la varenne du Louvre, grande venerie & fauconnerie de France.

Le bailliage & capitainerie royale des chaſſes de la varenne des Tuilleries.

Les officiers de ces deux capitaineries ont droit de chaſſe dans un canton de la capitainerie appellé le canton des officiers.

Le bailliage du Temple.
Le bailliage de saint Jean de Latran.
Le bailliage de l'abbaye royale de saint Germain.
Le bailliage de saint Martin des Champs.
Le bailliage de sainte Géneviéve.

JURISDICTIONS ECCLESIASTIQUES.

La chambre souveraine des Décimes.
Elle est dans l'enclos du palais.
Le bureau ecclesiastique du Diocèse.
L'officialité métropolitaine.
L'officialité diocesaine.
La temporalité.
La barre du chapitre.

La juriſdiction de M. le chantre de notre Dame.

Le tribunal de l'Univerſité.

LE TRIBUNAL DES MARECHAUX DE FRANCE.

L'origine de ce tribunal eſt auſſi ancienne que les prérogatives du connétable: les ſergens d'armes inſtitués par Philippe Auguſte avoient le privilége de ne pouvoir être jugés que par le roi & le connétable. Les gens de ſa maiſon n'étoient juſticiables que de lui ſeul. Après la ſuppreſſion de la charge de connétable, le corps des maréchaux de France à continué d'exercer cette juriſdiction. Le tribunal ſe tient chez le plus ancien des maréchaux de France qui a tous les droits & honneurs du connétable. Ce Tribunal connoît ſans appel de tous différends mus entre gentils-hommes, & gens faiſant profeſſion des armes, pour raiſon de leurs engagemens de parole ou d'écrit d'honneur & par proviſion des droits honorifiques. Les requêtes qu'on y préſente, ſont ſignées par les officiers & gardes de la connétablie: les premiéres ſont remiſes au ſécretaire-général des maréchaux de France qui fait les fonctions de greffier: & les ſecondes au maître des requêtes qui fait le rapport des affaires au tribunal. Les ordonnances qui émanent de

ce tribunal sont intitulées : les *maréchaux de France à tous ceux qui ces présentes*, &c. signées par le doyen, & contre-signées par le secrétaire-général.

Ce tribunal n'a ni jour, ni tems fixe pour s'assembler : le doyen le convoque selon les circonstances par des billets d'invitation qui sont portés par les gardes de la connétablie. Les maréchaux de France s'assemblent aussi, mais rarement, au palais en leur siége de la connétablie & maréchaussée de France à la table de marbre.

TRIBUNAL.

M. le maréchal de Noailles, *premier.*
M. le maréchal de Coigny.
M. le maréchal d'Isenghien.
M. le maréchal de Duras.
M. le maréchal de Maillebois.
M. le maréchal de Belle-Isle.
M. le maréchal de Balincourt.
M. le maréchal de Clermont-Tonnerre.
M. le maréchal de Richelieu.
M. le maréchal de Senecterre.
M. le maréchal de la Tour-Maubourg.
M. le maréchal de Lantrec.
M. le maréchal de Biron.
M. le maréchal de Luxembourg.
M. le maréchal d'Estrées.

M. le maréchal de Thomond.
M. le maréchal de Contades.
M. le maréchal de Soubise.

M. de Bercy, maître des requêtes, rapporteur.
M. de la Vergne, secrétaire.

Compagnie de la prévôté générale de la connétablie, gendarmerie, maréchaussée de France, & des camps & armées du Roi.

Cette compagnie a été supprimée & ensuite rétablie militaire en charges & offices par Henri III. en 1577. Elle est composée d'un prévôt-général-commandant, de trois lieutenans, de 4 exemts, de 4 brigadiers, de 44 gardes, dont le plus ancien est porte étendard & d'un trompette. Un lieutenant assesseur, un procureur du roi, un greffier, un commissaire & un controlleur aux revues.

Le prévôt a rang de premier mestre de camp, & a voix déliberative au siége général de la connétablie : les lieutenans ont rang de capitaines & les exemts rang de lieutenans de cavalerie. Cette compagnie est la colonelle de toutes les ma-

réchaussées du royaume. Dans les cérémonies publiques les 4. brigadiers & les 44. gardes sont revêtus de leurs hoquetons. En tems de paix les officiers & gardes font un service chez le doyen des maréchaux de France, & sont employés à l'exécution de leurs ordres concernant la noblesse & le militaire : en tems de guerre il en reste un nombre suffisant pour continuer le service : ils sont reçus aux Invalides, & ils jouissent de tous les privilèges des officiers commensaux de la maison du Roi.

M. de Boissablon, prévôt-général & inspecteur né des maréchaussées.
M. Beaufort. *premier lieutenant.*
M. de la Bapommerie. *second lieutenant.*
M. Dumesnil. *troisiéme lieutenant.*

Tous les offices de cette compagnie ; à l'exception de celui du prévôt, ont été rendus héréditaires par lettres patentes du 13 fevrier 1756, regîstrées au parlement, à la chambre des comptes & à la cour des aides.

ÉTAT ECCLESIASTIQUE.

L'Evêché de Paris, dont la fondation est attribuée à S. Denys, vers l'an 250, n'a été érigé en archevêché qu'en 1622, on compte 107 évêques jusqu'à François de Gondy, premier archevêque.

Neuf Archevêques.

J. François de Gondy.
Jean F. Paul de Gondy, Cardinal de Retz.
Pierre de Marca.
Hardouin de Perefixe.
François de Harlay.
Louis-Antoine, Cardinal de Noailles.
Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc.
Jacques-Bonne Gigault de Belfonds.

Christophe de Beaumont du Repaire, de la maison des Barons des Adrets du Dauphiné, né dans le diocèse de Sarlat en Pé-

rigord, le 28 Juillet 1703. nommé à l'archevêché de Paris le 13 Août 1746.

La réception des Evêques & Archevêques de Paris se faisoit autrefois avec beaucoup de cérémonies : insensiblement on en a omises quelques-unes, & à la fin presque toutes.

Le jour que l'Archevêque a fixé pour prendre possession de son Archevêché, le Chapitre de la Cathédrale assemblé, après avoir fait la lecture des Bulles, députe quatre personnes de son Corps pour aller avertir l'Archevêque, & pour l'accompagner au Chapitre. Le Prélat en camail & en rochet y prête serment sur les saints Evangiles, de conserver les Priviléges, Exemptions & Immunités du Chapitre. Le Doyen le conduit ensuite à l'Eglise, d'abord à la Chapelle de saint Denys, où il prend l'habit canonial, & puis au maître Autel du Chœur, au pied duquel il fait sa prière à genoux; monte à l'Autel, le baise, & va à son Trône archiépiscopal ; le Doyen y monte le premier, & s'y assied : un moment après, il céde la place à l'Archevêque, va à sa place ordinaire de Doyen, où il entonne le *Te Deum*, & dit les oraisons accoutumées. L'Archevêque donne la bénédiction au peuple : & après la lecture publique des Bulles faite par le Théologal, qui monte au Jubé,

pour les annoncer au peuple, il va à la sacristie quitter l'habit canonial : il est conduit en rochet & en camail, par le Chapitre à l'Officialité, où il prend séance, nomme les Officiers de cette Juridiction, reçoit leur serment, & se retire au Palais Archiépiscopal, accompagné du Chapitre. Il est harangué par le Doyen ; & après qu'il a répondu à la harangue, il reconduit le Chapitre.

L'Eglise de Notre-Dame, édifice complet, des plus vastes & des plus majestueux, fut commencé par l'Evêque Maurice, sous Louis VII. vers l'an 1170. Le Portail n'a été achevé que sous Philippe-Auguste, vers l'an 1220.

Le Chapitre de cette Cathédrale est composé de 8. dignités, 52. Canonicats ou prébendes ; de six Haut-vicariats, de deux Haut vicariats de saint Aignan, de deux Chapelles Sous-Diaconales & 134. Chapelles de différens revenus. Ces Chapelles sont divisées en deux Communautés, l'ancienne & la nouvelle : les Chapelains ont le droit de *Committimus*. Les revenus du Chapitre sont considérables : les maisons du Cloître, qui appartiennent au Chapitre, sont vendues à vie au profit commun lorsqu'elles viennent à vaquer par mort sans résignation précédente. Une des plus grandes Fondations est celle de Louis XII. de 96 minots de sel.

Dignités.

Un Doyenné. Une Chantrerie. L'Archidiaconé de Paris. L'Archidiaconé de Josas. L'Archidiaconé de Brie. Une Sous-Chantrerie. Une Chancellerie. Une Pénitencerie.

Toutes les Dignités, excepté le Doyenné & la Sous-Chantrerie, sont à la collation de l'Archevêque, qui nomme aussi à tous les Canonicats : les autres Bénéfices sont à la nomination du Chapitre : ils ne sont ordinairement conférés qu'aux Ecclésiastiques & aux Enfans-de-chœur qui ont servi l'Eglise.

Les Annexes de ce Chapitre font un même Corps avec lui. Saint Jean-le-Rond, dont l'Eglise ne subsiste plus, a huit Chanoines, dont deux Prêtres, qui sont Curés du Cloître, trois Diacres & trois Soudiacres. Saint Denys-du-Pas en a dix, dont cinq Prêtres, trois Diacres & deux Soudiacres. L'Office de saint Jean-le-Rond a été transféré dans l'Eglise de saint Denys-du-Pas.

Le bas-chœur de ce Chapitre est composé de huit Chantres, six Clercs de matines, douze Enfans-de-chœur, un Maître de musique, un Maître de latin.

Quatre Organistes qui touchent par quartier.

Messieurs.

Couperin. *quartier de Janvier.*
Dubousset. *quartier d'Avril.*

Daquin.	*quartier de Juillet.*
Jollage.	*quartier d'Octobre.*

Deux Suiſſes : dix grands Huiſſiers : ſix petits.

Le Chapitre eſt indépendant de l'Archevêque & de ſes Juriſdictions ſpirituelles & temporelles. L'Official du Chapitre tient un Synode tous les ans, le dix-neuf mars auquel tous les Bénéficiers du Corps doivent comparoître.

Les 4. Collégiales, Filles de l'Archevêque.

	Organiſte.
Le Chapitre S. Marcel.	
Le Chapitre S. Honoré.	Fouqué.
Le Chapitre Sainte Opportune.	
Le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois réuni à Notre-Dame en 1744.	

Les 4. Collégiales, Filles de Notre-Dame.

	Organiſtes.
Le Chapitre de S. Benoît.	Vaudri.
Le Chapitre de S. Etienne.	Aingrin.
Le Chapitre de S. Méderic.	Forqueroy.
Le Chapitre du Sépulcre.	Deſprez.

La collation des Bénéfices de ces Eglises est annexé aux partitions des Chanoines de Notre-Dame dans lesquelles ils se trouvent.

Autres Chapitres.

Organiste.

Le Chapitre de la Sainte Chapelle. Dubousset.

Le Chapitre de la sainte Chapelle de Vincennes.

Le Chapitre de saint Jacques-de-l'Hôpital.

Le Chapitre de saint Louis-du-Louvre.

Séminaires.

Supérieurs.

Le Séminaire de saint Sulpice. M. Couturier.

S. Nicolas-du-Chardonnet. M. Tachard.

La petite Communauté. M. Davisard.

Les Missions étrangéres. M. Delalanne.

Le Séminaire des Eudistes. M. Fontaine.

Le Séminaire de S. Magloire. le P. le Seurre.

Le Séminaire des Bons-Enfans. M. le Roy.

Le Séminaire des Trente-Trois.	M. de la Roche.
Le Séminaire de saint Louis.	M. Gavel.
Le Séminaire de saint Marcel.	M. Pasquier.
Le Séminaire du saint Esprit.	M. Bouïc.
Le Séminaire des Anglois.	M. Howard.

LeNouveaux convertis.	*rue de Seine saint Victor.*

Paroisses dans la Ville.

	Organistes.
S. André-des-arts.	Dubousset.
S. Barthelemi.	Couperin.
S. Benoît, dit le bien tourné.	Vautri. Vernadé en survivance.
S. Côme.	Le Grand.
Ste Croix de la cité.	
S. Etienne du-Mont.	Aingrain.
S. Eustache. S. Joseph, Succursale.	Fouquer.
S. Germain l'Auxerrois.	Dubuisson.

S. Germain-le-vieux.	Gouffé.
S. Gervais.	Couperin.
S. Hilaire.	Vernadé.
S. Jacques de la Boucherie.	Putau.
S. Jean du Cardinal le Moine.	
S. Jean en Grève.	Vautri. Dufour en survivance.
Les saints Innocens.	Forqueray.
S. Josse.	Guichard.
S. Landry.	
S. Leu-saint Gilles.	Vinot.
S. Louis en l'Isle.	Lefevre.
Ste Magdeleine de la Cité.	
Ste Marine.	
S. Méry.	Forqueray.
S. Nicolas-des-champs.	Gigot.
S. Nicolas-du-Chardonner.	Thomas.
N. D. de Bonnes-nouvelles.	Vernadé.
S. Paul.	Daquin.
S. Pierre-aux-bœufs.	
S. Pierre-des-arcis.	
S. Roch.	Balbatre.
S. Sauveur.	Dubugra.
S. Severin.	Forquera.

Paroiſſes dans les fauxbourgs.

S. Sulpice. Le gros Caillou ſuccurſale.	Clairambaut.
Ste Magdeleine de la ville l'Evêque.	Milman.
Ste Marguerite.	Mlle Calviere.
S. Jacques-du-haut-pas.	Anfry.
S. Laurent.	Forqueray.
S. Martin.	Marly.
S. Médard.	Laporte.
S. Hyppolite.	

Paroiſſes des lieux exceptés de l'Ordinaire.

La ſainte Chapelle.	Du Bouſſet
S. Jean de Latran.	
S. Louis des Invalides.	Landrin.
Les Quinze-vingt.	Parant.
Le Temple.	
S. Symphorien.	

Abbayes & maiſons religieuſes d'hommes.

	Organiſtes.	*Nombre des relig.*
L'Abbaye ſainte Géneviéve.	Gouffé.	70

L'Abbaye S. Germain-des-près.	Le Grand.	60
L'Abbaye S. Victor.	Fouqué.	16
L'Abbaye de S. Denys.	Gautier.	

Congrégations Ecclésiastiques.

Les Oratoriens,	*rue saint Honoré.*
Les Oratoriens.	*près l'Observatoire.*
Les Peres de la Doctrine Chrétienne.	*rue des fossés saint Victor.*
Les Peres de S. Julien des Menestriers.	*rue saint Martin.*
Les Lazaristes fauxbourg S. Denys.	170

Chanoines reguliers.

Les Prémontrés, *rue haute-feuille.*	12
Les Prémontrés *à la Croix Rouge.*	15

Le petit S. Antoine. 16
Le prieuré sainte Catherine. 22
Sainte Croix de la Bretonnerie. 14

CLERCS REGULIERS.

Les Jésuites du Noviciat. 50
Les Jésuites de la Maison-Professe.
Les Jésuites du Collége de Louis le Grand.

Les Théatins. 20
Les Barnabites. 15

ORDRES MONASTIQUES.

Les Bénédictins de l'Abbaye.
Les Bénédictins Anglois. 12
Les Blancs-Manteaux. 16
Les Bernardins. 30
Les Célestins. 40
Les Chartreux. 40
Les Feuillans, *rue saint Honoré.* 40
Les Feuillans, *rue d'Enfer.* 12

S. Martin des Champs. 40
Les Mathurins. 30
Les Peres de la Mercy. 30
S. Denys de la Chartre. 7
Le Collége de Cluny. 24
Le Collége de Grand-Mont. 8
Les Minimes de la place Royale. 36
Les Religieux de la Charité. 56

ORDRES MENDIANS.

Les Grands-Auguſtins. 90
Les Petits-Auguſtins. 25
Les Auguſtins de N. D. des Victoires. 60

Les Capucins, *rue ſaint Honoré.* 100
Les Capucins, *rue ſaint Jacques.* 40
Les Capucins, *du Marais.* 40

Les Carmes, *place Maubert.* 70
Les Carmes Billettes. 17
Les Carmes déchauſſés. 54

Les Cordeliers de la grande Obſervance. 140

Les Jacobins, *rue ſaint Jaques.* 70

Les Jacobins, *rue saint Dominique.* 70
Les Jacobins, *rue saint Honoré.* 40

Les Pénitens de Nazareth. 50
Les Picpus. 75
Les Récolets. 60

Abbayes, maisons, & communautés religieuses de filles.

Abbesses.		
Mad. la Princesse de Condé.	L'Abbaye S. Antoine.	22
Mad. de Mezieres.	L'Abbaye de Pantemont.	20
Mad. de Vauban.	L'Abbaye de Port-Royal.	54
Mad. de Mornay.	L'Abbaye au Bois.	
Mad. Dargouges.	L'Abbaye des Augustines de sainte Geneviéve du Fauxbourg de Chaillot.	
Mad. de la Rochefoucaut.	L'Abbaye de Montmartre.	

En parlant des communautés religieuses de filles, nous marquerons par une * celles où il y a école gratuite & charitable.

Quartier saint Honoré.

Supérieures,	*nombre des relig.*
	L'Assomption, Chanoinesses de S. Augustin qui ont pour supérieur le Grand Aumônier de France, *rue saint Honoré.*
Mad. du Sol.	La Conception, Religieuses du Tiers-Ordre, *rue saint Honoré.* 24
Mad. de Catinat.	Les Benedictines, de la Ville-l'Evêque. 22
Mad. de la Croix-Feydeau.	Les Capucines, vis-à-vis la place Vendôme. 38
	Les nouvelles catholiques, *rue sainte Anne.* 40
Mad. S. Dominique.	Les Filles S. Thomas, *rue neuve saint Augustin.* 28

Mad. du Quesne.	* Les Filles sainte Agnès, Communauté séculiére où l'on apprend des Métiers aux pauvres filles de la Paroisse S. Eustache, *rue Platriere.*	42

Quartiers Montmartre, S. Denys, S. Martin, le Marais & S. Antoine, &c.

	* Communauté de Femmes-Veuves, *rue du-gros chenet.*	
	Les Filles S. Magloire, *rue saint Denys.*	
	Les Hospitalieres de S. Catherine, *même rue.*	
Mad. de Mongené.	* Les Filles S. Chaumont, *même rue.*	
Mad. de Lesseville.	Les Filles-Dieu, *même rue.*	24
Marie-Anne Bonejoye.	*Les Filles de la Charité ou les Sœurs grises, *fauxbourg saint Denys.*	200
Mad. de	Les Hospitalieres de	

Chaſſonville.	la Magdeleine, *rue des Fontaines.*	60
	Les Carmelites, *rue Chapon.*	
	Les Filles-Pénitentes du Sauveur, *rue de Vendôme.*	
	Les Urſulines de ſainte Avoye.	
Mad. de Tran.	Les Hoſpitalieres S. Gervais, ou S. Anaſtaſe, *vieille rue du Temple.*	44
Mad. Berrier de S. Ambroiſe.	Sainte Eliſabeth, *rue du Temple.*	40
Mad. Dargentré.	L'Ave-Maria, *rue des Barres.*	54
	Les Filles de la Croix S. Gervais, *rue des Barres.*	
	La Viſitation, *rue ſaint Antoine.*	19
Mad. Terrier.	*Les Filles de la Croix, *rue ſaint Antoine.*	40
Mad. de Raymond.	Les Filles-bleues, ou les Annonciades céleſtes, *rue de la Couture ſainte Catherine.*	40

Le

Mad. de Vary.	Le Calvaire du Marais, *rue saint Claude.*	34
Mad. Colombien.	Les Filles du S. Sacrement, *rue saint Louis.*	32
Mad. de la Hogue.	Les Hospitalieres, *de la place Royale.*	40
	*Les Filles sainte Marguerite, *fauxbourg saint Antoine.*	
	La Conception, ou les Angloises, *de la rue Charenton.*	
Mad. Bernard.	Les Hospitalieres, *de la rue Raquette.*	
	*Les Filles de la Trinité, *rue Reuilli.*	
	* Les Filles de la Croix, *rue Charronne.*	
Mad. de Francini.	La Magdeleine de Trainel.	32
Mad. Rossignol.	Notre Dame de bonsecours.	35
	Les Annonciades de Popincourt.	
Mad. Desvieux.	Les Chanoinesses Regulières de l'Ordre de S. Augustin, *rue des Picpus.*	36

Quartier saint Victor.

Mad. Cailler.	* Les Miramionnes, ou les Filles de sainte Geneviéve, quai de la Tournelle. Elles enseignent gratuitement, servent les malades, prennent des pensionnaires, & font des retraites.	
	Les Pénitentes de sainte Pélagie, *rue du Puits l'Hermite.*	
Mad. Voodman.	Les Angloises-Benedictines, *rue des Filles-Angloises.*	18
Mad. Broussin, Abbesse.	Les Cordelieres, *rue de l'Ourfine.*	35
	* Les Filles de sainte Valere de l'Ourfine.	
Mad. Dolé.	Les Hospitalieres de la miséricorde, *vieille rue saint Jacques.*	12
	* Les Filles de la Croix de la Paroiſ-	

	se S. Medard, *rue d'Orleans.*	6
	Les Hospitalieres de la miséricorde de Jesus, pour panser, soulager & servir les pauvres Filles & Femmes, *rue Mouffetard.*	
	Notre-Dame de Sion, Chanoinesses Angloises, *rue des fossés saint Victor.*	30
Mad. Colas.	La Congrégation de Notre-Dame, Augustines, *rue neuve, saint Etienne.*	30

Quartier S. Benoît &c.

Mad. Duquenoy.	Le Val de Grace. La supérieure est élective & triennale, & a le titre d'Abbesse.	50
Mad. Tourmont.	La Visitation, *rue saint Jacques.*	
	Les Ursulines, *rue saint Jacques.*	
Mad. de S. Augustin.	Les Feuillantines, *même rue.*	35

Mad. S. Ange.	Les Carmelites, *même rue.*	30
Mad. du Vert.	Les Filles de la Providence, *rue de l'Arbalêtre.*	30
	La Présentation de Notre-Dame, Benedictines, *rue des Postes.*	
	Les Orphelines du S. Nom de Jesus. *id.*	
	La Communauté de sainte Aure, *rue neuve sainte Geneviève.*	

Quartier saint Germain.

Mad. du Colosquet.	Le Calvaire, *rue de Vaugirad.*	32
Mad. de Bercy.	Les Filles du précieux Sang, *même rue.*	35
	Les Bénedictines de Notre-Dame des Prés, *même rue.*	
	L'enfant-Jesus, *rue du petit Vaugirard.*	
	* Les Filles de l'Enfant-Jesus, *rue saint Maur.*	
	* Les Filles de l'In-	

	ſtruction, *rue Pot-de-fer.*	
	Les Filles du S. Sacrement, *rue Caſſette.*	
Mad. de ſainte Victoire.	Notre-Dame de la Miſéricorde, *rue du Vieux-Colombier.*	
	Les Orphelines, *rue du vieux Colombier.*	
Mad. de la Garie.	Notre-Dame de Conſolation, Bénedictines, *rue du Cherche-midi.*	40
	Les Répenties du bon Paſteur, *même rue.*	
Mad. du Vergier de Kerorlay.	S. Thomas de Villeneuve, Hoſpitaliéres Auguſtines, *rue de Seve.*	
	Les Benedictines de Notre-Dame de Lieſſe, *même rue.*	
Mad. le Bas.	Les petites Cordelieres de la *rue Grénelle.*	2
Mad. D'hayré.	Les Carmelites, *même rue.*	42
	Les Chanoineſſes du S. Sépulcre de Bel-	

	le-Chasse, *rue saint Dominique.*	
Mad. de Senadon.	* Les Filles de S. Joseph, *même rue.*	18
Mad. Davejan.	La Visitation, *rue du Bacq.*	45
Mad. de S. Prix.	L'immaculée Conception, ou les Récolettes, *même rue.*	34
	Les Filles-Pénitentes de sainte Valere, *à la Barriere des Invalides.*	

HOPITAUX.

L'Hôpital des Enfans-Trouvés, *rue neuve Notre-Dame.*

Nous commençons par celui-là comme le plus honorable à l'humanité & à la Religion. On y reçoit en tout temps, à toutes les heures du jour & de la nuit, sans question & sans formalité, (*) tous

(*) Il est nécessaire, pour constater l'état & le nom des enfans qu'on présente à cette maison, de faire faire un procès-verbal par un Commissaire, qui est obligé d'en donner l'expédition *gratis.*

les enfans nouveau-nés qu'on y présente, (cela va à plus de 8000 par an,) & on les y fait élever avec grand soin jusqu'à ce qu'ils ayent fait leur première communion & qu'ils sont en état d'apprendre un métier. Cet Hôpital a une seconde maison dans le fauxbourg S. Antoine qui sert de décharge à celle-ci. Si un pareil établissement étoit imité dans chaque province, ou même dans chaque ville du Royaume, on conserveroit à l'État un très-grand nombre d'enfans qu'on envoie à Paris, de fort loin, & qui périssent par les fatigues du voyage.

L'Hôtel-Dieu.
L'Hôpital-Général.
Bicêtre,
La Pitié,
Les Enfans Rouges.
Les Cent Filles.
La Trinité.
Le S. Esprit.
Les Petites-Maisons.
Les Quinze-vingts.
L'Hôpital du S. Nom de Jesus.
L'Hôpital de saint Louis.
La Charité.
L'Hôpital des Convalescens.
L'Hôpital des Filles S. Joseph.
L'Hôpital des Incurables.

Dans l'Hôpital des Incurables, il y a un grand nombre de lits de fondation, dont la nomination appartient à des Seigneurs, à des Particuliers, à des Villes, Paroisses &c. dont voici la liste.

MESSIEURS.

DE Mazarin, Richelieu.
De Berry & l'Abbé de Ricouard.
Paris, Hénault, Charmond.
Le Conseiller Robert, le Marquis d'Hautefort.
Le Recteur des Jesuites du Noviciat.
Berthelot, de Souges.
Rouillé, Colin Président.
Bongras de Fontperthuis.
Le Comte de S. Florentin.
L'Abbé de S Germain des prés.
Le Comte de Toulouse.
Duchâtelet, le Comte de Nogent.
De la Houquette, le Prince de Soubise.
La Duchesse de Boutteville.
Le Duc de la Rochefoucault.
De Verulle, de Chaulieu.
Le Marquis de Roney, Grangé.
Morelle, Courtanvaux.
Le Marquis de la Terriere.
Berlé, de S. Firmant.
Le Chapelain des Incurables.
Le Duc d'Orléans, de Coste.
L'Abbé Dubois, de Penthievre.
De Mazarin, de Luynes.
De Fervaque, le Comte des Vertus.
De Louvois, le Président de la Brosse.
De la Bossiere, le Marquis de Ragny.

De la Châtre, le Dreux.
Le Préſident de Meſme, Trudaine.
Benoiſte, Galas.
Dupin, Fermier Général.
D'Orbigny, de Vins, Pelletier.
Augrand, de Morangis, de Renty.
Fremond de la Charlete, de la Selle.
Langlois, de Fort de Buillon.
Cherteron de Renouard, Beringle.
Garnol, Mlle Barbanteau au Valdoſne.
L'Aureau, Bardoux, de Belleforeſt.
Galland, de Rieuſe.
Le Préſident le Lievre.
De Maurangis, Haubourg.
Boury, Chapier, Magnier, Hoyer.
Grandcolas, Prêtre.
Duguay de Bagnolle.
Mlle le Maître de Bellejame.
Le Duc de Luynes, du Tremblay.
De Thibouville, Aubry.
Maſſe Md. La Scelle.
Cornelle.

PAROISSES.

Sainte Marguerite, S. Benoît.
S. Medard, S. Sulpice.
S. Germain l'Auxerrois, S. Euſtache.
S. Roch, S. Joſeph.
S. Merry, S. Leu.

S. Jean, S. André.
S. Paul, S. Gervais.
S. Sauveur, S. Laurent.
Bonne nouvelle, S. Lazare.
S. Côme, S. Nicolas des Champs.
S. Nicolas du Chardonnet.
S. Jacques du Haut pas.
S. Jacques de la Boucherie.
S. Etienne du Mont.

VILLES DE PROVINCE.

Coulonmiers.
Gargenville.
Amiens & Senlis.

De plus il y a quarante lits à la nomination du Bureau, qui sont nommés à tour de role par

M. l'Archevêque de Paris.
M. le premier Préſident.
M. le premier Préſident de la Chambre des Comptes.
M. le premier Préſident de la Cour des Aides.
M. le Procureur Général.
M. le Lieutenant de Police.
M. le Prévôt des Marchands.
MM. les douze Adminiſtrateurs, tant des Incurables que de l'Hôtel-Dieu, accordent des places plus facilement.

ACADÉMIES ET INSTITUTIONS

Pour les sciences & pour les arts libéraux.

ACADÉMIES.

LE nom d'*académie* se donne ordinairement à une société ou compagnie de gens de Lettres, établie pour la culture & l'avancement des arts ou des sciences ; & c'est dans ce sens que nous l'entendons ici.

Paris a plusieurs de ces académies.

L'académie Françoise.

L'académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'académie Royale des Sciences.

L'académie Royale de chirurgie.

L'académie Royale de Peinture, Sculpture, Gravure.

L'académie Royale d'Architecture.

L'académie Royale de Musique.

L'académie Royale de Danse.

L'académie Françoise, composée de 40. académiciens, établie en 1633. par le cardinal de Richelieu pour perfectionner la langue : & en général elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poësie, & d'éloquence.

L'académie des inscriptions & belles-lettres, composée de dix académiciens honoraires, douze académiciens pensionnaires & quatre vétérans, & douze académiciens libres, établie en 1663. pour expliquer les anciens monumens & pour consacrer les événemens de la monarchie, par des inscriptions & par des médailles.

L'académie des sciences, établie en 1666. composée de douze honoraires, douze pensionnaires ordinaires & trois vétérans; douze associés ordinaires & neuf étrangers; douze adjoints, &c. Elle a pour objet la Géométrie, l'Astronomie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique & la Géographie.

L'académie royale de chirurgie, établie en 1731. composée de quarante académiciens conseillers du comité perpétuel, & vingt adjoints au comité. De tous les autres maîtres en chirurgie de Paris & d'as-

sociés, tant françois, qu'étrangers, dont le nombre n'eſt point borné. Le premier chirurgien du Roi en eſt chef & préſident.

L'académie royale de peinture, ſculpture & gravure, établie en 1648. eſt compoſée de huit académiciens honoraires amateurs; de huit adjoints honoraires aſſociés; d'un directeur nommé tous les ans; d'un chancelier & de quatre recteurs qui ſont perpétuels, de deux adjoints à recteurs; de douze profeſſeurs, & douze adjoints à profeſſeurs; dix conſeillers, & cinquante académiciens, tant peintres, que ſculpteurs & graveurs.

Cette académie eſt une école publique où les peintres vont deſſiner ou peindre, & les ſculpteurs modéler, d'après un homme nud, qu'on appelle *modéle*. Elle eſt ouverte tous les jours après midi pendant deux heures, & les douze profeſſeurs ſuppléés par les douze adjoints, en cas de beſoin tiennent l'école chacun pendant un mois.

L'académie royale d'architecture, établie en 1671. compoſée d'une premiere claſſe de quatorze architectes, dont deux ſont profeſſeurs, & d'une ſeconde claſſe de quatorze autres architectes.

L'académie royale de musique, établie en 1669. est aujourd'hui sous la direction de Messieurs Rebel & Francœur, surintendans de la musique du Roi.

L'académie royale de danse, établie par lettres-patentes de 1661. composée de treize académiciens, dont l'un est directeur: ils jouissent, de même que leurs enfans, du privilége d'enseigner l'art de la danse sans lettres.

L'UNIVERSITÉ.

L'Université de Paris, la premiere & une des plus célébres du monde chrétien, doit sa fondation à Charlemagne, vers l'an 790. quoiqu'elle n'ait commencé à faire un corps régulier que depuis le regne de Philippe-Auguste. Le recteur qui en est le chef, veille à l'observation des statuts & à la conservation des priviléges, & préside aux assemblées & aux décisions générales de l'université. Son tribunal se tient chez lui: les sentences en sont relevées au parlement. Il y a lieu de croire que c'est dans les écoles de droit de Paris que les dégrés de bachelier, de licencier & de docteur ont pris leur

origine avant 1150. Un docteur en droit est appellé *miles legum*, chevalier des loix, dans une charte de Leger, évêque d'Apt, écrite avant 1113. & conservée dans le cartulaire de cette église : & la faculté des arts doit sans doute son établissement, ses progrès & l'origine de ses dégrés, à la nécessité d'être instruit des premieres sciences que cette faculté enseigne, pour parvenir aux dégrés des facultés supérieures, & qui peuvent être regardées comme la clef des autres sciences.

L'université est composée de quatre facultés.

La faculté de Théologie.
La faculté de Droit.
La faculté de Medecine.
La faculté des Arts.

COLLÉGES.

Nous distinguons les colléges en trois classes ; les uns ont plusieurs professeurs fondés, & ne font point corps avec l'université, comme :

Le collége royal.
Le collége des Jésuites.

On peut y ajoûter :

Le jardin du Roi.
Les écoles de saint Côme.

Les autres ont aussi des professeurs fondés, & font corps avec l'université, & se distinguent en colléges de plain exercice, c'est-à-dire, qu'on y enseigne les humanités, la philosophie, &c. & en colléges de moyen exercice, c'est-à-dire, qu'ils n'ont aucun professeur fondé ni classes reglées.

Les Colléges de plein exercice suivant l'ordre de leurs fondations.

		Nombre des bourses.
Le collége d'Harcourt fondé en	1280	40
Le collége du cardinal le Moine.	1302	24
Le collége royal de Navarre.	1304	30
Le collége de Montaigu.	1314	40
Le collége du Plessis.	1322	16
Le collége de Lisieux.	1336	16
Le collége de Beauvais.	1370	21
Le collége de la Marche.	1423	20
Le collége des Grassins.	1569	18
Le collége Mazarin, ou des 4. Nations.	1661	30

Ce collége a été fondé par le cardinal Mazarin pour 60 jeunes gentils-hommes

des provinces désignées par la fondation ; sçavoir, la Flandre, l'Alsace, le Bugeay & état écclésiastique, & le Roussillon. Le nombre de ces gentils-hommes a été réduit à 30. qui y sont reçus, à la nomination de M. le duc de Nevers, comme héritier du fondateur, dès l'âge de huit jusqu'à quatorze ans pour y être élevés jusqu'à la philosophie inclusivement, par dix professeurs établis, tant pour les humanités, les mathématiques, &c. que pour la philosophie : ils y sont logés, nourris, chauffés & instruits au dépens de la fondation ; & on leur donne 100 liv. par an en argent : les parens payent le reste.

Les colléges de moyen exercice.

		bourses.
Le collége du Trésorier, en	1268	8
Le collége des Cholets.	1295	18
Le collége de Bayeux.	1308	16
Le collége de Laon.	1313	26
Le collége de Presle.	1313	8
Le collége de Narbonne.	1317	9
Le collége d'Arras.	1322	
Le collége des Ecossois.	1325	4
Le collége de Bourgogne.	1331	
Le collége des Lombards.	1333	

Accordé par Louis XIV. aux Irlandois réfugiés en 1677.

Le collége de Tours.	1333	6
Le collége d'Autun ou du cardinal Bertrand.	1337	18
Le collége d'Huband, ou de l'*Ave Maria*.	1339	6
Le collége de Cambray, ou des trois Evêques.	1348	6
Le collége de Boncourt, réuni au collége de Navarre.		
Le collége de Boissy.	1354	4
Le collége de Justice.	1358	12
Le collége de maître Gervais.	1370	26
Le collége de Daimville	1380	12
Le collége de Cornouailles.	1380	5
Le collége de Fortet.	1391	16
Le collége de saint Michel, ou de Chanac.	1404	6
Le collége de Reims.	1412	8
Le collége de Sées.	1427	12
Le collége du Mans.	1526	12
Le collége de sainte Barbe.	1°. 1430 2°. 1556	22

Le collége des Dix-huit.	18
Le collége de Treguier.	8

Ces deux derniers colléges n'ont plus d'emplacement, mais les bourses subsistent.

Tous ces colléges, tant de plein que de

moyen exercice, ont, comme nous l'avons marqué, des bourses fondées pour de pauvres écoliers, affectées à certains diocèses, provinces, villes ou familles. Nous ne tarderons pas à en donner un état exact, dans lequel nous marquerons les noms des fondateurs & des collateurs : le nombre de ces bourses dans chaque collége, leur valeur & leur destination.

MAISTRES DE PENSION.

Nous distinguons les maîtres de pension en deux classes : les premiers, au nombre de quarante, sont maîtres-ès-arts, font corps avec l'université, & sont astreints d'envoyer leurs écoliers à un des colléges de l'université. Ils peuvent enseigner dans toute l'étendue du royaume. *Hic & ubique terrarum.*

MESSIEURS.

Colson.	rue Mazarine.
Tricot.	dans l'isle.
Targny.	rue du Colombier.
Savouré.	rue Copeau.
Dadou.	rue des Noyers.
Lucas.	rue des Rats.
Rorel.	rue des fossés S. Bernard.

Varin.	rue du Meurier.
Montagne.	rue Savoye.
Montagne.	
Paget.	rue de la Harpe.
De la Motte.	à saint Eustache.
Mory.	*à Meaux.*
Dubois.	rue des sept Voies.
Damiens.	rue Galande.
Hurtaut.	rue de Beaune.
Billet.	rue du Temple.
Guichard.	rue des Postes.
Achard.	place de Fourcy.
Le Comte.	rue Mazarine.
Le Mire.	rue du fauxb S. Antoine.
Cluzel.	rue du haut Moulin.
Allain.	près de l'Estrapade.
Monchablon.	rue de l'Arbalêtre.
Colin.	rue des Picpus.
De la Herse.	rue du mont saint Hilaire.
Langlade.	rue des Picpus.
Le Gros.	rue du Four.
Bardin.	rue de
Colombet.	rue de Biévre.
Brunet.	rue saint Hyacinte.
Chartron.	au collége de Navarre.
De Bras.	rue de la Harpe.
Maugue.	près saint Victor.
Rogelin.	rue S. Jean de Beauvais.
Vellard.	rue de la Mortellerie.
Breton.	rue des fossés saint Victor.
Tricot.	rue saint Louis dans l'isle.

Ducreux. près la rue Oignard.
Sartiau. rue de Poitou.

On enseigne chez eux la langue latine, la langue grecque, la géographie & l'histoire. Le prix ordinaire des pensions est de 420 livres.

La seconde classe comprend les maîtres des petites écoles, dépendans de la nomination & de la juridiction du grand-chantre de Notre-Dame, qui leur donne des lettres de commission *ad annum tantùm valituras*, & leur désigne à chacun le quartier où ils doivent s'établir, hors duquel ils sont sans titre. Ils sont actuellement environ 210. maîtres distribués, tant dans la ville & fauxbourg, que dans la banlieuë de Paris.

MESSIEURS.

Boivin receveur, rue Michel le Comte.
La Marque, rue Jean-Tison.
Colson, rue Mazarine.
Phaput, rue de Harlay.
Leonard, rue aux Féves.
Goubert, rue de Cluny, près la Sorbonne.
Pollet, rue de la Barillerie.
Gardien, rue Mondétour.
Monot, rue saint Jacques de la boucherie.

Guétou, rue saint Martin.
Robert, rue des Prouvaires.
Chompré, rue des Carmes.
Verardy, rue de Meslé.
Behier, rue saint Jacques.
Montalan, rue saint Denys.
Targny, rue du Colombier.
Tricot, rue saint Louis.
Aupy, rue saint Jacques.
Aupy, rue Mazarine.
Prevost, rue Aumaire.
Huguier, rue Trousse-vache.
De la Collancelle, rue Comtesse d'Artois.
Collot, rue saint Denys.
Le Grain, rue de la Tixeranderie.
Desquinemare, rue des Barrés.
Du Hamel, à Auteüil.
Quevillon, rue de Grenelle.
Blondeau, rue tirechape.
Tavernier, cloître saint Jacques de l'hôpital.
Barier, rue saint Honoré.
Du Montier, rue saint Honoré près l'Oratoire.
Cottin, à la Villette.
Daniel, rue & près le petit saint Antoine.
Ausergent, rue des fossés saint Bernard.
Douard, rue de la Bucherie.
Beaucamp, rue de l'Arbre-sec.
Mailpart, à Bagnolet.
Rougemont, rue des Boucheries, fauxbourg saint Germain.

Beliard, rue de la Harpe.
De Lafolie, rue des Nonaindieres.
De Lamare, rue de Beauregard.
Cheron, rue de Langlade.
Pain, *jurv.* rue Tirechape.
Durié, rue & fauxbourg saint Antoine.
Caignard, rue saint Sauveur.
De Grouchy, rue de la Draperie.
Marie, à Picpus.
Bertrand, montagne sainte Geneviéve.
Guitton, rue de Reuilly.
Lecœur, rue & près la porte saint Antoine.
Dheilly, rue de la Tixeranderie.
Pollet, rue du Roi de Sicile.
D'Ergny, rue saint Nicolas du Chardonnet.
Josset, rue & fauxbourg saint Martin.
Fortier, rue neuve notre-Dame.
Pellapra, rue Beaurepaire.
Le Gland, rue de la Croix des petit-champs.
Donzel, rue de Verneuil, fauxbourg saint Germain.
Etienne, rue du vieux-Colombier.
Guillaume, rue saint Nicaise.
Le Clerc, à Passy.
Cousin, rue de l'Etoile.
Fay, rue saint André des Arts.
Billet, rue du Temple.
Coche, quai Pelletier.
Hullin, rue saint louis, près le Palais.
Monroy, à Belleville.
Durand, rue Quinquempoix.

De Valmont, rue de Longpont.
Hebert, rue des Noyers.
Noël, cloître saint Marcel.
Roland, rue & près la culture sainte Catherine.
Oudinet, rue Macon.
Charpentier, rue de la Verrerie.
Droüet, *dit* Fleurizelle, rue de Montreuil.
Le Riche, rue du Croissant.
Chenebrun, rue saint Antoine.
Camus, rue Transnonain.
Le Mire, grande rue & fauxbourg S. Antoine.
Vautier, rue de la Cossonnerie.
Taupin de Vaudoré, rue saint Bernard.
Chompré, rue de la vieille-Monnoye.
Blier, rue saint Germain l'Auxerrois.
Poupin, sous les pilliers de la Fripperie.
Lointier rue de la Coutellerie.
Sauvage, rue du Chevalier du Guet.
Pellissier, rue de Bourbon.
Cluzel, rue des hauts-Moulins.
Vigoureux, rue saint Antoine.
Lemoine, rue Plâtriere.
Gallet, rue des deux Anges.
Fouquet, à Clichy-la-garenne.
Allegrain, près la boucherie de Beauvais.
Hudde, rue saint Victor.
Muzelle, à Pantin.
Gommerat, rue saint Antoine.
Cottin, *surv.* à la Vilette.
Brunet, rue Hyacinthe.

Le

Le Roi, rue de l'oseille, au marais.
Courteault, rue saint jacques.
Beranger, rue de la jouaillerie.
Le Bel, à la croix rouge.
Vilebert, rue saint martin.
Tachau, rue montmartre.
Delaire, fauxbourg saint jacques.
Bernard, rue saint honoré.
Mignon, cul-de-sac du paon.
Le Blond, rue de l'Oursine.
Requin, rue saint benoît.
Courtier, rue saint martin.
Daversi, rue saint honoré.
Prillieux, rue saint denis.
Pierres, place de cambray.
Donon, rue de l'homme-armé.
Dufoulloy, rue neuve saint médéric.
Melette, rue des vieilles thuilleries.
Morise, *surv.* rue de la tixeranderie.
Sartiau, rue de la marche.
Baillard, rue de tournon.
Beaudoüin, rue des quatre-fils.
Clery, à villiers-la-garenne.
Guyot, rue mouffetard.
Buret, rue montmartre.
Godran, rue dauphine.
Halou, rue montmartre.
Cartier, rue de reuilly, fauxbourg saint antoine.
De la Croix, à l'entrée du fauxbourg saint antoine.

Frere, rue de la comédie françoise.
Silveſtre, à la nouvelle france.
Bruxelles, rue ſainte anne.
Verdant, rue de la verrerie.
Guillaume, *ſurv.* rue de la barillerie.
Watrin, quai de l'horloge du palais.
Guillot, rue des deux-ponts, dans l'iſle.
Garnier, rue des marmouzets.
Quêquet, *ſurv.* rue aux féves.
Rellot, à boulogne.
Picard, rue des canettes.
Brulé, rue de biévre.
Chauvin, rue de la harpe.
Le Bois, fauxbourg ſaint Denys.
Cordier, butte ſaint roch.
Chartier, rue des petits-champs.
Deſmarets, rue ſaint Denys.
Renaud, près la roquette.
Boiſſet, rue férou.
Villin, rue de la barillerie.
Dubois, près ſaint medard.
Gayer, au pont aux tripes.
Courtois, rue de la mortellerie.
Boulnois, rue champfleury.
Caillemer, à chaillot.
Deſecard, près ſaint laurent.
Daubernay, fauxbourg neuf ſaint honoré.
Martin, *ſurv.* rue de l'arbre-ſec.
Le Batteur, aux petits-carreaux.
Julien, *ſurv.* rue ſaint Denys.
Bonnefoi, rue de féve.

Dutertre, fauxbourg saint honoré.
Bonnotté, à aubervilliers.
Fournier, à montmartre.
Boulangier, *surv.* rue saint martin.
Briot, place maubert.
Legros, rue du four, fauxbourg saint germain.
Dubois, rue des peres de la doctrine.
Vappereau, au gros caillou.
Le Quens, rue & près la porte saint martin.
Vachard de la Vallette, rue simon-le-franc.
Le Chocq, quai de la megisserie.
Rozy, au roulle.
D'Açarq, à l'estrapade.
Genneau, rue charlot.
Prévoteau, rue de la harpe.
Verrier, près l'échelle du temple.
Douvry, rue beaubourg.
Crepeaux, rue bourglabé.
De Lavau, rue saint Denys.
Pepin, rue du temple.
Robin, rue du harlay, au marais.
Friou, rue de clery.
Landemore, rue de vaugirard.
Henault, rue de gêvres.
Bajolet, rue gaillon.
Le Bacheux, à la courtille.
Richer, à mont-rouge.
Bornat, rue de bourgogne.
Lorinet, rue neuve notre dame.

LES PERMISSIONNAIRES.

Il ne peut y en avoir que 20. & ils n'enseignent qu'à leurs pensionnaires.

Pridault, à la barriere du trône.
Nolland, rue & près picpus.
Collin, rue & près picpus.
Caret de Vaublon, rue de picpus.
Pasquis, à passy.
Langlade, à picpus.
Dubois, rue de reims.
Berthaud, grande rue & fauxbourg saint honoré.
Bernard, rue de la montagne.
Renoüard.
Joüin, rue de charonne.
Rhombius, rue des postes.
Viard, rue de seine saint victor.
Tricot, rue couture saint gervais.
Garnier, rue saint Etienne des grès.
Landragin, rue & fauxbourg saint laurent.
Chaumont, rue polivaux.
Martilly, rue neuve saint laurent.
Brunetaud, rue basse des capucines.

M. Rhombiens, maître de pension pour les langues latine & allemande, rue des Postes près l'Estrapade.

LES MAITRESSES.

Les maîtreſſes d'école ſont également à la nomination & ſous la juriſdiction du grand-chantre de Notre-Dame : il y en a actuellement dans la ville, fauxbourgs ou dans la banlieuë environ deux cens, dont voici la liſte.

DRisvelt, rue de bourbon.
Adam, rue ſaint martin.
Lhulié, rue du harlay.
Le Comte, à la place maubert,
Moulins, vieille rue du temple.
Bondonvillié, rue & fauxbourg ſaint antoine.
Gilbert, veuve Blanchard, rue de la tixeranderie.
Dupont, rue du cimetiere ſaint andré.
Maréchaux, à chaillot.
Dubois, rue ſaint germain.
Spic, près ſaint laurent.
Marie, près les halles.
Daveine, rue du four.
Baudet, rue ſaint jacques.
Dionis, rue des deux ponts.
Guilbert, rue des foſſés ſaint bernard.

Jacqueſſon, rue ſaint louis, près le palais.
Laiſné de campigny, quai des ormes.
D'Alandhuy, rue ſaint jacques.
Pareille, rue aux ours.
Bouché, *ſurviv.* vieille rue du Temple.
Samy, rue froidmanteau.
Chevalier, rue champfleury.
De la Porte, rue de la roquette.
Leconte, rue de charonne.
Joly, rue de charenton.
Leliot, rue de beauregard.
Mancelle, vieille rue du temple.
Fourée, fauxbourg ſaint martin.
Nager, rue du bac.
De la Motte, rue ſaint antoine.
Dyot, rue du verbois.
Dubois, aux filles de la croix.
Gatellier, rue aux feves.
Muſtel, rue ſaint louis.
Robequin, rue des boucheries.
Feré, rue de la huchette.
Bucaille, rue de la coſſonnerie.
Maillard, rue comteſſe-d'artois.
Garnier, rue ſaint antoine.
D'Ecoſſe, rue ſaint landry.
Maſſelot, rue montmartre.
Delaunay, près ſaint medard.
Deniſe, *ſurv.* près les halles.
Beaudemont, rue des boucheries.
Devalles, près les carmes.
Roby, au gros caillou.

Bourſy, rue ſaint jacques.
Leſſelin, près ſaint hippolyte.
Regnault, rue neuve ſaint denys.
Derion, rue des boucheries.
Chauvin, rue de la calandre.
Mony, rue ſaint martin.
Guillou, rue des cordiers.
Langlois, ſous les charniers des ſaints innocens.
Fricot, rue de la verrerie.
Lartaux, quai pellerier.
Maillard, rue du vieux-colombier.
Reau, à villers-la-garenne.
Poullain, rue ſaint denis.
Détape, rue de bretagne.
Campagne, cour de lamoignon.
Desbarres, rue de clery.
Champion, rue aumaire.
Vincent, rue des prouvaires.
Radou, à belleville.
Lomon, au roulle.
Poirier, aux petits carreaux.
Creſtien, rue mouffetard.
Lemaire, *ſurv.* rue du bacq.
Joly, rue coquilliere.
Rabieuvaux, rue de la coutellerie.
Delaitre, rue ſaint martin.
Feré, *ſurv.* rue de la huchette.
Pariſot, *ſurv.* rue & fauxbourg ſaint antoine.
Duchemin, rue frépillon.
Heron, rue des canettes.

Jacquemin, à la grande pinte.
Dumontier, *surv.* rue saint martin.
Confait, *surv.* rue montmartre.
Chedaille, rue de la mortellerie.
Thomas, rue de savoye.
Hediart, à la porte saint michel.
Habit, rue de la grande truanderie.
Harler, rue contrescarpe.
Joye, rue du temple.
Chicoineau, rue de l'Oursine.
Collon, rue beaujolois.
Le beau, à saint mandé.
De Mongeot, grande rue du fauxbourg saint antoine.
Olivier, à la communauté des filles de saint geneviéve.
Le Gendre, rue des deux-anges, fauxbourg saint germain.
Le Fevre, rue & vis-à-vis le temple.
Gavot, rue saint andré des arts.
Fournier, *surv.* rue de la tixeranderie.
Bourgade, rue tirechape.
Vigny, *surv.* rue
Bourdin, près la paroisse de la ville l'évêque.
Le Jeune, rue des lavandieres.
Barry, rue des moineaux.
Espert, rue montorgueil.
Didot, place saint michel.
Rougemont, rue saint germain l'auxerrois.
Morice, rue des juifs.
Bouour, près la porte saint Denys.

Jamme, place cambray.
Mouchet, rue saint honoré.
Devienne, rue des trois Maures.
Drisvelt, *surv.* rue de bourbon.
Lelong, rue de sévre.
Massé, rue de bussy.
Poubelle, rue montmartre.
Braut, près la barriere des Incurables.
Dagory, rue du fauxbourg du temple.
Landon, à la Villette.
Nogard, rue des Nonaindieres.
Foulon, rue bare-du-bec.
Carré, rue saint martin.
Pilorget, *surv.* rue coquilliere.
Dusuilly, rue gracieuse.
Monot, rue des Arcis.
Guilbert, rue de l'Oursine.
Lambert, à boulogne.
Herblot, rue sainte-marie-Egyptienne.
Griselin, rue des fossoyeurs.
Bellemaniere, rue jean-tison.
Lucas, rue saint paul.
Vino, rue aubry-le-boucher.
Ferret, rue de la jouaillerie.
Petit, grande rue du fauxbourg S. Antoine.
Jacqueminet, rue darnetal.
Myard, rue saint louis dans l'Isle.
Joüenne, rue montmartre.
Neinville, rue saint honoré.
Becat, rue saint honoré.
Raillard, rue des Prêcheurs.

Langlois, marché-neuf.
Grenier, rue des carmes.
Le Roi, rue gaillon.
Vallancier, rue neuve notre-dame.
Léveillé, *surv.* aux filles de la croix.
Privez, barriere du fauxbourg S. laurent.
Ganachos, rue de seine, fauxbourg S. germain.
Le Fort, rue saint jacques.
Royer, à Passy.
Roussange, fauxbourg saint Jacques.
Lheureux, rue sainte anne.
Pautrat, rue saint Sauveur.
Fournier, rue de gêvres.
Vinot, rue du cœur-volant.
Champion, rue de séve.
Badin, rue saint severin.
Porlier, près la croix-faubin.
Vilain, *surv.* rue des deux-ponts.
Scot, rue du chevalier du guet.
Cagnard, *surv.* rue des boucheries.
De la Croix, fauxbourg saint denys.
De Milly, rue dauphine.
Brazard, rue des gravilliers.
Mugnerot, rue maubué.
Dobremes, *surv.* rue du ha ay.
Pain, rue du sépulchre.
Cheretz, rue de la verrerie.
Poulain, rue du temple.
Chapuy, rue saint denys.
Briand, rue de rats.

Gatelier, rue des hauts-moulins.
Furet, rue saint honoré.
Lesgu, rue de la juiverie.
Gourlet, rue de clery.
Silvestre, à la nouvelle-France.
Vezien, rue de biévres.
Picon, rue saint denys.
Josso, rue neuve saint louis.
Landry, rue saint victor.
Denuisemente d'Asleville, rue beaubourg.
Operie, rue saint antoine.
Peronon, rue de bourgogne.
De Rouillié, rue saint jacques de la boucherie.

M. Dupont, clerc des Ecoles, *parvis Nôtre-Dame.*

La reception des maîtres comme des maîtresses coûte cinquante livres quatre sols.

Sçavoir :

Pour la communauté	30 liv.
Le pain-béni une fois payé	3
Expédition des lettres au greffier	15 4 s.
Au Clerc de la communauté.	2

Quand un maître ou maîtresse nouvellement reçu prend la place d'un autre dans un quartier, il est d'usage qu'il prenne

aussi les effets de celui ou de celle qui quitte sur le pied de l'estimation qui en est faite par le greffier.

La troisiéme espéce de maîtres d'école comprend la nombreuse communauté des maîtres écrivains jurés : elle est comme les autres communautés des arts sous la juridiction du lieutenant-général de police : ils prennent aussi des pensionnaires à qui ils enseignent à écrire, à compter, & à tenir des livres.

Paris a un très-grand nombre d'écoles chrétiennes & charitables, tant pour les filles, que pour les garçons : elles sont tenues dans plusieurs paroisses sous la direction & l'inspection des curés, par les freres des écoles chrétiennes pour les garçons ; & par les sœurs de la charité pour les filles ; la principale communauté de ces sœurs est *au fauxbourg saint Laurent*. C'est-là communauté des sœurs Grises.

Les freres des *écoles Chrétiennes* ou de la communauté de saint Yon dont le chef lieu est à Rouen, ont quatre maisons dans Paris.

Une maison dans la paroisse de saint Sulpice. 17 freres.

Une maison dans la paroisse de la Magdeleine de la ville l'évêque. 3

Une maison paroisse saint Medard. 3

Une maison paroisse saint Etienne du Mont. 2

ACADEMIES DU ROI.

Mémoire des penſions par an, & des autres frais qui ſe payent d'avance par quartiers.

	M. DUGARD, Ecuyer du Roi.		M. DE JOUAN, Ecuyer du Roi.	
Pour un Gentilhomme,		1500 liv.		1500 liv.
Pour un Gouverneur,		700		700
Pour un Valet-de chambre,		500		500
Pour un Laquais,		400		400
Au Tapiſſier, ſi l'on s'en ſert,		150		150
A payer une fois ſeulement en entrant.				
Droits d'entrée,		200 liv.		200 liv.
Droits d'écurie,		27		29
A Maître de Mathématiques,	Nobleſſe	15	Menil-Huri,	15
A Maître d'armes,	Teillagori,	18	Motet,	18
A Maître à danſer,	Lacorne,	15	Chartier,	15
Exercices de la guerre,	Laval,	15	Laval,	20
A payer par mois.				
Les gaules,		3		
Si l'on ſe ſert du Domeſtique commun,		6		6
Demi-penſion par an, payée par quartier.				
Pour un Gentilhomme,		1200		1200
Entrées une fois payées,		200		200
Pour les Externes.				
Le premier mois, tous droits compris,		152		152
Les autres mois,		72		72
Pour ceux qui veulent apprendre à courir les têtes, &c.				
Par mois,		40		40

Chaque cheval qu'un Académiſte monte pour la premiere fois, s'appelle pour lui, un cheval d'avance, & ſe paye au palefrenier qui le donne, 12. ſols ou 24 ſols, ſuivant la claſſe du cheval.

EXERCICES.

ACADÉMIES DU ROI

Pour apprendre à monter à cheval.

PAris n'a plus que deux * académies pour apprendre à monter à cheval, à courir la bague, les têtes, &c. & pour tous les autres exercices convenables à la nobleſſe & aux jeunes gens qui ſe deſtinent à la guerre. Il y a dans chacune de ces deux académies des maîtres en fait d'armes ou d'eſcrime, des maîtres à danſer, maîtres à deſſiner, maîtres de mathématiques, de langues, de muſique, & pour apprendre à jouer de toute ſorte d'inſtrumens ſans ſortir de la maiſon. Ces deux académies ſont tenues ſous l'autorité du grand écuyer de France par les écuyers du Roi ci-après.

M. Duguard, *au manége des Thuilleries.*

M. de Jouan, *près ſaint Sulpice.*

* La troiſiéme qui étoit tenue par M. de Croiſſy écuyer du Roi, vient d'être ſupprimée.

MAISTRES

En fait d'armes ou d'escrime.

LA compagnie des maîtres en fait d'armes de Paris est actuellement composée de 16. maîtres : elle ne peut point excéder le nombre de 20. Nous regardons cette compagnie comme formant une espéce d'académie des armes, dont M. Rousseau maître en fait d'armes de Monseigneur le Dauphin & des enfans de France, peut être regardé comme le chef. Le Roi lui a accordé en 1755. des lettres de noblesse, & l'a décoré du cordon de saint Michel.

MESSIEURS.

Rousseau.	à Versailles.
Du Mouchel.	rue saint Martin.
Daniel.	rue de la Monnoie.
Ladroit.	rue

Teillagori maître en fait d'armes de l'académie du roi avec brevet, aux écuries d'orléans.

Fauveau.	rue saint Martin.
Le Perche.	rue Mazarine.
Thonnard.	près la croix du trahoir.
Moret, maître de l'académie du Roi, avec brevet.	rue de seine.

Chabot.	rue de la bretonnerie.
Riviere.	rue des fossés S. germain.
Danet.	rue du chantre.
Guillaume.	rue de seine.
Donadieu.	rue des vieilles étuves.
De la Salle.	rue saint Jean de beauvais.
De Vaucourt.	rue des cordeliers.

Maîtres à danser.

Le nombre des maîtres à danser est trop grand, pour que nous puissions en donner ici la liste. * Nous nous contenterons de nommer les treize qui composent l'académie royale de danse, sans prétendre enlever aux autres la justice qui est due à leurs talens. Cette académie fut établie par lettres patentes du mois de Mars 1661. registrées en parlement le 30 Mars 1662.

MESSIEURS.

Laval, maître à danser de Monseigneur le Dauphin & des enfans de France, directeur de l'académie de danse, rue S. Thomas. du louvre.

Marcel.	rue de beaune.
Dupré. I.	rue.
Malter. I.	rue patourel.
Malter. II.	rue des cordeliers.

* *Nous tâcherons de donner cette liste dans la seconde édition de cet ouvrage.*

Malter. III.	rue des petits-auguſtins.
Dumoulin.	rue.
Javiliers.	rue croix des pet. champs.
Matignon.	rue des foſſés de M. le pr.
Dupré II.	cloître ſaint benoît,
Lani.	rue neuve des p. champs.
Veſtris.	rue neuve ſaint euſtache.
Lyonois.	rue montmartre.

Maîtres de Paulme.

Il y a dans les différens quartiers de Paris treize jeux de paulme, où l'on voit quelquefois les princes & les plus grands ſeigneurs s'amuſer à ce noble exercice. Les jeunes gens qui veulent apprendre à jouer y trouvent les maîtres & des garçons, qui donnent des leçons, à raiſon de 12 ſols par heure.

MESSIEURS.

Barneon.	rue verdelet.
Daudeman.	rue beaubourg.
Goſſaume.	rue mazarine.
Goſſaume.	rue hiacinte.
Grapin.	place ſaint michel.
Liebeau.	rue mazarine.
Liedet.	à l'eſtrapade.
Maſſon.	rue des écouffes.

Maſſon.	rue grenelle ſaint honoré.
Maſſon.	rue mazarine.
Maſſon.	à l'eſtrapade.
Myon.	rue mazarine.
Paſchal.	rue beaurepaire.

Maîtres de Billard.

Il y a au moins 60 jeux de billard diſtribués dans les différens quartiers de Paris, appartenans au corps des maîtres paulmiers, ou plutôt aux particuliers qui ſont de cette communauté. Ces jeux ſont fort fréquentés aujourd'hui par des domeſtiques ou gens de bas étage : les maîtres & les garçons donnent des leçons à ceux qui veulent apprendre à jouer.

Jeu du Mail.

Les Princes ne dédaignoient pas autrefois d'exceller dans cet exercice. Il eſt fort négligé depuis quelques années, & nous ne connoiſſons d'autre jeu de mail régulier dans cette ville, que le jeu du mail derriere l'Arſenal.

SCIENCES ET ARTS LIBÉRAUX

Professeurs pour les langues.

Grecque. Syriaque. Hébraïque. Arabe.	Au Collége Royal. Il y a des Professeurs fondés pour chacune de ces langues.
Latine.	Aux Colléges de plein exercice, & chez les maîtres de pension.
Langue & littérature françoise.	M. Toussaint, Avocat au Parlement, de l'académie royale de Prusse, *rue d'enfer*.

Il fait chez lui avec beaucoup de succès & d'applaudissement des cours particuliers ou conférences sur la langue & la littéra-

ture françoise, en faveur d'un certain nombre de souscripteurs.

Ces cours sont ordinairement de quatre mois, trois jours de la semaine, mardi, jeudi & samedi.

DÉCLAMATION.

Plusieurs des plus célèbres comédiens du roi donnent des leçons.

MM.	Mlles.
Sarrasin.	Dumesnil.
Grandval.	Clairon.
La Noue.	Gaussin.
Le Kain, &c.	Grandval, &c.

Maîtres particuliers qui vont donner des leçons en ville pour les langues.

	MM.
Allemande.	Cocceius, Saxon, *Quay des Morfondus, au bras d'or.*
	Rhombius fils, *rue des Cordeliers.*
	Marchand, *rue de la Harpe.*

	MM.
Angloise.	Flint, *rue du Four ; près l'égoût.*
	Berry, *rue saint Honoré à la Croix d'or, vis-à-vis les Charniers des Sts Innocens.*
	Rollet l'aîné, *rue saint Honoré, près la rue des Poulies chez le Notaire.*
Italienne.	Conti, *à l'Ecole militaire.*
	Bertera, *rue pot de fer.*
	Sapieni, *rue de la Harpe.*
	Cardinali, *au petit Luxembourg.*
	Fortunati, *au coin de la rue de Beaune.*
Espagnole.	L'Abbé Giron, *rue saint Dominique.*
	Bertera, *rue pot de fer.*
	Sapieni, *rue de la Harpe.*

On pourroit avoir recours aux interprêtes employés à la bibliothèque du Roi, pour avoir des maîtres de toute sorte de langues.

Maître pour apprendre à parler aux muets.

M. Pereyra, Eſpagnol, *rue S. André des Arts.*

Les Journaux ont trop ſouvent parlé des ſuccès de M. Pereyra, pour que nous oſions ajouter ici notre ſuffrage : il parle pluſieurs langues, comme l'Eſpagnol, le Portugais, le François, l'Italien, &c. & il forme ſes éleves à entendre & à parler celle qui leur convient le mieux. Le Roi lui a accordé une penſion.

MM.

Géographie & Hiſtoire.

Philippe de Pretot, *rue de la Harpe.*
L'Abbé Geofroy, *rue de*
L'Abbé Antoine, *rue*
Le Blanc, *rue de Geſvres.*

M. Philippe, outre les leçons qu'il va donner en ville, fait tous les ans chez lui avec le même zèle & le même ſuccès un cours général gratuit d'hiſtoire & de géographie. Il y fait encore des cours particuliers pour un certain nombre de ſouſcrip-

teurs qui connoissent l'utilité des leçons communes.

Il y a dans Paris plusieurs maîtresses d'histoire & de géographie, qui vont donner des leçons en ville à de jeunes demoiselles : nous voudrions les connoître pour en parler.

Madlle Gracis prend chez elle de jeunes demoiselles de l'âge de six ans, à raison de 600 livres de pension par an, pour tout : & ces jeunes demoiselles apprennent chez elle à lire, à écrire, à compter, les principes de la langue françoise, la musique & le dessein.

Elle demeure, *rue des vieux Augustins.*

Histoire naturelle.

M. Bomard de Valmond, démonstrateur d'histoire naturelle, & membre de la société littéraire de Clermont-Ferrand, s'est assujetti en faveur d'un certain nombre de souscripteurs, de faire chez lui tous les ans deux cours d'histoire naturelle sur les minéraux, les végétaux, les animaux. A l'hôtel d'hollande, *vieille rue du temple.*

Le prix de la souscription est de 72 liv.

pour chaque souscripteur pour le cours entier : on a la liberté de souscrire pour chaque genre en particulier.

Pour le régne minéral, 30 liv.
Pour le régne végétal, 24.
Pour le régne animal, 18

	MM.
Mathématiques.	Clairaut le pere.
	De Moncarville, *rue de la vieille bouclerie.*
	Bezoul, *rue des Poulies.*
	Le Thuilier, *quai de la Megisserie*
	La Botiere, *rue des Maçons.*
	Rousſel, *cloître S. Benoît.*
	Robert de Vaugondi, *quai des Morfondus.*
	L'Abbé de la Chapelle.
	L'Abbé de la Marre.
	L'Abbé Charlier, *rue de la Harpe*
	De la porte.
	Marais, &c.
Géométrie pratique.	Terrier, *rue de Poitou.*

Il fait chez-lui des cours de Géometrie-pratique, qu'il annonce par des affiches.

Philosophie. Aux colléges de l'Université.

MM. les Professeurs de ces colléges se font un plaisir d'indiquer des maîtres particuliers, ou des répétiteurs de Philosophie.

Physique expérimentale. Au collége de Navarre.

Le Roi a établi dans ce collége une chaire de physique expérimentale, la premiere & l'unique en France. Elle est remplie par le célébre M. l'Abbé Nollet, de l'académie des sciences.

M. l'Abbé Nollet fait aussi chez lui des cours particuliers, *aux galeries du Louvre.*

M. Delor, *à l'estrapade.*

Théologie. Aux colléges de Navarre & de Sorbonne.

4 Professeurs au collége de Navarre.

6 Professeurs, au collége de Sorbonne.

1 Professeur pour expliquer la bible en hebreu.

Droit

Droit. *aux écoles de Droit.* { *rue S. Jean de Beauvais.* & *à la place de Cambray.*

6 Professeurs en Droit Romain.

1 Professeur de Droit françois.

12 Docteurs aggrégés.

On peut s'adresser aux Professeurs pour avoir des répétiteurs de Droit.

Médecine. Aux écoles de la faculté, *rue de la Bucherie.*

Au collége royal, *place de Cambray.*

Il y a des professeurs pour la phisiologie, la pathologie, la pharmacie Galenique & chymique, la chirurgie en latin & en françois, la matiére médicale, un cours d'accouchemens, & deux cours d'anatomie.

Des docteurs de cette

faculté font tous les ans des cours de chymie & de botanique, *au jardin du roi.*

M. Demours, médecin oculiſte, *rue ſaint André des Arts.*

Il donne chez-lui des conſultations charitables le mercredi & le ſamedi matin.

Chirurgie. Aux écoles de ſaint Côme, *rue des Cordeliers.*

2 Profeſſeurs pour l'anatomie.

2 Profeſſeurs pour les opérations.

2 Profeſſeurs pour l'oſtéologie.

2 Profeſſeurs pour les principes de la chirurgie.

2 Profeſſeurs pour les accouchemens.

1 Profeſſeur pour la thérapeutique.

Outre les cours publics, tant de médecine que de chirurgie, de chymie & de botanique, il y a des médecins, des chirurgiens & des chymiſtes qui font chez eux des cours particuliers pour certaines parties.

MM.

Ferrein, } font chez eux des cours
Petit, } particuliers pour certaines parties de la médecine.

Macquer, } font chez eux des cours
Baumé, } de chymie, *rue S. Denys.*

Rouelle, *rue Jacob.*

M. Rouelle a formé chez lui un cabinet des mines d'Allemagne.

De la Planche, *rue de la monnoye.*

Plusieurs cours de chymie & de botanique au jardin des apothicaires. On les annonce par des affiches.

Cours particuliers d'anatomie faits par des maîtres en chirurgie.

MESSIEUS.

Verdier, *rue Mâcon.*
Süe, *rue de l'Arbre sec.*
Didier, *vieille rue de la Draperie.*
Barbaut, *isle saint Louis.*
Helie, &c. *près la Croix rouge.*

Cours d'accouchement.

Barbaut, *isle saint Louis.*
Levret, *rue des vieux Augustins.*

La communauté des maîtres en l'art & science de chirurgie de la ville de Paris est composée d'environ trois cents qui exercent dans la ville & dans les fauxbourgs. Il y en a plusieurs parmi eux qui se sont dévoués principalement aux accouchemens, ou à quelqu'autre partie de l'art.

Experts reçus à saint Côme.

On reçoit à saint Côme les experts pour les yeux, ou oculistes : les experts hernieres ou pour les bandages : les experts pour les dents ou dentistes, & les sages-femmes.

Oculistes.

MESSIEURS.

Secours,	*rue Gervais Laurent.*
Beranger,	*place Dauphine*
Babelin,	*rue Grenelle saint Honoré.*
Besson,	*rue Montmartre.*
Desgendron,	*rue Ticlonne.*

Daviel, chirurgien ordinaire & oculiste du Roi, *rue d'Argenteuil.*

Experts dentistes.

MESSIEURS.

Caperon, *Place du vieux Louvre.*

Laudumiay, *quai Pelletier.*
Fauchard, *rue des Cordeliers.*
Flamand, *rue Dauphine.*
Le Roux, *cimetiere saint Jean.*
Senequier *rue de la Harpe.*
Courtois, *rue des fossés saint Germain.*
Bonnet, *rue saint Denys.*
Thibaut absent.
Emart, absent.
Tubeuf, *pont Marie.*
Madlle Calais, *rue Grenelle saint Honoré.*
Perria, *rue du Four saint Germain.*
Barraud, *rue saint Honoré.*
Dumas, *près la rue des Fondeurs.*
Brocart, *près la barriere des Sergens.*
Duchemin, *rue des fossés saint Germain.*
Le Roux II. *Cimetiere saint Jean.*
Duverdier, *rue saint André des arts.*
Bourdet, *rue de l'Arbre sec.*
Foucou, *rue sainte Marguerite.*
Hebert, *rue des fossés saint Germain.*
Le Roy, *rue Grenelle saint Honoré.*
Gaillard, *rue des fossés saint Germain.*
Le Monier, *rue Fromentau.*
Rougier, absent.
Lécluse, *rue du Four saint Eustache.*
Barrusseau, *rue de la Jouaillerie.*
Laveran, *cloître S. Germain l'Auxerrois.*
Boisy de Beausoleil, absent.
Fontaine, *rue des fossés saint Germain.*

Hallé de la Touche,	*quay de l'Ecole.*
Madlle Hervieux,	*rue Geoffroy l'Asnier.*
Quetiſſant,	*rue du Four ſaint Germain.*
Jourdain,	*pont ſaint Michel.*
Chardon,	*rue de la Draperie.*
Raffet,	*rue d'Argenteuil.*

Experts hernieres ou pour les bandages.

MESSIEURS.

De Lorme,	*quai Pelletier.*
Martine,	*quai de l'Horloge.*
Sorraiz chirurgien Eſpagnol.	*rue Haute-feuille.*
Neilſon,	*quai de la Megiſſerie.*
Charrain,	*rue des vieux Auguſtins.*
Malapau-boucaur.	*rue S. Severin.*
Mlle Guiton,	*rue du Four S. Honoré.*
Gerard,	*rue de Gèvres.*
Tiphaine,	*rue des Prouvaires.*
Couſin,	*rue Comteſſe d'Artois.*
Raguet,	*quai de la Megiſſerie.*
Mlle de Launay.	*rue des Sts Peres.*
Jean,	*rue S. Germain l'Auxerrois.*
Geofroi,	*pavillon des 4 Nations.*
Lati,	*rue de la Harpe.*

Dugés, *rue Monceau S. Gervais.*
Vialle, *rue du Sépulcre.*
Bonhomme, *rue Mâcon.*

Bains médecinaux.

M. Guerin, *rue des Jeûneurs.*

M. Guerin est l'inventeur d'une machine très-ingénieuse qui a mérité l'approbation la moins équivoque de la faculté de médecine & de l'academie royale de chirurgie pour administrer des bains médecinaux & les fumigations de toute espece pour la guérison des maladies douloureuses & croniques. Les *douches* des eaux minérales, naturelles ou artificielles, peuvent y être données en toute saison avec autant d'avantage qu'à la source même de ces eaux salutaires contre les paralysies, les rhumatismes, les douleurs de nerfs & les sciatiques. Les avantages de cette machine sont attestés aujourd'hui par l'expérience qu'en ont fait plusieurs malades du premier rang.

BEAUX ARTS.

Ecoles particulières publiques.

OUtre l'academie royale de peinture, ſculpture & gravure, dont nous avons parlé plus haut, il y a encore à Paris deux autres écoles ou academies de peinture. L'une eſt à la manufacture royale des Gobelins, dirigée par les artiſtes, à qui le roi donne un logement dans l'hôtel royal des Gobelins, & qui ſont pour l'ordinaire membres de l'academie royale.

L'autre eſt l'academie de ſaint Luc, entretenue par la communauté des maîtres peintres & ſculpteurs de Paris, qui ont été réunis en 1613. Elle fut établie par le prévôt de Paris le 12 août 1391. Cette communauté occupe proche ſaint Denys de la chartre une maiſon où elle tient ſon bureau, & une academie publique adminiſtrée ainſi que l'academie royale, & où l'on diſtribue tous les ans trois prix de deſſein aux éleves, *pont notre-Dame.*

Les écoliers peuvent y prendre leçon tous les jours après midi.

Une école d'architecture formé par M. Blondel de l'academie royale d'architecture, *rue de la Harpe.*

Cette école très-utile, qui a été ouverte le 15 Juin 1754, est composée de professeurs pour toutes les parties de l'architecture tant civile, que militaire.

M. Dumont, architecte, tient chez lui une école d'architecture principalement pour l'architecture des ponts & chaussées, rue neuve saint Merri, *à l'hôtel de Jabac.*

Une école de musique pour la composition, pour la voix & pour toute sorte d'instrumens, formée par M. Dupuy des Bricettes, *rue Platriere.*

Maîtres particuliers de dessein & de peinture, de sculpture, & de gravure.

Nous sçavons que parmi les académiciens il y en a quelques-uns qui donnent des leçons chez eux.

Peintres académiciens.

MESSIEURS.

Galoche, *aux galleries du Louvre.*
Restout, *aux galleries du Louvre.*
Vanloo pour les pensionaires du roi, *place du vieux Louvre.*
Pierre, *rue du Hazard.*
Vien, *au vieux Louvre.*

Valade, *cloître saint Honoré.*
&c.

Pour la perspective.

Leclair *aux Gobelins.*
Challe, *rue Gaillon.*

Sculpteurs académiciens.

Pigalle, *aux galleries du Louvre.*
Michel-Ange Slodtz, *rue des Canettes.*
Adam l'aîné,
Adam cadet, *rue basse du Rempart.*
Vaslé, *au Louvre.*
Falconet, *au Louvre.*

Graveurs académiciens.

MESSIEURS.

Cars, *vis-à-vis le Plessis.*
Audran, *aux Gobelins.*
Moyreau, *rue des Mathurins.*
Le Bas, *rue de la Harpe.*
Surugue fils, *rue de Sorbonne.*
Tardieu, *rue des Noyers.*

Il y a dans Paris, pour ces trois parties, un très grand nombre de bons maîtres qui vont donner des leçons en ville, & qui ne sont point de l'académie. Nous voudrions bien les connoître, pour, en les indiquant, rendre à leurs talens la justice

qui leur est due, & nous nous ferions un plaisir de rendre ce service aux personnes qui peuvent en avoir besoin. Nous espérons que nous pourrons les satisfaire dans l'édition qui suivra celle-ci.

Architecture.	Nous renvoyons à l'académie royale d'architecture, & à l'école de M. Blondel dont nous avons parlé plus haut.
	M. Dumont, à l'hôtel de Jabac, *rue saint Merri.*

MESSIEURS.

Ecriture.	D'autrep, *vis-à-vis saint Roch.*
Teneurs de Livres.	Henard, *rue des petits champs.*
	Rolin, *rue saint Martin.*
	Rolland, *rue de la couture sainte Catherine.*

MUSIQUE.

COMPOSITEURS.

MESSIEURS.

Rameau.	
Blamond, surintendant	*de la musique du roi.*
Rebel, surintendant	
Francœur, surintendant	

Mondonville, *maître de musique de la chapelle du roi.*

Dauvergne, *maître de musique de la chambre du roi.*

Lagarde, *ordinaire de la musique de la chambre du roi.*

L'abbé Blanchard, *maître du musique de la chapelle du roi.*

Myon, *maître de musique des enfans de France.*

Breval, *maître de musique de la sainte Chapelle.*

Goulet, *maître de musique de notre-Dame.*

L'abbé Bordier, *maître de musique des Innocens.*

Cordelet, *maître de musique de saint Germain l'Auxerrois.*

MAITRES DE MUSIQUE.

MM.

Françoise. Chapotin, *rue Platriere.*
Chauvin,
David, *rue basse du Rempart.*
Dumas, *rue Montmartre, près saint Eustache.*
Dupuy, *rue Platriere.*
Fel, *rue saint Thomas du Louvre.*
Feret, *rue*

MM.

Iſo, *près ſaint Roch.*
Le Menu,
Malvaux, *rue neuve ſaint Merri.*
Simon, le deſſus, *Iſle ſaint Louis.*
L'abbé Duchêne, *à notre Dame.*

Le public ſçait que preſque tous les muſiciens de l'opéra & du concert ſpirituel enſeignent la muſique.

Italienne. Canavas l'aîné, *au petit Luxembourg.*
Rutgi, *rue Platriere.*

MM.

Pour le goût du chant. Myon, *rue du Four ſaint Germain.*
Berard, *rue Traverſine.*
Lagarde, *rue de Richelieu.*
Naudet, *rue*
L'Abbé de la Croix, *à la ſainte Chapelle.*
Godard, *rue*
Rochard, *rue du petit Lyon.*

MM.

Rameau.

Clavecin. Daquin, *à ſaint Paul.*

Couprin, *à côté de saint Gervais.*
Clairambaut, *rue du Four saint Germain.*
Fourqueray, *rue*
Balbatre, *à côté des Capucines.*
Duphly, *rue de la Verrerie.*
Jolage, *rue du Temple.*
Simon, *rue Montmartre.*
Dubousset, *Isle saint Louis.*
Noblet, *rue Fromanteau.*
Foquet, *rue de Cleri.*
Laporte, *rue des Prouvaires.*

MAISTRESSES.

Mad. Veniéri, ci devant, Mlle de Mars, *rue saint Thomas du Louvre.*
Mlle Dubreuil, *rue saint Sauveur.*
Mad. Baudeu, *rue Honoré chevalier.*
Mad. Obter, *rue du Jardinet.*
Mad. Dupré, *cloître saint Benoît.*
Mad. Deusez, *rue du gros Chenet.*
Mad. Laporte, *rue des Prouvaires.*

Mad. Dupont, *au Couvent de la Roquette.*
Mad. Heriſſé, *rue du petit Lyon.*

Tous les organiſtes enſeignent à jouer du clavecin.

	MM.
Guitarre.	Rodrigue, *place Vendôme.*
	Berard, *rue Traverſine.*
	Lagarde, *rue de Richelieu.*
	Paiſible, *aux écuries d'Orleans.*
	Mlle Louvet, *rue Montmartre.*
Mandoline.	Sody, *près la comédie Italienne.*
Caliſſoncini.	Merchi, l'aîné, *rue* Merchi, cadet, *rue Fromanteau.*
Harpe.	Keipher, *aux Quinzevingts.*
Violon & par deſſus de viole.	Gavinier, *rue ſaint Thomas du Louvre.*
	Pagin, *à l'Abbaye.*
	Cupis, *à côté de la rue d'Antin.*

Canavas l'aîné, *au petit Luxembourg.*
Leclerc, *près la croix du Trahoir.*
Venieri, *rue saint Thomas du Louvre.*
Labbé, fils, *rue sainte Anne.*
Le Roi, *rue saint Thomas du Louvre.*
Dupont, *près la croix du Trahoir.*
Louvet, fils, *rue Montmartre.*
Aubert, *près le Grand-Conseil.*
Miroglio, *cour du grand Cerf.*

Par dessus de viole.

Salantin, pere, *rue*
Salantin, fils, *rue*
Daquay, *rue ville-l'Evêque.*
Doublet, *rue sainte Anne.*

MAISTRESSES

Du par-dessus de viole.

Mlle Levy; *rue des Frouvaires.*
Mad. Dupont, *rue*
Mad. la Roche, *rue Fromanteau.*

MM.

Violoncello. Patoir, *rue*
Canavas cadet, *rue saint Roch.*
Talon, *rue*
Labbé cadet, *rue des Boucheries.*
Girault, *rue*
Baur, *rue Platriere.*
Le Breton, *rue aux Fers.*
Anteaume, *rue des 2 Ecus.*
Berard fils, *rue Traverſine.*
Cupis le jeune, *rue de Bourbon.*

MM.

Contrebaſſe. Janotti, *rue*
Auberti, *rue Jean ſaint Denys.*
Gauſſé, *chez M. de la Poplinière.*
Dargent, *chez le prince Grimberg.*

MM.

Baſſon. Blaiſe, *à la Comédie Italienne.*
Brunel, *rue de l'Arbre ſec.*
Garnier, *près la croix du Trahoir.*
Bralle, *rue Fromanteau.*
Dard, *rue des deux Ecus.*

Morel, *rue*
Bertaut pere, } *à l'hôtel des*
Bertaut fils, } *Mousquetaires gris.*

Flutte & Hautbois.
Blavet, *à l'Abbaye.*
Taillard, *rue des Lavandieres.*
Despréaux, *rue Mauconseil.*
Monnot, *dans l'isle.*
Salantin, *rue Fromanteau.*
Atis, *aux Invalides.*
Raux, *au caffé Dupuy.*
Dard, *près le Palais-Royal.*
Ruleau, *rue des deux Ecus.*
Le Brun, *rue*

ffieurs.

Musette.
Charpantier, *rue saint Martin.*
Chedeville l'aîné, *rue de l'Arbre sec.*
Chedeville cadet, *rue Coquilliere.*
Belleville, *rue*

Vielle.
Dangui l'aîné, *rue Bourg-labbé.*
Ravet, *rue Trouſſevache.*
Baton, *quai des Orphevres.*

Trompette.
Carraffe, cadet, *près saint Roch.*

La Pierre, *aux Invalides.*
Ambezard, *au Marché neuf.*

Trompette marine. . . . . .

Cors de chaſſe. Hébert, *petite rue ſaint Jean de Beauvais.*
Peria, *rue.*
Slamitz, *rue du Chantre.*
Grillet, *rue des Prêtres.*

Carlin, *croix des petits champs.*
Raoux, *rue Tiſſonne.*

Ces deux derniers & peut-être pluſieurs autres dans Paris fabriquent les cors de chaſſe, & enſeignent à ſonner les fanfares & les autres airs de chaſſe.

Timbales. Vincent, *aux Invalides.*
Carrafe l'aîné, *près ſaint Roch.*

Tambourin de Baſque, & Tambourin Provençal. Ménage, *aux écuries du Roi.*
Marchand, *près les Peres de l'Oratoire.*
Le Tambourin de la Comédie Italienne.

Orgue. Les mêmes maîtres que pour le clavecin.

FACTEURS D'ORGUES.

Dans la communauté des maîtres luthiers, faiseurs d'instrumens de musique, il y en a dix qui font des orgues : nous avons cru devoir en donner la liste.

MM.
Colard, *rue Mouffetard.*
Cliquot, *rue saint Martin.*
Somer pere, *rue S. Jacques.*
Beſſard, *rue des trois Canettes.*
Regnault, *rue Galande.*
Ferrand, *rue saint Martin.*
Richard*, *rue de Richelieu.*
Somer, fils, *rue S. Jacques.*
Cliquot, fils, *rue S. Martin.*
Angot, *rue des foſſés saint Victor.*

* M. Richard habile méchanicien connu par pluſieurs machines hydrauliques a obtenu un attelier à la bibliothéque du roi, où il a établi ſes ouvriers pour la conſtruction de ſes ouvrages : il fait des ſérinettes. C'eſt lui qui d'après les idées & les ordres de monſieur le comte de saint Florentin, a exécuté ce merveilleux ouvrage de méchanique, qu'on voit dans un cabi-

BIBLIOTHÉQUES PUBLIQUES,

Et les jours qu'elles ſont ouvertes.

LA bibliotheque du roi, *mardi, vendredi.*
Ses vacances ſont les mêmes que celles des Academies.

La bibliotheque ſaint Victor, *lundi, mercredi, ſamedi.*
Ses vacances ſont depuis le 15 août juſqu'a la ſaint Luc.

La bibliotheque du college Mazarin, *lundi, jeudi.*

net de l'hôtel de ce miniſtre. On admire dans cette machine une figure d'enfant qui joue pluſieurs airs de flutte avec la plus grande préciſion : cet acteur authomate eſt accompagné par deux oiſeaux auſſi authomates perchés ſur des branches, qui exécutent leurs parties avec un mouvement de bec, ſi parfait, qu'on diſtingue les tons pleins des ſemi tons : une baſſe continue d'orgue ſoûtient les trois parties.

Vacances depuis le premier août jusqu'à la Toussaints.

La bibliotheque des Peres de la doctrine chretienne, *mardi, vendredi.*

Vacances depuis la saint Barthelemy jusqu'au mardi d'après la saint Charles.

La bibliotheque des avocats pour les conférences de doctrine, *mardi.*

Pour les consultations de charité. *samedi.*

La bibliotheque de la faculté de médecine, *jeudi.*

La bibliotheque de saint Germain des prés.

Elle est publique de droit un jour de la semaine, depuis que cette maison a hérité de la bibliotheque du cardinal de Gévres : mais on l'ouvre tous les jours a 9 heures jusqu'à 11. & l'après midi à trois heures jusqu'à cinq.

BIBLIOTHÉQUES PARTICULIÉRES.

Ces bibliotheques ne sont point ouvertes de droit, mais les bibliothecaires se font

presque par-tout un plaisir de les ouvrir aux gens de lettres qui se présentent.

La bibliotheque de sainte Géneviéve.

On peut la voir tous les jours hors le tems des vacances en s'adressant au R. P. Pingré bibliothecaire.

La bibliotheque de Sorbonne.

La bibliotheque de Navarre.

La bibliotheque du college des Jésuites.

La bibliotheque de la maison professe des Jésuites.

La bibliotheque des Célestins.

La bibliotheque des Augustins.

La bibliotheque de l'hôtel de Soubise.

La bibliotheque du Seminaire de saint Sulpice.

La bibliotheque des Jacobins, *rue saint Jacques.*

Elle est très considerable depuis que l'ordre a hérité de la bibliotheque de M. le duc d'Orleans.

La bibliotheque des Jacobins, *rue saint Honoré.*

La bibliotheque des Petits-Peres.

Cette bibliotheque posséde une collection complette de tous les journaux.

La bibliotheque des Prêtres de l'Oratoire, *rue saint Honoré.*

La bibliotheque des Carmes Déchaussés.

Il n'y a gueres de couvent qui n'ait une bibliotheque, même assez considérable : on se fait par-tout un plaisir de les ouvrir.

Il y a dans Paris un très grand nombre de bibliotheques particuliéres qui mériteroient sans doute d'être inscrites au rang des plus belles & des plus rares collections de livres tant par le nombre de volumes que par le choix des ouvrages & des éditions qui les composent. Un état de ces bibliotheques feroit connoître ce fonds de richesses de cette capitale, sur lequel les yeux de ses habitans ne s'arrêtent qu'en passant parce qu'on est peu occupé de ce qu'on possede : telles sont plusieurs bibliotheques de médecine appartenantes à des médecins &c.

La bibliotheque de M. Falconet.
La bibliotheque de M. Astruc.
La bibliotheque de M. de Jussieu.
La bibliotheque de M. de la Virotte.

La bibliotheque de M. Floncel censeur royal de l'academie des Arcades de Rome : elle est composée d'environ sept mille volumes Italiens : cette collection est unique en ce genre dans Paris.

Cabinets

Cabinets de tableaux, d'hiſtoire naturelle, de médaille, d'antiques, & d'autres curioſités.

NOus ne connoiſſons point dans l'Europe de plus beau cabinet d'hiſtoire naturelle que le cabinet du jardin du Roi, ſous la garde de Mrs de Buffon & d'Aubanton; ni de plus belle collection de tableaux que celle des tableaux de ſa Majeſté, qui comprend plus de 18 cents tableaux des plus fameux Maîtres, & dont on peut voir une partie au palais de Luxembourg *le mercredi & le ſamedi.*

Le cabinet des deſſeins du Roi, ſous la garde de M. Cochin ſecretaire & hiſtoriographe de l'academie de peinture, *aux galleries du Louvre.*

C'eſt une collection très-conſidérable des deſſeins des grands peintres tant anciens que modernes.

Le magnifique cabinet du Roi pour les médailles & antiques, ſous la garde de M. l'abbé Barthelemy de l'academie royale des Belles-Lettres, *à la bibliotheque du Roi.*

On y voit aussi une très-belle collection d'estampes.

Le cabinet de monseigneur le duc d'Orleans renferme une collection de tableaux des plus curieuses, & des plus riches de l'Europe.

Le cabinet de ce prince pour les médailles & les pierres gravées sous la garde de M. l'abbé Bellay de l'académie royale des Belles-Lettres, *au Palais-Royal.*

Un cabinet d'histoire naturelle, singulier pour la minéralogie, sous la direction de M. Guettard médecin de monseigneur le duc d'Orleans.

Les mines y sont en très-grand nombre; les matières qui accompagnent ces mines, de toutes les especes: les matières rejettées par les volcans dans plusieurs parties de l'Europe & des Indes y sont conservées: la collection des corps marins fossiles est immense, & elle renferme des morceaux particuliers: des terres & des pierres de toutes especes: une suite rare de granites de France. Parmi les animaux, on y distingue le poisson Sçie le plus grand qui soit à Paris: & parmi les insectes celui que les Hottentots adorent comme une divinité,

Cabinets de tableaux.

Le cabinet de monsieur le baron de Thiers, *place Vendôme.*

Le cabinet de monsieur Julienne, *aux Gobelins.*

Le cabinet de monsieur Blondel de Gagny, *place Vendôme.*

Le cabinet de monsieur le comte de Vance, *porte saint Honoré.*

Le cabinet de monsieur le marquis de Voyer.

Le cabinet de monsieur Dazincourt, *rue notre-Dame de Nazareth.*

Le cabinet de monsieur le comte de Salvert, *rue Françoise.*

Le cabinet de monsieur de la Live, introducteur des ambassadeurs, *vis-à-vis les Feuillans.*

Cette collection est d'autant plus curieuse que monsieur de la Live, amateur éclairé qui pratique l'art, n'a cherché en bon citoyen, qu'à honnorer par une distinction toute nouvelle les fameux peintres & sculpteurs que la France a produits : il n'a épargné ni soins, ni dépense pour rassembler des chefs-d'œuvre des maîtres François

les plus célèbres, dont il a composé son principal cabinet.

Le cabinet de monsieur le duc de Chevreuse.

Le cabinet de monsieur le duc de saint Agnan.

Le cabinet de monsieur le marquis de Choiseul.

Le cabinet de monsieur de Montulé.

Le cabinet de monsieur de Gaignat.

Le cabinet de monsieur Pagnon.

Le cabinet de monsieur le marquis de Lassay.

Le cabinet de monsieur Bourret.

Le cabinet de monsieur Prousteau.

Le cabinet de monsieur Lempereur.

Le cabinet de monsieur le chevalier Menabuoni.

Il a des tableaux, des bronzes, antiques & modernes, des estampes, des desseins, & des médailles.

Le cabinet de monsieur Titon du Tillet, pour les tableaux, les bronzes & les bustes en marbre, *rue Montreuil, fauxbourg saint Antoine.*

Les gens de lettres, les curieux, les amateurs des beaux arts connoissent le parnasse françois de monsieur Titon du Til-

ler, dont il est lui-même l'architecte, & qu'il a fait executer en bronze à la gloire de la France, de Louis le grand, & des plus célébres poëtes & musiciens depuis François I. Ce monument de son goût, de son zéle pour les arts présente, sur une montagne isolée, seize figures principales, [ce sont les auteurs les plus célébres du dernier siécle] & plusieurs génies portant les médaillons des auteurs moins fameux. Louis XIV. est à la place d'Apollon, & semble les inspirer tous par sa protection. Les illustres De la Suze, des Houliéres & Scudery y sont placées à leur rang.

Le cabinet de madame la présidente de Bandeville. Très-curieux en histoire naturelle & principalement en oiseaux, & encore plus particuliérement en coquilles dont la collection est une des plus complettes & des mieux choisies, on y voit les coquilles les plus rares, comme la Scalata, la pourpre, qu'no appelle le radix à ramages noirs, & autres semblables, *quai des Théatins*.

Le cabinet de monsieur le duc de Sully, pour l'histoire naturelle & les antiquités, *à l'hôtel de Sully*.

Le cabinet de monsieur le comte de Caylus, *à l'orangerie*.

Ce cabinet est d'autant plus précieux, qu'il fournit à monsieur le comte de Caylus l'occasion de ces ouvrages célébres dont il enrichit tous les jours la littérature françoise.

Le cabinet de feu monsieur de Réaumur. *Ce cabinet a été donné à l'académie-royale des sciences : c'est un des plus considérables que nous connoissions en oiseaux, reptiles, insectes, minéralogie, & autres parties de l'histoire naturelle. Il a été transporté au jardin royal par ordre du roi.*

Le cabinet de feu monsieur d'Ons-en-Bray. Il a été aussi donné à l'académie-royale des sciences : il est riche en machines de toutes especes : on y admire une pépite d'or d'environ 10 à 12 mille francs, valeur intrinséque, qui a été trouvée dans les mines du Potosy.

Le cabinet de monsieur le duc de Chaunes pour les machines & l'histoire naturelle : on y voit une belle Scalata, & une Agathe taillée en forme d'œuf qui renferme dans son intérieur une goutte d'eau très-grosse, *à l'hôtel de Chaunes.*

Le cabinet de sainte Geneviéve, pour l'histoire naturelle, pour les médailles & antiques de toutes les especes : il y a une collection de vases étrusques, peut-être de celles qui existent, la plus précieuse par le nombre, la beauté, & la perfection

de ces vaſes. Ce cabinet a été enrichi des médailles de feu monſeigneur le duc d'Orleans, dont il y en a 800 en or.

Le cabinet de monſieur le marquis de Courtanvaux, pour l'hiſtoire naturelle, *rue de Richelieu.*

Le cabinet de monſieur d'Argenville, pour l'hiſtoire naturelle, deſſeins, eſtampes & tableaux, *rue du Temple.*

Le cabinet de monſieur d'Azencourt, pour l'hiſtoire naturelle, *rue N. D. de Nazareth.*

Le cabinet des Petits-Peres, pour l'hiſtoire naturelle, les médailles & les antiques.

Le cabinet des Benedictins de l'abbaye, pour l'hiſtoire naturelle, les médailles & les antiques, & pour des divinités indiennes dont la collection eſt conſidérable.

Le cabinet de monſieur d'Avila, pour l'hiſtoire naturelle, *rue des petits Champs.*

On y voit un riche & magnifique coquillier, une grande ſuite de pierres précieuſes & d'agathes arboriſées, une collection de mines & de minéraux des plus riches & des plus ſçavantes: pluſieurs morceaux de coraux, madrepores & autres corps de cette eſpece: pluſieurs ſortes de cerveaux & de champignons, dont un eſt par ſa grandeur dans toutes les dimenſions, au deſſus de tout ce que l'on a vû dans ce genre: une ſuite de cryſtaux en tout genre, & le

magnifique vase de cryſtal de roche, qui a appartenu au grand Dauphin.

Le cabinet de madame de Boisjourdain, pour l'hiſtoire naturelle, *rue ſaint Marc.*

Ce cabinet eſt des plus intéreſſants : on y voit des madrepores exquis, des coraux de toute couleur, des mines bien choiſies, des cryſtaux des plus variés : un morceau de *flos ferri*, fleur de fer, des plus beaux & des plus élegants pour la forme : un coquillier diſtingué ſur tout par un amiral unique, (c'eſt un amiral de Guinée :) une collection choiſie de corps marins foſſiles : une autre d'habillemens Américains, dont pluſieurs ſont ſinguliers pour la matiére dont ils ſont faits &c.

Le cabinet de monſieur le chevalier Turgot, pour l'hiſtoire naturelle, *rue Porte-foin.*

Le cabinet des Céleſtins, pour l'hiſtoire naturelle & autres curioſités.

Le cabinet de monſieur le baron d'Olbac, pour l'hiſtoire naturelle, ſur-tout pour une collection abondante de mines & de minéraux d'Allemagne.

Le cabinet de monſieur Savalette de Buchelay, pour l'hiſtoire naturelle, *près les Feuillans.*

Le cabinet de monſieur de Juſſieu, pour l'hiſtoire naturelle, *rue des Bernardins.*

Le cabinet de monsieur Duhamel de Monceau, pour l'histoire naturelle, dont la principale partie est une belle suite de coraux, madrepores & autres corps marins de cette nature, *isle saint Louis.*

Son cabinet de marine, *au Louvre.*

Ce cabinet de marine est composé d'un modéle de presque tous les vaisseaux, barques, brigantins, galeres, galiottes à bombes, &c. avec leurs agrêts : les parties des principaux de ces vaisseaux séparées, des coupes pour en faire voir la construction intérieure : des formes de bassins de construction & de lancement de vaisseau : des machines pour écurer les ports, pour courber les bois, & autres semblables qui ont rapport à la marine.

M. de la Reyniere, outre une petite collection de tableaux de fameux maîtres, est possesseur d'un vaisseau en petit de 70 piéces de canon, armé & équipé de toutes piéces, qui passe pour un chef d'œuvre pour les proportions, & pour la perfection de la construction.

Le cabinet du séminaire de saint Sulpice, pour les estampes, & pour l'histoire naturelle, remarquable sur tout par un mandrepore des mieux conservés, le plus grand & le plus beau de cette espéce qui soit à Paris.

Le cabinet de M. l'abbé Gourbout, pour l'hiſtoire naturelle, *iſle ſaint Louis.*

Le cabinet de M. l'abbé Aubry, pour les oiſeaux, *près ſaint Euſtache.*

Cette grande collection eſt une des plus belles de Paris, par la rareté & la beauté de ces animaux, & par l'adreſſe avec laquelle ils ſont ajuſtés : ils ſont preſque tous des pays étrangers.

Le cabinet de M. Bomare de Valmont, démonſtrateur d'hiſtoire naturelle, *vieille rue du Temple.*

Ce cabinet comprend les minéraux, les végétaux, les animaux, & quelques productions, tant de la nature que de l'art : & cette collection réunit le double avantage de pouvoir amuſer les curieux inſtruits, & d'être utile aux autres.

Le cabinet du collége des Jéſuites, pour les antiques.

Le cabinet de la maiſon profeſſe des Jéſuites, pour les médailles.

Le cabinet de M. Pellerin, pour les médailles.

Le cabinet de M. d'Ennery, pour les médil

Le cabinet de M. de Cleves, pour les médailles.

Le cabinet de M. Duvau, pour les médailles.

Le cabinet de M. Adam, l'aîné, pour les antiques.

Le cabinet de monsieur Mariette, pour les livres d'art, les estampes, & les desseins des grands maîtres.

Aux Minimes de la place royale, on admire dans l'une des galeries, au-dessus du cloître, deux morceaux d'optique très-curieux : l'un est la Magdeleine en contemplation dans une grotte ; l'autre, saint Jean l'évangeliste écrivant son apocalypse dans l'isle de Pathmos.

L'ARSENAL.

L'Arsenal contient un magasin d'armes très-considérable, & des armures de chevalerie, d'autant plus curieuses, qu'elles sont fort anciennes, & qu'elles y sont tenues dans un ordre & une propreté admirables.

LE GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE.

LE garde-meuble de la couronne, ci-devant situé au coin de la rue des Poulies, dans une vieille maison autrefois nommée l'hôtel du petit bourbon, parce que les princes de cette maison y avoient demeuré, la démolition de cette maison ayant été ordonnée, le garde-meuble a été transferé au mois de Mars 1758, en l'hôtel de Conti, près le collége des quatre nations : c'est le magasin général des précieux meubles de la couronne.

L'on y voit une prodigieuse quantité de très-riches tapisseries anciennes & nouvelles, dont les plus belles, les plus estimées, ont été faites sous le régne de François premier. De ce nombre sont les batailles du grand Scipion, contenant 120 années de cours en 22 pièces, sur 4 aunes de haut, que François premier acheta vingt-deux mille écus, des ouvriers Flamans, au rapport de Brantôme dans la vie de ce Roi. Cette tapisserie est sur les desseins de Jules Romain, ainsi que l'histoire de saint Paul, qui coûta à peu-

près la même somme. Celles d'après les dessseins de Raphaël, sont l'histoire de Josué, de quarante-trois aunes de cours, en huit pièces : la fable de Psiché, en cent six aunes; & les actes des Apôtres, en dix pièces de cinquante-trois aunes.

Il y a plusieurs tentures, d'après les cartons d'Albert, Duré, & de Lucas son contemporain.

On estime fort de ce dernier les douze mois de l'année, de trente-sept aunes de cours. Elle représente les chasses de toutes les saisons, & c'est d'un travail admirable, & d'une variété infinie. Cette magnifique tapisserie a long-tems appartenu à la maison de Guise.

Les sept âges, en vingt-deux aunes, sont aussi du même Lucas, & ne sont pas d'une moindre beauté, ainsi que plusieurs autres de divers anciens maîtres.

Le Roi Louis XIV en a fait fabriquer une très-grande quantité aux Gobelins, sous la conduite & sur les desseins de Le Brun, dont la plûpart sont rehaussées d'or & d'argent : entr'autres, l'histoire des principaux événemens de son régne, en seize piéces, contenant environ cent aunes de cours, sur quatre aunes de haut.

Louis XV a continué aussi un bel établissement, & a fait fabriquer aux Gobelins plusieurs belles tapisseries représentant plusieurs sujets de l'ancien testament, en huit piéces, d'après les desseins de Coypel ; quelques sujets du nouveau testament, en sept piéces, d'après Jouvenel : l'histoire d'Esther, en neuf piéces, d'après M. de Troy : divers sujets de chasse, en neuf piéces, d'après Oudry ; & plusieurs sujets de l'histoire de Don Guichotte, d'après Coypel fils.

L'aunage de ces riches tapisseries monte environ à vingt-quatre mille aunes.

Il y a aussi plusieurs tapis de la célébre manufacture de la *Savonerie*, qui sont d'une grande beauté : on admire principalement celui qui étoit destiné pour la grande galerie du Louvre : il est en quatre-vingt-douze piéces, contenant ensemble deux cens vingt-sept toises de long, ouvrage unique dans son genre.

Après ces belles tapisseries, viennent les riches broderies anciennes & nouvelles, comme des lits, des tentures de chambre & d'alcoves, qui ont appartenu aux rois François premier, & Henri II, dont les cartouches en soye platte ont été dessinées par les premiers maîtres du tems : un manteau de velours violet semé de fleurs d'or,

qui a servi au roi Henri III, pour la premiere cérémonie de l'ordre du saint Esprit, dont il a été l'institueur ; & des caparaçons pour trente mulets, faits pour son mariage : des piéces détachées très-riches, qui viennent d'un nommé *Hincelin*, où il est lui-même représenté.

Un lit à fond d'argent, où l'on voit tous les rois & les reines de France, avec les princes & les princesses du sang, en habits de leur tems, le tout en broderie exécutée à saint Joseph.

Un autre lit, dont l'ouvrage est unique pour la richesse, d'une broderie rehaussée de quantité de perles d'un très-grand prix. Ce lit a été donné à Louis XIV, par mademoiselle Marie de Lorraine, duchesse de Guise, par son testament du 2 Mars 1688. Le lit appellé le lit *du sacre*, parce qu'il sert à la reine au sacre des rois : il est tout de broderie fond d'or à grains d'or, avec cartouche & tableaux rehaussés d'or. Il représente plusieurs sujets de l'histoire de Moïse, d'après les desseins de Raphaël. Ce riche ameublement, le plus beau qu'il y ait en Europe, a été fait par les ordres de François premier.

Les langes envoyés par le Pape Benoît XIII pour monsieur le Dauphin. Ils sont de broderie d'or en plei sur fond de toile d'argent trait.

On montre quelquefois la chapelle d'or donnée par le cardinal de Richelieu par contrat du premier Juin 1636, composée d'une croix, deux chandeliers, un calice & sa patene, deux burettes, un ciboire, un goupillon, une figure de la Vierge, & une figure de saint Louis, pesant soixante-quatorze marcs, & garnie de neuf mille treize diamans, & de deux cens vingt quatre rubis.

Et la nef d'or du roi, servant dans les grandes cérémonies : elle pese cent six marcs, & est enrichie de diamans & de rubis : c'est un ouvrage de Ballin, célébre orfévre.

Dans une chambre particuliere, on conserve quantité d'anciennes armes, entre lesquelles il en est aussi d'étrangères. On distingue particuliérement l'armure que le roi François premier portoit à la fameuse journée de Pavie. Elle est de fer poli, cizelée en relief de demi-ronde bosse, de divers sujets de l'histoire de Pompée, rainceaux & animaux sur les desseins de Jules Romain : cette armure est la plus curieuse qu'il y ait en Europe, tant par sa légereté, que par la beauté des gravures & des desseins.

L'armure de Philippe de Valois, de fer bruni, enrichie de larges bandes d'or damasquiné.

Celle du roi Henri II, qu'il portoit lorſqu'il fut bleſſé par le comte de Mongomeri dans le malheureux Tournois de la rue ſaint Antoine.

Les armures d'Henri IV & de Louis XIII, une dont la république de Veniſe a fait préſent à Louis XIV, enrichie de gravures ſoigneuſement travaillées, & repréſentant douze villes priſes en Flandres par ſa Majeſté.

Et une que la ville de Paris eut l'honneur de préſenter à Monſeigneur, lorſqu'il étoit ſeulement âgé de dix ans.

L'épée de bataille d'Henri IV, dont le pommeau eſt formé par une tête d'aigle d'argent.

Celle d'Henri III, avant qu'il fût nommé roi de Pologne.

Enfin, celle de Caſimir, V. du nom, roi de Pologne, mort à Nevers le 14 Décembre 1672. La lame eſt gravée en allemand du calandrier.

On ne doit pas oublier une partie des préſens préſentés au Roi à Verſailles, le 11 Janvier 1742, au nom du grand Seigneur, par *Said Mehemet*, ambaſſadeur extraordinaire de la Porte; ils ſont conſervés avec ſoin dans une des amoires du garde-meuble.

Ils conſiſtent entr'autres dans deux caparaçons de cheval, l'un de drap écarlate,

dessein arabesque, brodé or, argent & soye; l'autre, aussi de drap écarlate de forme irréguliere, brodé & enrichi de pierres & de perles fines : une selle de velours cramoisi, brodée or & argent: le pommeau & l'arçon garnis de vermeil, enrichi de topases, émeraudes, petits diamans & autres pierres précieuses. Un poitrail enrichi d'or émaillé de différentes couleurs, & d'espace en espace, de diamans roses de plusieurs grosseurs.

Deux étriers, deux pistolets, deux fontes de pistolets, une têtiere, un cartouche, & une poire à poudre, le tout parti de vermeil & or émaillé, & garni de pierreries : plusieurs carcois, fusils & pistolets garnis d'or.

Enfin, on conserve dans deux grandes armoires artistement ajustées, diverses piéces & vases d'agathes, jaspes, lapis, amétistes, cristal de roche & autres pierres fines, enrichis d'or & de pierreries. Ces morceaux précieux étoient autrefois placés dans la petite galerie, & dans le cabinet des médailles à Versailles.

On peut considérer le garde-meuble de la couronne, comme un trésor de richesses & de curiosités : tout y est précieux & magnifique : tout y est entretenu & conservé avec le plus grand soin, & dans un ordre admirable. Il y a long-tems que le

public connoît l'attention & le noble désintéressement, avec lesquels ce précieux dépôt, ce magasin royal est ordonné & administré.

Monsieur de Fontanieu, conseiller d'état ordinaire, intendant & contrôleur général des meubles de la couronne.

Monsieur de Fontanieu le fils, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, en survivance.

M. Genti, garde général des meubles de la couronne, & garde particulier des château de Compiégne & de Fontainebleau.

M. Duruisseau, premier commis du garde-meuble.

M. Peyrot, peintre & dessinateur du garde-meuble, par brevet du roi, *rue saint Claude, porte saint Denys.*

JARDINS DE BOTANIQUES ET DE FLEURS.

Serres chaudes où l'on éleve des plantes, des fleurs, & des fruits de toute espéce, dans toutes les saisons de l'année, &c.

LES SERRES DU ROI.

A Versailles. A Choisy.
A Trianon. A Bellevuë.
Les serres de l'hermitage, &c.

Les serres du jardin du roi, *rue saint Victor.*

Ce jardin consacré à l'utilité publique est un des plus riches de l'Europe, en plantes de tous les pays du monde : tout y annonce la magnificence royale. L'école, vaste par son étenduë, renferme quatre à cinq mille plantes rangées systématiquement. Le parterre dessiné d'une grande maniere est rempli des mêmes plantes, mais répandues sans ordre bien marqué, & plutôt selon les régles du coup d'œil & de l'agrément, que selon celles de la science bota-

nique. Un labyrinte formé sur une butte est planté d'arbres verds & d'arbustes étrangers: & tout près est un petit bois d'arbres pareils, qui, par leur ensemble & leur variété, présentent à la vuë une verdure agréable dans le tems où la nature en a dépouillé tous les autres.

Les serres placées en bas du labyrinte dominent sur tout le jardin: leur forme élégante & agréable en fait un bel ornement. Il faut les voir, lorsque toutes les plantes y sont replacées. Les arbrisseaux, les plantes grasses, cette multitude d'aloës, de cierges, de raquettes, &c. surprennent & étonnent la vuë. Enfin on peut dire que le jardin royal est magnifique à plusieurs égards; & il le sera encore plus, lorsque les travaux commencés pour son aggrandissement & son embellissement seront achevés.

Le jardin & les serres de M. Bombarde, *à côté du Luxembourg.*

Ce jardin considérable par son étenduë renferme des bosquets séparés, plantés d'arbres à fleurs, d'arbres étrangers: une école de botanique riche, & toute sorte de plantes. Les serres sont très-bien bâties, d'un goût singulier, grandes, bien distribuées, & riches également en plantes. Elles sont accompagnées de couches pour les semailles, placées de façon à ne pas faire disparat dans le jardin.

Le jardin & les ſerres de M. Chomel médecin, vis-à-vis le jardin de M. Bombarde.

Ce jardin a quelque choſe d'élégant qui plaît & prévient en ſa faveur dès l'entrée. Il eſt en face de cette entrée, terminé par une grille qui laiſſe un libre cours à la vuë pour s'étendre au loin dans la campagne. Une partie de ce jardin, (& c'eſt celle qui eſt du côté de l'entrée) eſt deſtinée pour les fleurs, elles y ſuccédent les unes aux autres. L'autre partie forme un jardin de botanique aſſez riche. Les ſerres tiennent de l'élégance du jardin; elles ſont en belle poſition, préſentent une grande ſurface preſque toute en vitres: elles ſont remplies d'un grand nombre de plantes belles & rares.

Le jardin de M. le marquis de Gouverné, *rue de Vaugirard.*

Ce jardin eſt précieux pour les plantes bulbeuſes, les œillets & autres. Où voit-on de plus belles tulipes, de plus belles ſemidoubles, de plus beaux œillets &c?

Le jardin & les ſerres de M. Gencin. Ce jardin eſt digne de la curioſité des amateurs pour les fleurs & les arbres à fleurs. Les fleurs y ſont plantées en corbeilles. Ces corbeilles varient ſelon les ſaiſons. Les arbres y ſont en maſſif: il y a de ces maſſifs qui ne ſont que de roſes: d'autres de jaſſemins: d'autres de lilacs: d'autres de

chevrefeuille. Rien n'eſt plus flatteur pour la vuë ; & l'odorat y eſt enchanté.

Le jardin & les ſerres de Monſieur l'abbé Nollin, chanoine de ſaint Marcel *dans le Cloître.*

On voit dans ce jardin des arbres étrangers, beaucoup de ceux qui entrent dans les jardins d'agrément : beaucoup de ceux qui ſont panachés, & qui, par la variété de leurs couleurs, parent ſi agréablement les boſquets & les treillages. Les plantes bulbeuſes, printanieres & autres, ſont des plus variées. Les ſerres y ſont ornées de plantes ſinguliéres des pays chauds, & ſur-tout de celles qui par l'odeur & la beauté de leurs fleurs peuvent attirer l'attention des curieux,

Le jardin des Apothicaires, *rue de l'Arbalêtre.*

Ce jardin eſt plus pour l'utilité que pour l'apparat. Il renferme principalement les plantes uſuelles, ou qui ſervent en médecine : on y voit cependant beaucoup de plantes & d'arbres étrangers, de ſerres & de pleine terre.

Le jardin & les ſerres de M. le duc d'Ayen, *à ſaint Germain.*

Ce jardin annonce le goût & la magnificence du maître : tout y eſt beau & bien ordonné : ſes différentes parties forment

autant de jardins, dignes chacun d'un particulier riche & curieux. Là est un jardin à fleurs dessiné avec la plus grande élégance : ici ce sont des massifs d'arbrisseaux agréables par leurs fleurs : plus loin, ce sont des plans d'arbres rares & singuliers par les feuilles, les fleurs, ou par le port : d'un autre côté, est un potager ou un jardin botanique délicieux, entouré de palissades. On y voit nos arbres à fleurs ou à fruits apparens, mariés avec les arbres étrangers qui ont de semblables avantages. Les serres & les couches y ont leur place, sont bien disposées, & font ornement.

Les serres de M. le maréchal de Belle-isle, *à Bisy.*

Les serres de M. de Montmartel, *à Brunoy.*

Les serres de M. du Vernay, *à Plaisance.*

Les serres de M. de Machault, *à Arnouville.*

&c. &c.

CONCERTS PARTICULIERS.

LEs concerts de musique sont aux uns ce que les cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, les jardins & les serres sont aux autres. Nous sçavons qu'il y a dans Paris

Paris des amateurs, qui dans le cours de l'année, & principalement pendant l'hiver, donnent de tems en tems chez eux des concerts réglés. Nous nous sommes apperçus trop tard qu'ils appartiennent naturellement à notre objet ; nous n'avons pu découvrir qu'un très-petit nombre de ces amateurs.

Mad. Dumont, *rue de la Sourdiere*,
M. Damonau, *rue du petit Lyon*.
M. le marquis de Saché, *rue Caſſette*.
M. de Mondion, *quai d'Anjou*.
M. Jaccotteau, *vieille rue du Temple*.
Madame Rutgi, *rue Plâtriere*.
M. Rodrigue, concert abonné, *place Vendôme*.

OUVRAGES PÉRIODIQUES LITTÉRAIRES.

Gazettes, petites Affiches, &c.

LEs ouvrages périodiques littéraires nous apprennent ce qu'il y a de nouveau dans la littérature, les ſciences & les arts. Les journaux paroiſſent tous les mois.

Journal des ſçavans, *chez Lambert.*
Journal de Trevoux, *chez Chaubert & Heriſſant.*
Journal de Verdun, *chez Ganneau.*
Journal œconomique, *chez Boudet.*
Journal de médecine, *chez Vincent.*
Journal Encyclopédique, *chez Duchêne.*
Journal étranger, *chez Lambert.*
Journal chrétien, *chez Lambert.*
La Religon vengée, *chez Chaubert & Heriſſant.*

Lettres critiques, ou analyſe & réfutation de divers écrits modernes contre la Religion, 11 vol. in-12, *chez Heriſſant.*

De cet ouvrage il ſe diſtribue trois volumes par année.

Le Mercure de France. } *Au bureau du Mercure, rue ſainte Anne.*
Le choix des anciens Mercures. }

L'année littéraire, *chez Lambert.*
L'obſervateur littéraire, *chez Lambert.*
Le conſervateur, *chez Lambert.*

Les obſervations ſur la phyſique, l'hiſtoire naturelle & les arts, par M. Touſſaint, Avocat au Parlement.

Les gazettes nous apprennent tout ce qui ſe paſſe d'important, ſoit en France, ſoit en

pays étranger. On les donne à lire chez les Suisses des Thuilleries, du Luxembourg, du palais royal, sur le quai des Augustins, & dans presque tous les caffés.

JOURS DES GAZETTES.

La gazette de France, *le samedi.*
Les petites affiches, *lundi & jeudi.*

La gazette d'Hollande, *lundi & vendredi.*
La gazette d'Utrech, *lundi & vendredi.*
La gazette d'Avignon, *dimanche & jeudi.*
La gazette de Cologne, *mardi & samedi.*
Berne & Francfort, *vendredi.*
La gazette de Bruxelles, *dimanche, mardi, jeudi.*
La gazette de Vienne, *mardi, samedi.*

SPECTACLES.

LEs principaux spectacles de Paris sont l'opéra, le concert spirituel, la comédie Françoise, & la comédie Italienne.

L'OPÉRA.

L'académie royale de musique, sous la direction de Messieurs Rebel & Francœur, surintendans de la musique du roi, est

composée de plus de soixante acteurs ou actrices pour le chant : d'environ quarante danseurs ou danseuses, & de cinquante symphonistes pour l'orquestre. Nous ne nommerons que les principaux, tant pour le chant que pour la danse, & nous marquerons leur demeure.

Les jours de ce spectacle sont le dimanche, le mardi & le vendredi, & en outre le jeudi, depuis la saint Martin jusqu'à l'Ascension.

Directeurs & maîtres de l'école du chant.

MM.

Rebel. } *au magasin de l'Opera, rue*
Francœur. } *saint Nicaise.*

Le Vasseur, sous-maître de l'école du chant.

Chapolin, maître de musique du magasin, pour l'école du chant, *rue Plâtriere.*

Parant, accompagnateur du clavecin du magasin, *cour des Quinze-vingts.*

Duran, copiste de musique, *rue saint Honoré, près le palais royal.*

Bellot, pour l'accord du clavecin.

Théatre & orqueſtre.

MM.

Rebel bat la meſure.

Berton, en ſecond, *rue aux Fers.*

ACTEURS CHANTANTS.

Baſſes-tailles des rolles.

Gelin, *rue neuve des petits-Champs.*

La Rivée, *vis-à-vis l'hôtel de Noailles.*

Desbelles, *au Magaſin.*

Deſſentis, *rue*

Haute contre des rolles.

Poirier, de la muſique du roi, *au gaillard-Bois.*

Pillot, *rue des petits-Champs.*

Lombard, *rue du Pelican.*

Muguet, *rue ſaint Thomas du Louvre.*

Tailles des rolles.

Scelle, *rue neuve ſaint Euſtache.*

Actrices chantantes.

Mlles
Fel, *rue saint Thomas du Louvre.*
Chevalier, *rue sainte Anne.*
Dubois L. *rue des bons Enfans.*
Le Miere, *rue Saint Roch.*
Rivier, *rue*
Davau, *rue croix des petits-Champs.*
Sixte, *rue des petits-Champs.*
Arnou, *rue Traverſine.*

Chefdeville, *cul-de-ſac du Cocq.*
Cazaux, *rue Traverſiere.*
Dubois C. *rue neuve ſaint Euſtache.*
Dumont, *rue des boucheries S. Honoré.*
De Villette, *rue Aubry-le-Boucher.*
Blain, *rue*

Chœurs d'hommes.

Huit baſſes-tailles.
Six haute-contres.
Quatre tailles.

Dix actrices chantantes dans les chœurs.

Perſonnages danſans ſeuls.

MM.

Lany, maître des balets, *rue des petits Champs.*
Veſtris, *rue Montmartre.*
Laval, *rue ſaint Thomas du Louvre.*
Lionnois, *rue Montmartre près l'égoût.*

Mlles

Puvigné, *rue Notre Dame des Victoires.*
Lionnois, *croix des petits-Champs.*
Veſtris, *rue neuve ſaint Euſtache.*
Carville, *rue de Richelieu-Feideau.*

Douze danſeurs dans les ballets.
Seize danſeuſes dans les ballets.

Symphonie.

Quatre baſſes du petit chœur, quatorze violons.
Huit baſſes du grand chœur: ſix parties.
Six haut-bois & flutes, quatre baſſons.
Trompettes, timbales.

LE BAL DE L'OPÉRA.

Le privilége de donner des bals publics,

appartient à l'académie royale de musique : ces bals s'ouvrent le jour de saint Martin, & continuent tous les dimanches jusqu'à l'Avent : on les reprend à la fête des Rois, & on les donne pendant le carême deux fois la semaine jusqu'au carême. Ils commencent à onze heures, & finissent à sept heures du matin.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert spirituel n'a lieu que les jours des grandes fêtes de l'année ; sçavoir, les jours de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité, la Fête Dieu, les fêtes de la Vierge, de la Toussaints, la veille & le jour de Noël : & presque tous les jours, depuis le dimanche des Rameaux, jusqu'au dimanche de Quasimodo.

Le concert spirituel est composé de plus de soixante voix, tant pour les récits que pour les chœurs : de quarante symphonistes ou environ.

Directeurs.

Madame Royer, *rue sainte Anne.*
M. Mondonville, * *rue des vieux Augustins.*

* M. Mondonville bat la mesure.

M. Caperan, *rue de Richelieu.*

Voix récitantes.

Dessus.

Mlles

Fel, *rue saint Thomas du Louvre.*
Sixte, *rue des petits-Champs.*
Le Miere, *rue saint Roch.*
Arnoud, *rue Traversine.*
Vestris Geardini, Cantatrice Italienne, *rue des Moulins.*
Fort, *rue*
M. Albanese, Italien, de la chapelle du roi, *à Versailles.*

Basses-tailles.

MM.

Benoît, de la chapelle du roi, *à Versailles.*
Gelin, *rue des petits-Champs.*
La Rivée, *vis-à-vis l'hôtel de Noailles.*

Haute-contres.

Poirier, } de la musique du roi, { *au gaillard-bois.*
Beche, } { *à Versailles.*

SYMPHONIE.

Orgue.

MM.

Balbatre, *à côté des Capucines, & à Pâques, à saint Roch.*

M. Balbatre joue des morceaux & des concerts, seul.

Seize violons, sept basses, deux contre-basses, trois bassons, cinq flutes & hautbois, deux corps de chasse, &c.

Spectacles en décoration.

M. Servandoni, peintre & architecte du roi, donne tous les ans à Pâques, pendant les trois semaines de la clôture des théâtres, un spectacle en décorations, sur le grand théâtre de la salle des machines, au château des Thuilleries.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LEs comédiens ordinaires du roi, actuellement, quatorze acteurs & onze actrices. Ils jouent presque tous les jours,

Acteurs suivant l'ordre de leur réception.

MM.

De la Thorilliere,	*rue de Seine.*
Armand,	*rue Tarane.*
Grandval,	*à la Barriere blanche.*
Sarrazin,	*rue de Seine.*
Dangeville,	*près saint Sulpice.*
Dubois,	*rue de Condé.*
Bonneval,	*rue de Seine.*
Paulin,	*rue de Seine.*
Le Kain,	*rue de Seine.*
Bellecourt,	*rue de Tournon.*
Preville,	*rue Guenegaud.*
Brizard,	*rue de la Comédie.*
Blainville,	*rue de la Comédie.*
Dalainville,	*rue de la Comédie.*

Actrices suivant l'ordre de leur réception.

Mlles

Lamotte,	*rue Mazarine.*
Dangeville,	*rue des Fossoyeurs.*
Gaussin,	*rue de Seine.*
Grandval,	*rue Mazarine.*
Dumesnil,	*Barriere blanche.*
Lavoy,	*rue Notre-Dame des Champs.*

Douin-Gautier, *rue des fossés de M. le Prince.*

Clairon, *rue des Marais.*
Brillant, *rue Montmartre.*
Hus, *rue Mazarine.*
Preville, *rue Guenegaud.*

Dix danseurs, dix danseuses, dix symphonistes.

COMÉDIE ITALIENNE.

LEs comédiens ordinaires du roi, onze acteurs & huit actrices, ils jouent presque tous les jours.

Acteurs suivant l'ordre de leur réception.

MM.

Baletti-Mario, *rue du petit Lyon.*
Sticotti, *rue du fauxbourg saint Martin.*
De Hesse, *rue Tireboudin.*
Ciavarelli, *rue Comtesse d'Artois.*
Rochard de Bouillac, *rue du petit Lyon.*
Carlin Bertinazzi, *rue des deux Portes.*
Baletti, fils, *rue du petit Lyon.*
Veroneze, *rue Françoise.*
Veroneze, fils, *rue Montorgueil.*

Chanville, *rue Pavée.*
Desbrosses, *rue saint Denys.*

Actrices suivant l'ordre de leur réception.

Mlles
Deheſſe, *rue Tireboudin.*
Riccoboni, *rue Françoiſe.*
Bianconelli, *rue Comteſſe d'Artois.*
Coraline (Anne Veronéſe) *rue Françoiſe.*
Camille (Veronéſe) *Barriere blanche.*
Favart, *rue du petit Lyon.*
Foulquier-Catinon, *rue Comteſſe d'Artois.*
Des Glands, *rue Mélée.*

13 danſeurs, 15 danſeuſes, 13 ſymphoniſtes.

Autres ſpectacles qui n'ont lieu que pendant les foires ſaint Germain & ſaint Laurent.

L'OPÉRA COMIQUE.

CE ſpectacle dont le privilége dépend de l'académie royale de muſique, eſt aujourd'hui ſous la direction de M. Corby & compagnie. On joue tous les jours pendant les deux foires.

M. Favard, inſpecteur du théâtre.
Quinze acteurs, huit actrices.
Quinze danſeurs, quinze danſeuſes.
Seize ſymphoniſtes.

Les danſeurs de corde, voltigeurs, &c.
Les marionnettes, les joueurs de gobelets.
L'optique, l'électricité, la lanterne magique, tous les jours pendant les deux foires.
On voit dans ces foires des animaux étrangers de pluſieurs eſpéces, & beaucoup d'autres curioſités.

Le combat du taureau, *à la barriere de Seve.*
Ce ſpectacle n'a lieu que les jours que les théâtres ſont fermés.

PROMENADES PUBLIQUES.

Dans la ville.	*Hors de la ville.*
Le jardin des Thuilleries.	Le cours la Reine.
Le jardin du Luxembourg.	Les champs éliſées.
Le jardin de l'Infante.	L'étoile.
Le jardin du Roi.	Le bois de Boulogne.
	S. Cloud, Auteuil.
	Paſſi, Vaugirard.

Dans la ville.	*Hors de la ville.*
Le jardin du palais royal.	Les avenuës & bois de Vincennes.
Le jardin de l'arsenal.	Le Menil-montant.
Le jardin du temple.	Bagnolet.
Le jardin de Soubise.	Les avenuës de Saint Denys.
Les remparts.	Saint Ouen, Clichi, &c.
Les quinconges des Invalides.	

FINANCES.

NOus entendons ici par le terme de finances tous les deniers & revenus qui appartiennent au roi : on peut les diviser en ordinaires & extraordinaires.

Les revenus ordinaires sont ceux qui proviennent du domaine du roi.

Les revenus extraordinaires sont ceux qui proviennent des aides, des tailles, des gabelles & autres impôts.

Les finances ont dans le département de Paris le même objet & les mêmes sources que dans les autres. Les cinq grosses fermes ; la capitation ; les deux vingtiémes ; les deux sols pour livre du dixiéme ; les droits sur les cartes ; les octrois, les parties casuelles, &c.

On peut rapporter plus particulierement aux finances de Paris, les droits rétablis aux entrées de cette ville, & l'établissement des lotteries royales qui se tirent tous les ans, jusqu'à ce que le nombre de tirages portés par les édits de création soient remplis.

Une premiere lotterie royale créée en 1747 pour douze années.

La seconde créée par édit du premier Août 1748.

La troisiéme créée par édit du onze Novembre 1755.

La quatriéme créée par édit du 21 Mars 1757.

Tous les revenus du roi se perçoivent par des fermiers, régisseurs ou receveurs, & se portent, pour la plus grande partie, au trésor royal, dont nous avons parlé plus haut.

La lotterie royale créée au commencement de l'année 1758, en faveur de l'école royale militaire : il y a huit tirages tous les ans.

Autres Loteries.

La lotterie en faveur des enfans trouvés, douze tirages par an.

La lotterie en faveur des communautés Religieuſes, douze tirages.

La lotterie en faveur de l'Egliſe de ſaint Sulpice, douze tirages.

Les billets de ces trois dernieres lotteries ſont de vingt-quatre ſols.

COMMERCE.

Manufactures de Paris.

LA manufacture royale des Gobelins pour les belles tapiſſeries de haute & de baſſe-liſſe.

La manufacture royale des meubles de la couronne, connue ſous le nom de *Manufacture de la Savonnerie*, pour les beaux tapis velus, façon de Perſe, la premiere de ce genre établie en France, & la ſeule avant l'établiſſement de celle d'Aubuſſon en Limouſin.

Dans cette manufacture comme aux ouvrages de haute-liſſe, la chaîne du canevas eſt poſée perpendiculairement ; mais il y a cette différence qu'à la haute-liſſe des Gobelins l'ouvrier travaille derriere le beau côté, & qu'à la Savonerie le beau côté eſt

en face de l'ouvrier comme dans les ouvrages de basse-lisse qui se font aussi aux Gobelins, & qui étoit la premiere maniere de travailler à ces sortes de tapisseries.

La manufacture royale des glaces de saint Gobin en Picardie. Son magazin est rue de Reuilli fauxbourg saint Antoine. C'est là que plus de cinq cens ouvriers travaillent journellement pour polir les glaces. Cette manufacture, comme presque toutes les autres du royaume, doit son établissement à feu monsieur de Colbert. Elle a fait de grands progrès depuis son premier établissement ; & s'il manquoit encore quelque chose à la perfection des glaces, on ne devroit sans doute l'attendre que de l'émulation, & d'une concurrence par l'établissement d'une seconde manufacture de glaces dans le royaume.

La manufacture royale de porcelaine, fauxbourg saint Honoré, *rue de la Magdeleine.*

Cette manufacture établie d'abord à Saint Cloud par Pierre Chicanau en vertu d'un privilége exclusif du 16 Mai 1702, fut transportée au fauxbourg saint Honoré en 1724. C'est la premiere manufacture de porcelaine qui ait été établie en France. Elle a fourni depuis son établissement, & elle fournit encore, au préjudice du Japon

& de la Chine de ſes ouvrages à l'Eſpagne, à l'Angleterre, à l'Italie & à l'Allemagne.

La manufacture royale de Séve auprès de Paris, établie d'abord au château de Vincennes.

Elle doit ſon établiſſement & la rapidité de ſes progrès à un homme d'état, (*) dont le génie & les lumiéres égaloient ſon goût & ſon amour pour les arts utiles & pour le bien public, & elle nous préſente déja un fonds conſidérable d'ouvrages ſupérieurs à tout ce que la célébre manufacture de Saxe a produit de plus parfait en porcelaine.

La manufacture royale de bouteilles, *à Séve.*

La manufacture royale de terre de France, façon d'Angleterre, *au pont aux choux.*

La manufacture royale de monſieur Julienne, pour les beaux draps & pour la belle teinture d'écarlate, *à l'Hôtel des Gobelins.*

La manufacture royale de monſieur Guerin, pour les draps & les ratines, *à S. Denys.*

La manufacture de plomb laminé, établie

* Feu M. de Fulvy, conſeiller d'état ordinaire & intendant des finances.

dans le fauxbourg saint Antoine, *rue de Bercy*.

On y fait journellement ainsi qu'à la manufacture établie à Desville près de Rouen, des tables de plomb laminé de toutes longueurs à l'usage des bâtimens, bains, fontaines, & doublures de boëtes.

Le magazin général de cette manufacture a été établi pour la commodité du public au coin de la rue du Roule, *rue Betisi*.

Nous donnerons, dans un ouvrage plus détaillé, les poids & prix du plomb laminé de différentes épaisseurs, avec tous les éclaircissemens dont cet article peut être susceptible; & nous nous contentons d'avertir ici que toutes les livraisons qui se font audit magazin général, sont toujours accompagnées d'une facture imprimée contenant les mesures & le poids de la livraison, & qu'on doit toujours se faire représenter ladite facture par ceux *qui vont enlever le plomb*.

Autres manufactures.

Manufactures ou fabriques de toutes sortes d'étoffes de soye, laine, or & argent;

il y en a dans Paris une très-grande quantité, & elles appartiennent au corps des maîtres Férandiniers. On y fabrique des velours, des pluches, brocards, gros de Tours brochés, moires brochées pour robe & pour meubles : damas soye & fil, & satiné : moires soye & fil, gros de Tours soye & coton : ras de saint Cyr pour robe & pour doublure : ras de saint Maur : gros de Tours pour habits d'homme : papelines : croisés : boure : éternelle soye & coton : satins à l'imitation des Indes & d'Hollande : zirzaca pour veste broché or & argent : Chinoises pour vestes : des lampas aussi parfaits que les lampas des Indes, &c.

Les manufactures des gazes.

Ceux qui fabriquent à Paris les gazes de soye sont du nombre des Férandiniers, qui depuis quelques temps prennent le nom de marchands fabriquans, & qui sont, pour ainsi dire, divisés en deux sociétés, quoique dans un même corps. Les gazes font pour Paris un objet de commerce très-considérable : elles se multiplient à l'infini ; gazes unies, en soye, en fil, de toute couleur ; gazes à mille mouches, gazes damassées, gazes à bouquets,

gazes à bandes, gazes brochées en fil, gazes de laine &c.

Manufacture de cotonettes, *à la Courtille.*

Manufacture de belles couvertures de laine. Elles appartiennent à la communauté des maîtres Tapissiers, dont quelques-uns se bornent à ce commerce.

Manufactures ou fabriques de beaux castors, supérieurs aux castors d'Angleterre. Il y en a 28 dans Paris, & elles appartiennent au corps des marchands chapeliers.

Les calandres ont trop de rapport aux manufactures d'étoffes pour n'en pas parler ici.

Outre les calandres particuliéres qui appartiennent à la communauté des Teinturiers du grand teint, (les autres ont des presses) nous avons à Paris deux calandres royales.

La premiere qui doit son établissement à monsieur de Colbert, est établie, sous la direction de monsieur Lainé, dans une maison où l'on prétend que demeuroit la belle Gabrielle, *au cimetiere saint Nicolas.*

La seconde établie par lettres patentes de 1748. en faveur de l'abbé Hubert, *rue de Louis le grand.*

Elle appartient aujourd'hui à monsieur Vernet banquier, qui en a traité avec les héritiers de l'abbé Hubert.

Manufacture de cuirs supérieurs aux cuirs d'Angleterre, *à saint Germain en Laye.*

Son magazin général à Paris, *rue Quincampois.*

Une manufacture de fer battu à froid & étamé, dont on fait toute sorte de baterie de cuisine qui n'a point les inconvéniens du cuivre. Elle est dans la rue royale au bas du mur des Martyrs, près Montmartre, & appartient au sieur Dutartre, marchand mercier, qui a établi son magazin *rue de l'Arbre-Sec.*

Une autre manufacture pareille établie dans le fauxbourg saint Antoine, *rue Baffroy.*

Manufactures de nouvelles fontaines filtrantes pour purifier l'eau parfaitement, dont les avantages si universellement connus devroient proscrire les fontaines de cuivre, à l'hotel d'Aligre, *rue saint Honoré.*

On y trouve des fontaines à toute sorte de prix depuis 24 liv. jusqu'à 800 liv.

Manufacture de pompes du sieur Nicolas Tillay, privilégié pompier du roi, marchand chaudronnier de la ville de Rouen.

L'habileté du sieur Tillay dans l'art de fabriquer des pompes est constatée par des témoignages réspectables, & la bonté de ses pompes n'a plus besoin d'être attestée depuis que l'expérience en a fait voir l'utilité pour remedier aux Incendies.

Son magazin est aux Feuillans, vis-à-vis la place Vendôme, sous la direction du sieur Barbier, qui en donne les expériences & les démonstrations à ceux qui en veulent faire acquisition. Il y en a de différents prix, depuis 212 liv. jusqu'à 2400 liv.

On trouve aussi dans le méme magazin des seaux d'osier mastiqués pour le service de ces pompes.

On y trouve aussi des échelles d'une nouvelle invention, qui se plient de façon que les échelons rentrent dans les deux côtés de l'échelle.

FAISEURS

FAISEURS DE POMPES.

ET DE CHAPELETS.

NOus n'en connoissons qu'un petit nombre.

Ducray, *rue de la Montagne sainte Geneviéve.*
Lucotte, *rue du Temple.*
La Cour, *rue Fromenteau.*
Bonamy, *rue saint Germain l'Auxerrois.*
&c. &c.

Les faiseurs de pompes sont ordinairement de la communauté des serruriers, ou de celle des taillandiers.

COMMERCE DE PARIS.

Commerce en gros.
Commerce en détail.
Commerce d'argent,
Commerce de papier.

Le commerce en gros se fait, ou par la

compagnie des Indes, ou par des particuliers.

La compagnie des Indes, établie par lettres-patentes de 1718, a, sous l'autorité du conseil, le commerce exclusif des grandes Indes. L'hôtel de cette compagnie est *rue neuve des petits-Champs.*

Cette compagnie est composée de plusieurs commissaires nommés par le Roi, de six syndics choisis parmi les actionnaires, & de neuf directeurs pour veiller aux opérations de cette grande entreprise, d'un secrétaire général, d'un caissier général, d'un caissier du comptant, d'un caissier des dividendes, & d'un caissier de rentes viageres, & enfin de six chefs de bureau, ou premiers commis.

Assemblée de la compagnie, *mercredi & samedi.*

La bourse dans l'enceinte de l'hôtel de la compagnie des Indes, *rue Vivienne.*

Elle est ouverte tous les jours depuis midi jusqu'à une heure.

La place de la bourse a été établie en 1724 : on y négocie des actions, annuités, contrats sur la caisse des amortissemens, contrats sur les postes, contrats sur la com-

pagnie des Indes, billets d'emprunt de la compagnie des Indes, contrats sur l'hôtel de ville, quittances de finances sur les tailles ; billets de finances ; billets marchands ; billets des quatre lotteries royales ; lettres de change ; billets au porteur, à ordre, & autres billets commerçables des marchandises & effets : & enfin on y traite des affaires de commerce, tant de l'intérieur que de l'extérieur du royaume.

ACTIONS. C'est une portion d'intérêt dans l'établissement de la compagnie des Indes. Le total des porteurs d'actions est propriétaire des fonds & priviléges dont jouit cette compagnie, & répond de ses engagemens.

ANNUITÉS. C'est une forme d'emprunt remboursable annuellement. Le Roi reçoit une somme, par exemple, de 675 liv. & rend au preteur 900 liv. en neuf années ; pour cet effet, on lui fournit un papier contenant neuf coupons ou promesses de payer graduellement 100 livres par année au porteur, moyennant quoi le capital & intérêt se trouvent éteints ou remboursés au bout de neuf ans.

CONTRATS sur la caisse des amortis-

semens. Il y en a de deux espéces : les uns sont passés pardevant Notaires, & sont dans la forme ordinaire.

Les autres sont des promesses de passer contrat au porteur, & cependant de payer l'intérêt au denier vingt : il tient à chacune de ces promesses des coupons, dont l'échéance est de six en six mois, qui servent de quittances. Il se rembourse annuellement une portion des capitaux par la voie du sort.

CONTRATS à trois pour cent sur les postes. C'est un emprunt de trente millions à trois pour cent, dont il se rembourse annuellement un million du capital par la voie du sort. Les contrats sont dans la forme ordinaire.

CONTRATS sur la compagnie des Indes. Ils sont de la même espéce que ceux sur la caisse des amortissemens, avec la différence qu'il n'y a point de remboursement annuel du capital qui soit indiqué.

BILLETS d'emprunt de la compagnie des Indes. C'est un emprunt que la compagnie des Indes a fait en portions de 500 livres, pour l'intérêt desquelles il y a des coupons de 25 livres d'attachés,

qui se payent annuellement. Il s'en rembourse une certaine portion chaque année sur le capital.

&c. &c.

Nous donnerons dans la seconde édition de cet ouvrage, pour l'utilité des gens de province, l'histoire de chacun de ces effets publics, en désignant l'origine, les sommes capitales empruntées, ce qu'il y a actuellement de remboursé, le nombre des actions, leurs dividendes, les capitaux que la compagnie a empruntés, les fondemens de son établissement, enfin l'explication à fond de tout l'article du cours des changes & effets commerçables. Tous ces effets se négocient ordinairement par des agens de change.

Agens de change sont des personnes établies dans les villes de commerce, qui s'entremettent entre les marchands & banquiers, pour faciliter leurs négoces de lettres & de billets de change, &c. & le débit de leurs marchandises en gros.

CHANGE.

Change appliqué au commerce de l'argent, signifie le change d'argent, le lieu où il se fait, & la fin pour laquelle il se fait.

Outre le change général de la monnoye, il y a dans Paris un petit nombre de changeurs, qui sous l'agrément du directeur général des monnoyes, ont acquis leurs charges de receveurs particuliers du Roi pour les vieilles monnoyes décriées, les monnoyes étrangeres, & pour toute sorte de matieres d'or & d'argent. On trouve chez eux, moyennant une modique rétribution, des louis d'or pour de l'argent blanc; & c'est à cet égard principalement, que nous avons cru devoir les placer ici.

CHANGEURS.

MM.	
Dubois,	*rue*
Menessier,	*au bas du pont au Change.*
Plasman,	*rue des fossés saint Germain.*
Mongalvy,	*rue de Bussy.*
Roger,	*rue saint Denys.*
Verneau,	*rue*
Cousin,	*rue aux Ours.*
Le Geay,	*pont Notre-Dame.*
Jullien,	*rue Dauphine.*

[*Bureau de correspondance générale & publique.*

LE bureau de cette correspondance établi à Paris pour la commodité, tant des habitans de Paris, que de ceux des

provinces du royaume, & même pour ceux des pays étrangers, ainsi que ceux qui auront affaire d'une province à une autre, est présentement *rue Pagevin*.

Cet établissement autorisé par lettres-patentes du mois de Juillet 1756, & cautionné de cinq cens mille francs, est borné à des objets purement passifs; c'est-à-dire, qu'il ne s'y fait aucune sorte d'affaires que celles des commettans qu'on appelle *commissions*, & qu'il ne s'y fait aucune affaire directe ni indirecte pour le propre compte du bureau. Il est sous la direction du sieur Tapret régisseur du bureau, dont les livres de comptabilité pour le public sont cottés & paraphés par MM. les Juge & Consuls.

Ceux qui écrivent au bureau, doivent adresser les lettres

A monsieur le régisseur du bureau de la correspondance générale, *rue Pagevin, près la place des Victoires à Paris.*

Hôtels des assurances.

L'hôtel des assurances est *rue Thevenot.*

La chambre ou compagnie des assurance s'est établie pour assurer aux négocians qui trafiquent sur mer, les fonds qu'ils placent sur les vaisseaux.

Commerce en détail.

Le commerce en détail appartient en général à des particuliers, qui ſont de quelqu'un des ſix corps de marchands, ou des communautés des arts & métiers.

Le commerce que les particuliers de ces corps & de ces communautés font avec les provinces & avec les pays étrangers, eſt immenſe. Le commerce en modes, en rubans, gazes, blondes, ou ornemens, en galons, ou étoffes d'or, d'argent & de ſoye, ſurpaſſe le commerce en gros des villes les plus commerçantes.

Les ſix premiers corps des marchands.
Les marchands drapiers.
Les marchands épiciers.
Les marchands merciers.
Les marchand pelletiers.
Les marchands bonnetiers.
Les marchands orfévres.

Les libraires & imprimeurs.
Les marchands de vin.
Les marchands de bois.
Les marchands de laine.

Ces quatre ont les mêmes priviléges que les six premiers, & parviennent de même au consulat & à l'échevinage.

Il y a encore plusieurs marchands qui ne sont point des communautés des arts & métiers.

Les marchands de chevaux.
Les marchands de bled, avoine, &c.
Les marchands de foin, paille, &c.
Les marchands de volailles, &c.
Les marchands de marée.

Les marchands de saline.
Les marchandsde poissons d'eau douce.
Les marchands de charbon.
Les maîtres pêcheurs.

Marchands de chevaux.

Le commerce des chevaux est un commerce libre, permis à tout le monde. Il

y a dans dans Paris un certain nombre de marchands de chevaux, qui le ſont de pere en fils, ou qui ont un fonds ſtable & permanent : c'eſt de ceux-là ſeulement que nous allons donner la liſte, l'établiſſement des autres étant trop ſujet à variation.

MM.
Aubé, l'aîné, *rue Perdue place Maubert.*
Aubé le jeune, *quai des Miramionnes.*
Auduſſot, *rue ſaint Martin.*
Begé, *porte Montmartre.*
Bequet, *rue Perdue place Maubert.*
Bompart, *rue ſaint Martin.*
Duchemin, *rue Boucherat.*
Dupré, *rue ſaint Martin.*
Duret, *rue ſaint Martin.*
Guelte, *rue Vendôme.*
Jamet, *rue Percée.*
La Buſſiere, *rue ſaint Martin.*
La Marre, *rue ſaint Martin.*
Le Begue, *fauxbourg ſaint Jacques.*
Lépine, *rue ſaint Martin.*
Le Prince, *rue ſaint Martin.*
Le Roi, *rue ſaint Martin.*
Lorry, *rue & porte ſaint Martin.*
Matthieu, *rue ſaint Martin.*
Parmantier, *rue Perdue.*
Piot, *rue ſaint Martin.*
Placemane, *rue ſaint Germain l'Auxerrois.*
Planchon, *fauxbourg & porte ſaint Jacques.*

Vaugen pere, Vaugen fils, *rue saint Martin.*

Par lettres-patentes du 30 Avril 1613, suivies d'une ordonnance du 28 Mars 1724, il est déclaré qu'aussitôt l'arrivée dans Paris des chevaux venant des pays étrangers ou des provinces du royaume, les marchands sont tenus, à peine de confiscation desdits chevaux, & de 600 livres d'amende, d'avertir également & en même tems le grand écuyer de France & le premier écuyer du Roi, ou gens par eux prépofés, de l'arrivée des coureurs ou des chevaux de selle, pour être choisis par le premier des deux, qui s'y trouvera, ou concurremment s'ils s'y trouvent ensemble, conformément à un reglement fait le 14 Fevrier 1724. Quant aux chevaux de carrosse, ils ne sont tenus d'avertir que le premier écuyer de sa Majesté. Défenses sous les mêmes peines auxdits marchands d'exposer en vente aucuns desdits chevaux que trois jours après ledit avertissement. Les marchands s'adressent aujourd'hui pour cela aux écuyers courtiers de la grande & de la petite écurie.

M. Guelte, marchand de chevaux, écuyer courtier de la grande écurie, *rue Vendôme.*

M. Maurice, écuyer courtier de la petite écurie, *chez monsieur le Premier.*

COMMUNAUTÉ DES ARTS ET METIERS.

Maîtres & Maîtresses.

Arquebusiers.
Balanciers.
Batteurs d'or.
Boisseliers.
Bouchers.
Boulangers.
Bouquetiéres.
Bourreliers, bâtiers, hongroyeurs.
Boutonniers, passemantiers.
Boyaudiers.
Brasseurs.
Brodeurs, chasubliers.
Boursiers, colletiers, pochetiers, caleçonniers &c.
Cardeurs.
Carrossiers, selliers.
Cartiers.
Ceinturonniers.
Chaircuitiers.
Chandeliers, huiliers, moutardiers.
Chapeliers.
Charpentiers.
Charrons.
Chaudronniers, didandiers.
Cizeleurs, graveurs.
Cloutiers.
Coffretiers, malletiers.
Cordiers.
Cordonniers.
Corroyeurs.
Couteliers.
Couturieres.
Couvreurs.
Crieurs de vieux fers, ferrailleurs.
Cuisiniers, queux,

traiteurs.
Maîtres de Danſe, joueurs d'inſtrumens.
Découpeurs en étoffe.
Diſtillateurs, limonadiers, marchands d'eau de vie.
Doreurs, argenteurs, cizeleurs, damaſquineurs, enjoliveurs ſur tous métaux.
Ecrivains jurés, arithméticiens, &c.
Embaleurs.
Epingliers, aiguilletiers.
Eperonniers.
Eventailliſtes.
Faiſeurs d'inſtrumens de muſique, luthiers.
Fayanciers, verriers, émailleurs, patenotriers.
Ferandiniers, fabriquans en étoffes d'or, argent, ſoye & laine.
Ferblantiers, taillandiers.
Filaſſieres.
Fondeurs, fabricateurs d'inſtrumens de Mathématique.
Fourbiſſeurs.
Fripiers.
Fruitiers, beurriers, orangers, coquetiers, fromagers.
Guainiers, fourreliers.
Gantiers, parfumeurs.
Grainiers, fleuriſtes, botaniſtes.
Graveurs, cizeleurs.
Horlogers.
Jardiniers, préoliers, maraîchers.
Imprimeurs en taille douce.
Joueurs d'inſtrument, maîtres à danſer.
Layetiers.
Lapidaires, diamantiers, tailleurs, graveurs.

Limonadiers, distillateurs.
Lingeres.
Maçons, tailleurs de pierre, plâtriers.
Maréchaux.
Megissiers.
Menuisiers.
Miroitiers, bimbloteriers.
Oiseleurs, ou oiseliers.
Papetiers, colleurs de feuilles.
Parcheminiers.
Passemantiers, boutonniers.
Passenotriers, fayanciers.
Patissiers.
Paveurs.
Paulmiers.
Peaussiers, teinturiers en cuirs, & falçonniers.
Peigniers, tabletiers.
Peintres & sculpteurs.
Perruquiers, barbiers, baigneurs, étuvistes.
Plombiers, fontainiers.
Plumassiers, pannachiers.
Potiers d'étain.
Potiers de terre.
Relieurs, doreurs de livres.
Rotisseurs.
Rubaniers.
Savetiers, bobelineurs.
Selliers, lormiers, *carrossiers.*
Serruriers.
Tabletiers, peigniers.
Taillandiers, ferblantiers.
Tailleurs d'habits.
Tapissiers.
Taneurs.
Teinturiers du grand teint.
Teinturiers du petit teint.
Teinturiers en soye, laine & fil.
Tireurs, fileurs d'or.
Tisserands.
Tissutiers, *rubaniers.*

Tondeurs de drap à table seche.
Tonneliers.
Tourneurs.
Vanniers, quinquailliers.
Verriers, *fayanciers*.
Vergetiers.
Vinaigriers.
Vitriers.

Dans le nombre des maîtres ou marchands Oiseliers, il y en a plusieurs qui sont fort éclairés sur les maladies des oiseaux & des quadrupedes de la petite espèce, & dans l'art de les élever, de les traiter, & de guérir leurs maladies.

Boin, *rue Frepillon.*
Bouriel, *quai de l'Ecole.*
Cany, *quai Pelletier.*

Educateurs & guérisseurs pour les deux espèces.

Le vrai Lionnois, *place de Gréve.*
Saint Louis, *auprès des Quinze-vingts.*
Saint Etienne & Giraudon, *porte saint Honoré.*
Ducel Lyonnois, *quai de la Vallée.*

Ducel traite toute sorte de maladies, & l'on nous a assurés que plusieurs chiens des plus précieux se sont bien trouvés de ses médicamens.

Communautés de Freres Cordonniers & de Freres Tailleurs.

Il y a dans Paris deux communautés, ou sociétés de freres cordonniers, & une de freres tailleurs, qui s'unissent sans faire aucun vœu, pour, en travaillant pour le public, vivre en commun du travail de leurs mains, & servir Dieu dans l'observance de certaines pratiques de dévotion qui leur sont communes. La premiére communauté de freres tailleurs doit son établissement en 1645 à Henri-Michel Buch, garçon cordonnier. La seconde & celle des freres tailleurs s'établirent à l'exemple de la premiere : & à l'instar de celles-là, il s'en est formé dans plusieurs villes du royaume.

Une communauté de freres cordonniers, *rue Pavée saint André.*

La seconde, *rue de la grande Truanderie.*

La communauté des freres tailleurs, *rue Jean-Lantier.*

Lieux privilégiés, où l'on peut vendre & travailler sans être d'aucun de ces corps & communautés.

Le fauxbourg saint Antoine.

Le cloître Parvis Notre-Dame.

L'enclos de saint Germain des Prés.
L'enclos de saint Denys de la chartre.
L'enclos de saint Jean de Latran.
L'enclos de saint Martin des champs.
La rue de l'Oursine.
Les cours de la Trinité, & du Temple.
L'hôtel royal des Gobelins.
Les galeries du Louvre.
Les maisons des peintres & des sculpteurs de l'Académie.

FOIRES.

Il y a dans Paris & dans ses environs plusieurs foires dans le cours de l'année. Les principales sont la foire de saint Germain, la foire de saint Laurent, la foire de saint Denys, &c.

La foire de saint Germain s'ouvre le 2 Fevrier, & ne se ferme que la veille des Rameaux. Les marchands forains ont le droit d'y étaler, & d'y vendre toute sorte de marchandises non prohibées, de même qu'à la foire saint Laurent.

La foire saint Laurent s'ouvre ordinairement le 28 du mois de Juin, & ne finit qu'avec le mois de Septembre. C'est le lieutenant-général de police qui fait l'ouverture de ces deux foires.

La foire du Landy *à Saint-Denys* s'ouvre le 11 Juin, & dure 15 jours : elle appartient aux dames de saint Cyr & aux Religieux de l'abbaye. L'ouverture s'en fait par le premier huissier du Parlement pour les dames de saint Cyr, & par le prieur de l'abbaye accompagné des officiers de leur justice pour les religieux qui sont obligés de donner un déjeuné à ces officiers, dans lequel il y a toujours une omelette au sucre & des raves : cela est d'étiquette. Le premier huissier du Parlement dîne ce jour-là chez le receveur des dames de saint Cyr : il a le droit de mener avec lui deux amis. L'étiquette est de servir un cochon de lait à ce repas.

La foire des jambons le mardi de la semaine sainte, *au parvis Notre-Dame.*

La foire de saint Clair, qui dure huit jours, *rue saint Victor.*

La foire de saint Ovide, qui dure neuf jours, *place Vendôme.*

La foire de Bezons.

La foire de saint Hipolyte.

La foire du Temple. C'est la foire aux manchons.

La foire de Clamar.

BAINS.

Le droit d'avoir des bains pour le public moyennant rétribution, appartient au corps & communauté des perruquiers, parmi lesquels il y en a plusieurs qui tiennent des hôtels garnis, chez qui l'on trouve à cet égard toutes les commodités tant pour les bains de propreté que pour les bains de santé.

Bains de santé	6 liv.
Bains de propreté.	12 liv.

Baigneurs étuvistes.

Benezy,	*rue du Sépulcre.*
Briel,	*rue de Richelieu.*
Galant,	*rue Jacob.*
Joris,	*rue saint Antoine.*
Mad. le Sueur,	*rue Montmartre.*
Letourneau,	*rue de Richelieu.*
Nogaret,	*rue saint André des arts.*
Podevin,	*à côté de l'Opera.*
Ringard,	*rue Guenegaud.*

BUREAU DES DOMESTIQUES.

Nous croyons rendre ſervice principalement aux étrangers qui arrivent à Paris ſans y avoir ni amis, ni connoiſſances, de les informer qu'il y a dans la rue des Prouvaires un bureau établi, où l'on trouve ſur le champ des domeſtiques de toute eſpece, de tout âge & de tout ſexe, que l'on peut prendre avec confiance. Les directeurs de ce bureau y répondent des domeſtiques qu'ils donnent : ceux qui les prennent, payent 30 ſols ; & ſi, au bout de 8 ou 10 jours, ils ne ſont pas contens de leurs qualités & de leurs talens, le bureau en procure d'autres ſans nouveaux frais.

BUREAUX DES NOURRICES.

Il y a auſſi des bureaux, ſous l'inſpection de la police, où l'on trouve tous les jours & à toute heure des nourrices de la campagne qu'on peut prendre en toute ſureté pour faire nourrir des enfans nouveaunés. Elles ne ſont reçues dans ces bureaux que ſur des certificats authentiques des curés ou

officiers de justice des paroisses, d'où elles viennent. Ces bureaux sont au nombre de quatre.

Un bureau, *rue de la Vannerie*,
Un bureau, *rue Planche Mibray*.
Deux bureaux, *rue saint Jacques de la Boucherie*.

BUREAUX DES VOITURES.

On trouve dans Paris des voitures de quatre especes pour le service du public: des carrosses de remise; des carrosses de place; des chaises à porteurs, & des chaises roulantes. Les priviléges de toutes ces voitures ont été accordés par des brevets de don à des particuliers que les Rois ont voulu gratifier, & qui en retirent une rétribution journaliére.

Les carrosses de remise, ainsi appellés parce qu'on les prend sous la remise, se louënt à la journée, à la demi-journée, au mois, à la quinzaine, ou à l'année. On les trouve dans presque tous les quartiers chez des particuliers qui font profession de ce commerce, & se nomment loueurs de carrosses de remise: ils ont des enseignes.

Les carrosses de place, ou *les Fiacres*, se trouvent sur la place dans tous les quartiers de Paris, & se prennent à l'heure sur la taxe de 25 sols pour la premiere heure, 20 sols pour les autres, & 24 sols pour une course. On ne peut point les forcer de sortir de Paris & de passer les barrieres sur le prix de la taxe.

Le bureau des carrosses de remise & des carrosses de place est *rue Michel le Comte.*

Les chaises à porteur se prennent à l'heure, à la demi-journée, ou à la journée, à prix convenu. Leur bureau est *rue Montmorenci.*

Les chaises roulantes, ou les brouettes, se prennent à l'heure, à la journée, ou à la demi-journée à prix convenu. Leur bureau est *rue Pavée au Marais.*

Les carrosses de place, les chaises à porteurs, & les *brouettes* sont numerotés : ceux qui s'en servent, doivent avoir l'attention de retenir le N°. en cas que l'on oublie quelques effets dans lesdites voitures, ou que l'on ait quelque sujet de plainte contre les cochers ou contre les porteurs. On peut dans l'un ou l'autre de ces deux cas, s'adresser aux bureaux respectifs.

Les loueurs de chevaux dans tous les quartiers de Paris.

BUREAU DES VOITURES POUR LA COUR.

On trouve à toute heure du jour & de la nuit des chaises à deux, & des carrosses à quatre places, pour aller à la cour, *sur le quai d'Orçay, près le Pont-Royal.*

Prix des places.

De Paris à Versailles,	3 liv.	10 sols.
Autant pour revenir.		
De Paris à Marly,	3	10
De Paris à Compiégne en carrosse,	14	10
En chaise,	16	10
De Paris à Fontainebleau, en carrosse,	9	10
En chaise,	11	

De Paris à Choisy, on paye l'aller & le retour, & on est le maître de garder la voiture toute la journée.

Carrosse.	20 liv.
Chaise.	10

VOITURES pour Séve & pour S. Cloud, par eau à la descente du pont royal.

La galiote pour Séve, au bas du pont royal, part tous les jours à 7 heures du matin. Elle repart de Séve pour Paris à 6 heures de l'après midi, places 5 sols.

La galiote pour S. Cloud part tous les jours à 6 heures du matin. Elle repart de S. Cloud pour Paris à cinq heures, places 5 sols.

Ces voitures ne vont que depuis Paques jusqu'à la Toussaints.

On trouve dans le même endroit de petits batelets qui portent à toute heure après les galiotes pour les mêmes endroits, moyennant 4 liv. par batelet.

Il leur est defendu de prendre au dela de 16 personnes.

COCHES PAR EAU.

Au port saint Paul, & à la porte saint Bernard.

Le coche de Nogent, & route.
Le coche de Sens, & route.

Le

Le coche de Melun, de Montereau, de Montargis, de Briar, & route.

Le coche d'Auxerre, & route.

Le coche royal de Fontainebleau pendant que la cour eſt à Fontainebleau, part tous les jours à 7 heures.

VOITURES PUBLIQUES PAR TERRE.

La poſte aux chevaux, *rue des Poulies.* On peut y demander des chevaux pour partir à toute heure, avec une permiſſion du ſurintendant des poſtes & relais.

Les bureaux pour les carroſſes & meſſageries publiques ſont

Pour Arpajon.
Pour Coulomier.
Pour Dammartin.
Pour Giſors.
Pour Lagny.
Pour Mortagne.
Pour ſaint Germain, Mantes, Poiſſy &c.
Pour Verſailles.

Pour Bordeaux, & route.
Pour Toulouse, Nantes, Angers &c.
Pour Provins, & route.
Pour Langres, Betfort, & route.
Pour Rouen, Rennes & basse Bretagne.
Pour Metz, Strasbourg, Châlons & Joinville.
Pour Caën, & route.
Pour Flandres, & route.
Diligence pour Lyon.
Pour Dijon, Besançon, Moulins, Clermont &c.
Pour Eu, Monfort & Vire.
Pour Pontoise, Chantilly, &c.
Pour Beaumont, Alençon, Evreux, &c.
&c. &c. &c. &c.

FIN.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Mgr le Chancelier, un manuscrit intitulé, *Tableau de Paris pour l'année* 1759. Je crois que cet ouvrage peut être utile au public, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Bois le vicomte le 14. Novembre 1758.

PICQUET.

Le privilége se trouvera à l'Etat de Paris.

TABLE
DES ARTICLES.

CAlendrier civil. *pag.* 1 & suivantes.
Janvier. 6
Février. 7
Mars. 8
Avril. 9
Mai. 11
Juin. *Ibid.*
Juillet. 14
Août. 15
Septembre. 17
Octobre. 18
Novembre. 19
Décembre. 20

Précis historique de la ville de Paris, depuis son origine jusqu'à la fin du siécle de Louis XIV. 21
Idée particuliére de Paris, 27
Division de Paris en 20 quartiers, 31
Places publiques ornées de la statue en bronze de quelques-uns des Rois de France, 34
Les Ponts. 36
Les ports, 36
Les marchés, 38
Les halles, 39

MINISTERE. 40
Sécretaires d'état, 41
LA MAISON DU ROI.
Le clergé, la ville de Paris, 41
Monsieur LE COMTE DE S. FLORENTIN, 41
Premiers commis, & affaires de chaque Bureau, 41 & suiv.

LA GUERRE. 42
Monsieur LE MARECHAL DUC DE BELLE-ISLE, 42
Monsieur DE CREMILLE, 43
Premiers commis de la guerre, & affaires de chaque bureau, 43 & *suiv.*

LA MARINE. 47
Monsieur BERRYER, 47
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, *Ibid.* & *suiv.*

LES AFFAIRES ÉTRANGÉRES. 48
Monsieur LE DUC DE CHOISEUL, *Ibid.*
Premier commis, & affaires de chaque bureau, 49

La ville de Paris, 42

La police, *Ibid.*
Lieutenans généraux de police depuis l'année 1667. 51
Monsieur BERTIN, *Ibid.*
Premiers commis de la police, & leurs districts, 52
Administration & police, 54
Prévôts des marchands de Paris depuis le régne de saint Louis, 56
Monsieur DE PONTCARRÉ DE VIARMES, 62
La compagnie des chevaliers de l'arquebuse de Paris, 63

Troupes résidentes dans Paris, établies tant pour la sûreté des habitans que pour les cérémonies ou autre service. 64

Administration générale des finances du Roi, 66
Monsieur DE BOULOGNE, *Ibid.*
Premier commis, & affaires de chaque bureau, 67
Conseils des finances, 69
Tréfor royal, 70
Intendans des finances, 71
Monsieur TRUDAINE, 72
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, *Ibid.*

Monsieur D'ORMESSON D'AMBOILE, 73

Premiers commis, & affaires de chaque bureau, 73

Monsieur BARBERIE DE COURTEILLE, 74
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, 74

Monsieur CHAUVELIN, 75
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, *Ibid.*

Monsieur MOREAU DE BEAUMONT, 76
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, *Ibid.*

Monsieur DE BOULOGNE, 77
Premiers commis, & affaires de chaque bureau, 77

Intendans du commerce, 78
Monsieur BOULA DE QUINCY, *Ibid.*
Monsieur DE MONTARAN, 79
Monsieur POTTIER, *Ibid.*
Monsieur DE COTTE, *Ibid.*
Sécretaire du commerce, 80
Villes qui ont des deputés à Paris pour le commerce, 81

Dépôts de titres, archives, comptes, affaires étrangéres & autres, 81

Gouvernement, 85
Gouverneurs de Paris depuis le regne de Philippe de Valois. 87
Monsieur LE DUC DE CHEVREUSE, 103
Lieutenans au gouvernement de Paris, 104
Gouvernemens militaires particuliers, 105
Gouverneurs de maisons royales, 106
Hôtels & bâtimens royaux, *Ibid.*

Justice, 108
Monsieur LE CHANCELIER DE FRANCE, 110
Conseil d'état privé, *Ibid.*
Chanceleries, *Ibid.*
Premier commis du Sceau, 111

Jurisdictions & tribunaux, *Ibid.*
Suite chronologique des premiers présidents du parlement de Paris, depuis le regne de Philippe de Valois, 112
Monsieur MOLÉ, premier Président 120
Le parlement & autres jurisdictions, 121
Le tribunal des maréchaux de France, 125
Compagnie de la prévôté générale de la connétablie, 127

Etat Eccléſiaſtique, l'évêché de Paris, la liſte des Archevêques, 129
Dignités de Notre-Dame, 132
Les filles de l'archevêque & les filles de Notre-Dame, &c. 133
Séminaires, 134
Paroiſſes de Paris, 135
Abbayes & maiſons religieuſes d'hommes, 137
Abbayes & maiſons religieuſes de filles, 141
Hôpitaux, 150

Académies & inſtitutions pour les ſciences & arts libéraux, 155
L'univerſité, 158
Colléges, 159
Maîtres de penſion, maîtres ès arts, 163
Maîtres d'écoles de la nomination du grand chantre de N. D. 165
Les maîtreſſes d'école, 173

Académies du Roi pour apprendre à monter à cheval, & le mémoire de ce qu'il en coûte, 181
Maîtres en fait d'armes, 182
Maîtres à danſer, 183

Maîtres de paulme, 184
Maîtres de billard, 185
Jeu de mail, *Ibid.*

Sciences & arts libéraux, 186
Profeſſeurs pour les langues, *Ibid.*
Maîtres de déclamation, 187
Maîtres particuliers pour les langues, qui vont donner des leçons en ville, *Ibid.*
Maître pour apprendre à parler aux muets, 189
Maîtres particuliers pour les ſciences, qui vont donner des leçons en ville, *Ibid.*
Démonſtrateur d'hiſtoire naturelle, 190
Mathématiques, 191
Philoſophique, Phyſique expérimentale, Théologie, 192
Droit, médécine, 193
Chirurgie, 194
Cours particuliers de médécine, de chymie, d'anatomie, &c. 195
Experts reçus à S. Côme pour les yeux, 196
Experts dentiſtes, *Ibid.*
Experts pour les bandages, 198
Bains médécinaux, 199

Beaux arts.

Ecoles particuliéres publiques, 200
Maîtres particuliers de deſſein, de peinture, de ſculpture & de gravure, 201

Architecture, 203
Ecriture, teneurs de livres, *Ibid.*

Musique : compositeurs, *Ibid.*
Maîtres qui enseignent, 204
Maîtres pour le goût du chant, 205
Maîtres pour le clavecin, *Ibid.*
Maîtresses pour le clavecin, 206
Pour la guittarre, mandoline, harpe, &c. 207
Pour le violon & par-dessus de viole, *Ibid.*
Maîtresses pour le par-dessus de viole, 208
Violoncello, contre-basse, basson, 209
Trompette marine, cors de chasse, timbales, tambourin de basque, 211
Orgue, & facteurs d'orgues, 212

Bibliothéques, 215
Cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de médailles, & d'autres curiosités, 217
L'Arsenal, 227
Le garde meuble de la couronne, 228
Serres chaudes, jardins de botanique, &c. 236
Concerts particuliers, 240
Ouvrages périodiques littéraires. 241
Les gazettes, 243

Les spectacles, 243
L'opéra, les directeurs, les principaux acteurs, *Ibid.*

Le bal de l'opéra, 247
Concert ſpirituel, les directeurs, &c. 248
Comédie Françoiſe, acteurs, &c. 250
Comédie Italienne, acteurs, 252
Autres ſpectacles, 253
Promenades publiques, 254

Finances de Paris, 255
Commerce, manufactures, &c. 257
Calandres, 262
Faiſeurs de pompes, 265
Commerce de Paris, en gros, 265
La compagnie des Indes, 266
La bourſe, *Ibid.*
Effets qui ſe négocient à la bourſe, 267
Change, changeurs, &c. 269
Bureau de correſpondance générale, 270
Hôtels des aſſurances, 271
Commerce en détail, 272
Les ſix corps de marchands, &c. *Ibid.*
Marchands de chevaux, 273
Communautés des arts & métiers, 276
Educateurs & guériſſeurs des oiſeaux & des quadrupedes de la petite eſpece, 279
Communautés des freres Cordonniers, 280

Foires, 281
Bains, baigneurs, étuviſtes, 283
Bureau des domeſtiques, 284
Bureau des nourrices, *Ibid.*
Bureau des voitures dans Paris, 285

Bureau des voitures pour la cour, 287
Voitures pour Séve & S. Cloud, 288

Liſte des coches d'eau, *Ibid.*
Voitures publiques par terre, 289

FIN.

SPECIAL 86-B
5220
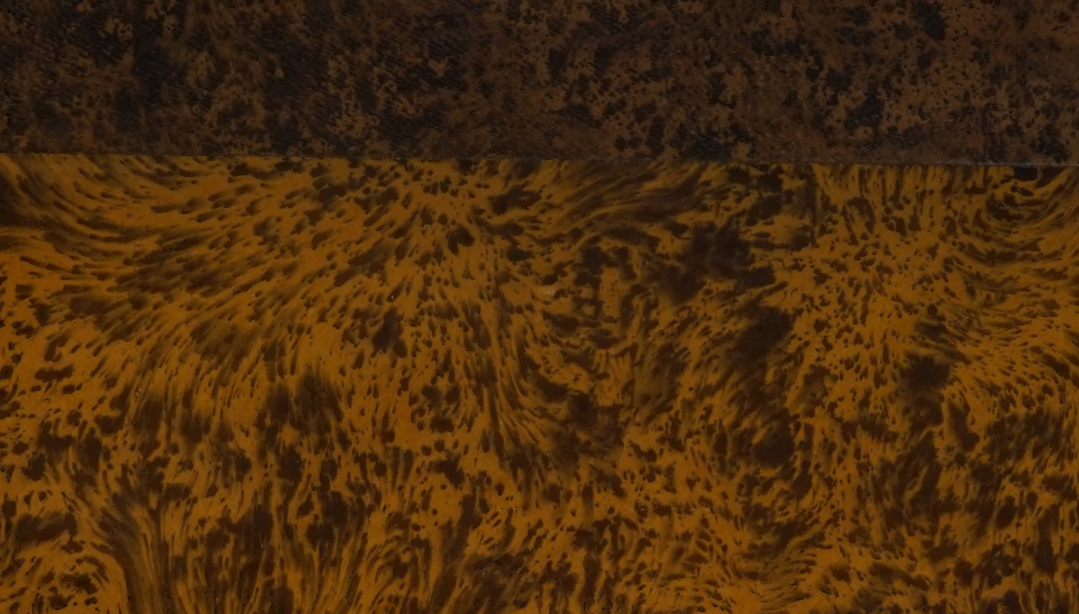
GETTY CENTER LIBRARY